

5.2.19 Secteurs d'information sur les sols (SIS)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Territoire
du 11 décembre 2024 approuvant le projet de PLUi

Fiches Infosols

Nom usuel	Identifiant SIS	Commune
RENAULT ILE SEGUIN	SSP00032200101	BOULOGNE BILLANCOURT
RENAULT TRAPEZE Hors Zone BL1/BL2	SSP00032280101	BOULOGNE BILLANCOURT
RENAULT RETAIL GROUP	SSP00032780101	BOULOGNE BILLANCOURT
RENAULT ILOT Y	SSP00032230101	BOULOGNE BILLANCOURT
MAYSSONNIER	SSP00029350101	BOULOGNE BILLANCOURT
RENAULT ILOT M	SSP00032210101	BOULOGNE BILLANCOURT
Air Précision	SSP00036640101	CHAVILLE
ZAC DES BORDS DE SEINE	SSP00031800101	ISSY LES MOULINEAUX
TOTAL	SSP00033230101	ISSY LES MOULINEAUX
TOTAL	SSP00033170101	ISSY LES MOULINEAUX
SHELL	SSP00033020101	ISSY LES MOULINEAUX
FONDERIE GEVELOT	SSP00029540101	ISSY LES MOULINEAUX
BP FRANCE	SSP00032260101	ISSY LES MOULINEAUX
TIRU	SSP00029070101	ISSY LES MOULINEAUX
RENAULT BAS MEUDON	SSP00032520101	MEUDON
PCA (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE)	SSP00029530101	MEUDON
EFR	SSP00029050101	MEUDON
HACHETTE LIVRE	SSP00065100101	VANVES
LES PETITS BOUTS	SSP00034310101	VILLE D'AVRAY

SSP0002905

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0002905
EFR
92048
MEUDON



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000290501			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000290501

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

La société EFR a exploité sur le site une station-service. L'activité a définitivement cessé en février 2013. Le diagnostic des sols a mis en évidence une pollution des sols et gaz du sol principalement par des hydrocarbures volatils. Suite aux travaux de dépollution, l'analyse des risques résiduels datée du 24 mars 2015 a démontré la compatibilité de l'état du site avec un usage commercial et d'habitations collectives avec un niveau de parking.

Description

La société EFR a exploité sur le site une station-service. L'activité a définitivement cessé en février 2013. Le diagnostic des sols a mis en évidence une pollution des sols et gaz du sol principalement par des hydrocarbures volatils. Suite aux travaux de dépollution, l'analyse des risques résiduels datée du 24 mars 2015 a démontré la compatibilité de l'état du site avec un usage commercial et d'habitations collectives avec un niveau de parking.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

Action(s) instruite(s)

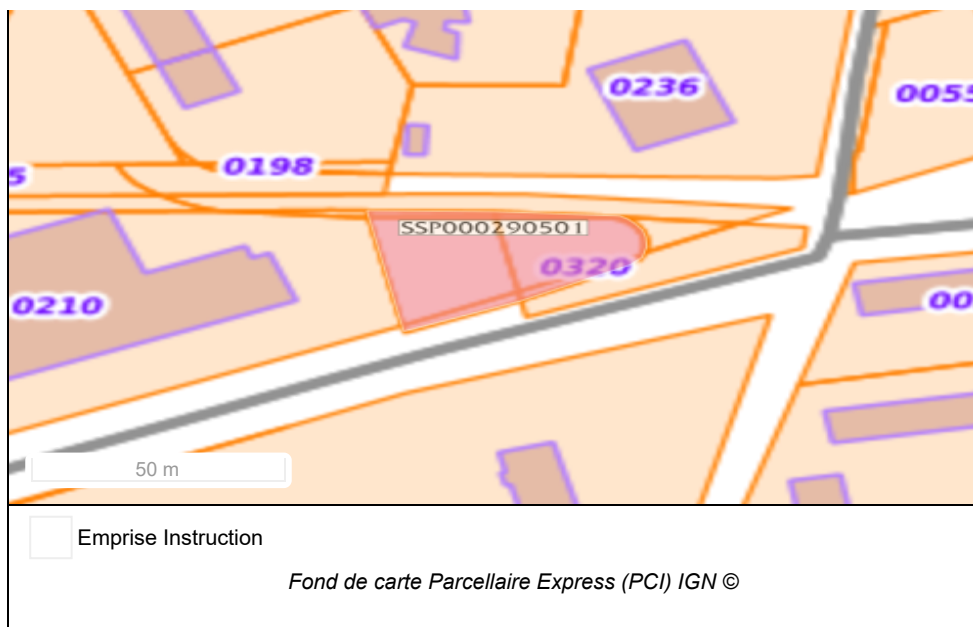
Non renseignée(s)

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00029050101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000290501

Ancien identifiant SIS 92SIS05052

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92048

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

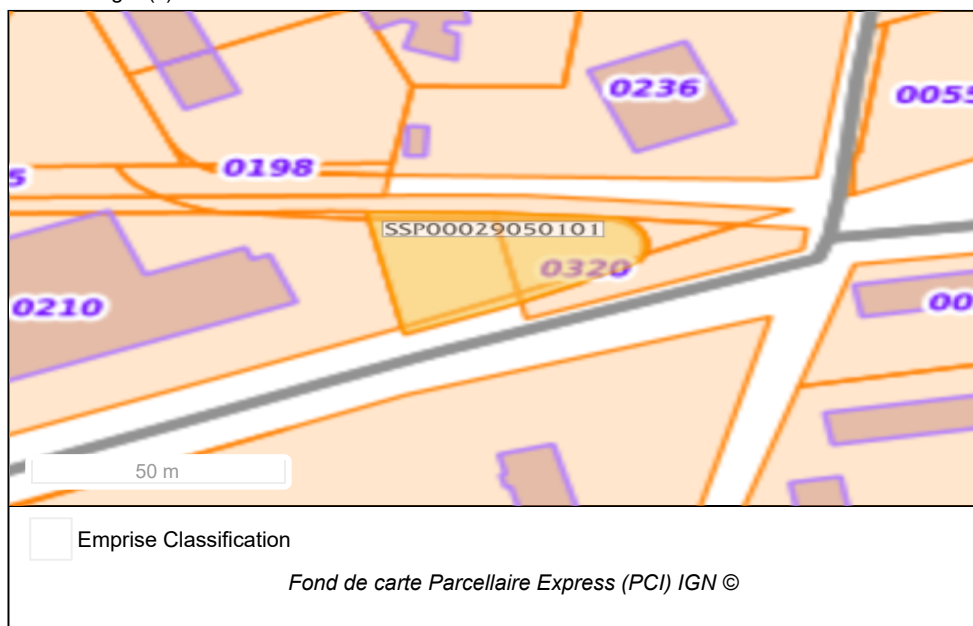
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description La société EFR a exploité sur le site une station-service. L'activité a définitivement cessé en février 2013. Le diagnostic des sols a mis en évidence une pollution des sols et gaz du sol principalement par des hydrocarbures volatils. Suite aux travaux de dépollution, l'analyse des risques résiduels datée du 24 mars 2015 a démontré la compatibilité de l'état du site avec un usage commercial et d'habitations collectives avec un niveau de parking.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MEUDON		AR	130	
MEUDON		AR	131	

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MEUDON		AR	142	

SSP0002907

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0002907
Nom usuel TIRU
Code INSEE de l'établissement 92040
Commune principale ISSY LES MOULINEAUX
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000290701			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

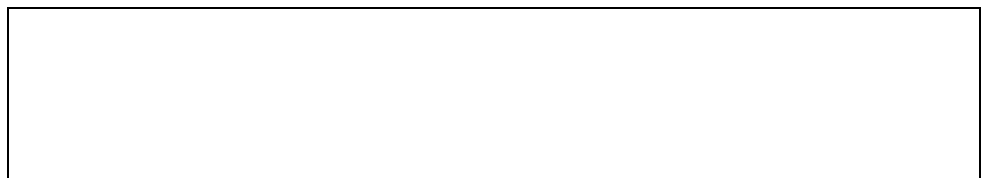
Identifiant de l'information de l'administration SSP000290701
Date de dernière mise à jour 29/09/2020
Nom Usuel Non renseigné
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés
Environnement

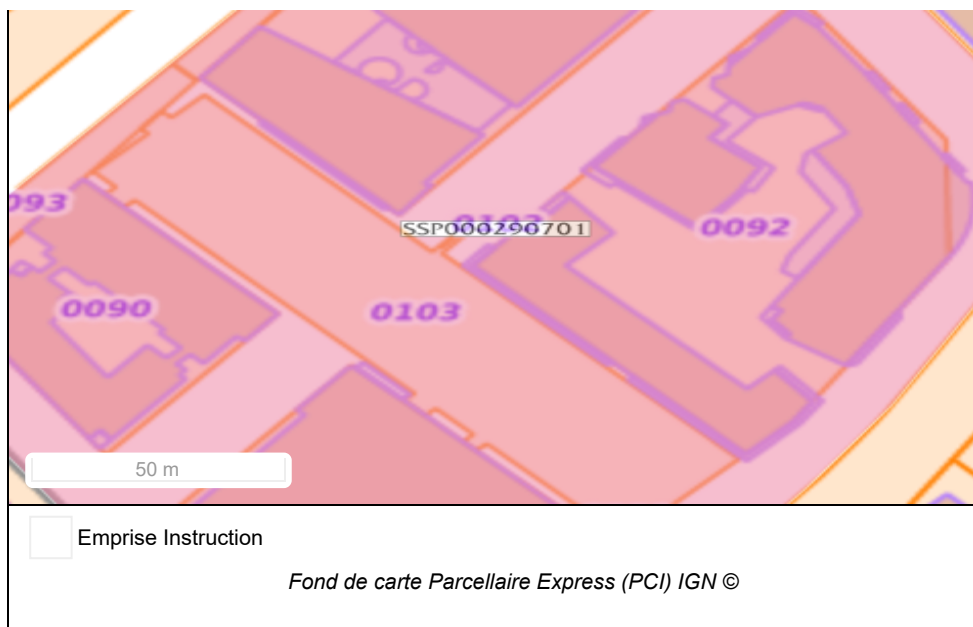
La société TIRU a exploité une usine d'incinération et un quai de transfert d'ordures ménagères. L'exploitant a déclaré la mise à l'arrêt définitif de l'activité le 28 décembre 2007. Des investigations ont été menées sur les sols et les eaux souterraines en janvier et février 2007. Le site a fait l'objet de travaux de démantèlement puis de terrassements entre 2008 et 2013, avec des travaux de dépollution consistant en l'excavation et l'évacuation des terres contaminées. Un procès-verbal de récolement a été émis le 26 janvier 2017. Le site a été remis en état pour les usages de bureaux et logements.

Description

La société TIRU a exploité une usine d'incinération et un quai de transfert d'ordures ménagères. L'exploitant a déclaré la mise à l'arrêt définitif de l'activité le 28 décembre 2007. Des investigations ont été menées sur les sols et les eaux souterraines en janvier et février 2007. Le site a fait l'objet de travaux de démantèlement puis de terrassements entre 2008 et 2013, avec des travaux de dépollution consistant en l'excavation et l'évacuation des terres contaminées. Un procès-verbal de récolement a été émis le 26 janvier 2017. Le site a été remis en état pour les usages de bureaux et logements.

Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)
Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00029070101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000290701

Ancien identifiant SIS 92SIS05054

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92040

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

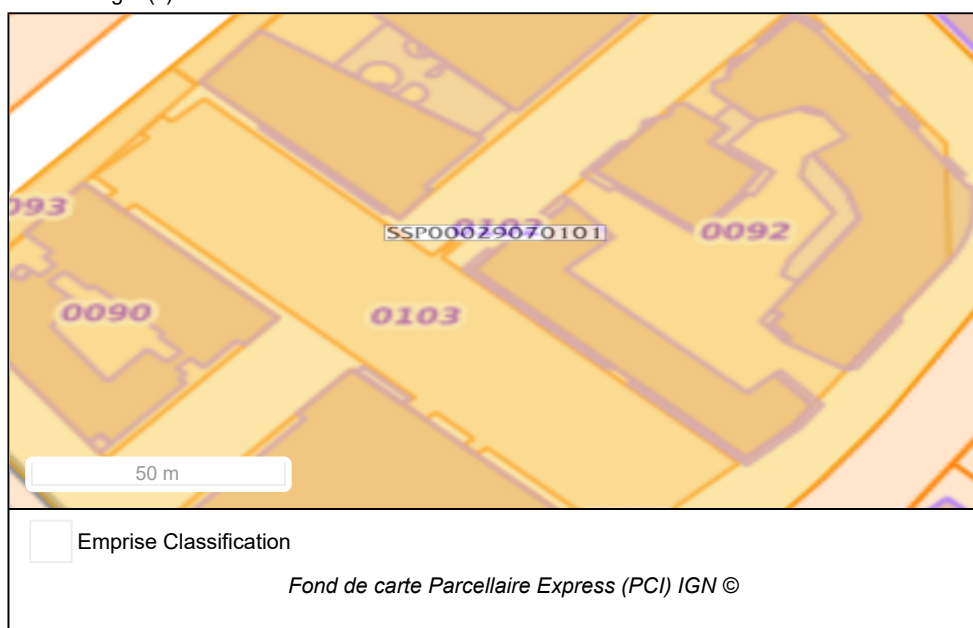
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description La société TIRU a exploité une usine d'incinération et un quai de transfert d'ordures ménagères. L'exploitant a déclaré la mise à l'arrêt définitif de l'activité le 28 décembre 2007. Des investigations ont été menées sur les sols et les eaux souterraines en janvier et février 2007. Le site a fait l'objet de travaux de démantèlement puis de terrassements entre 2008 et 2013, avec des travaux de dépollution consistant en l'excavation et l'évacuation des terres contaminées. Un procès-verbal de récolement a été émis le 26 janvier 2017. Le site a été remis en état pour les usages de bureaux et logements.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0G	91	

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0G	104	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	103	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	77	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	107	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	92	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	90	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	93	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	101	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	100	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	51	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	105	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	106	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	108	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	109	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	110	
ISSY LES MOULINEAUX		0G	102	

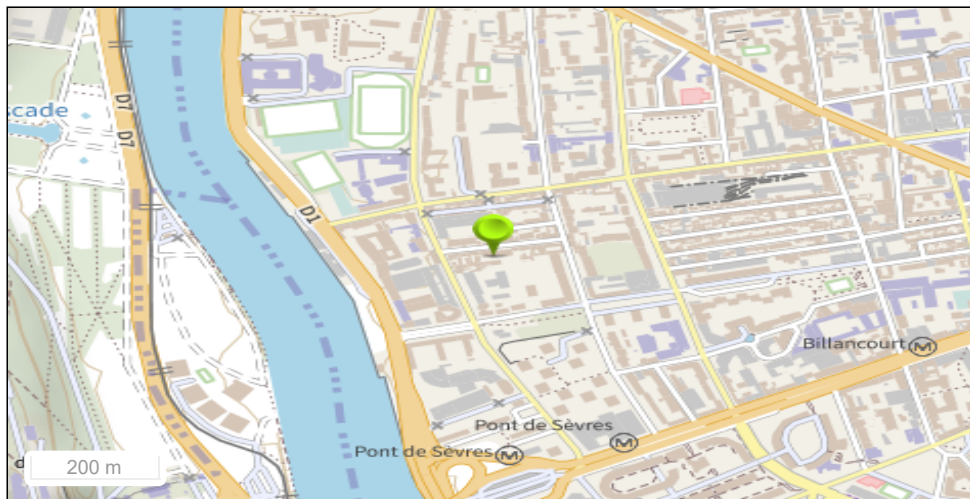
SSP0002935

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0002935
MAYSSONNIER
92012
BOULOGNE BILLANCOURT



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000293501			09/07/2017

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration
Date de dernière mise à jour
Nom Usuel
Autre(s) identifiant(s)
Environnement

SSP000293501
09/07/2017
Non renseigné
92.0071 (BASOL)

Description

Le site a accueilli un atelier de traitement de surface à partir des années 1960. La société Mayssonnier a arrêté ses activités le 31 janvier 2004, les différents bains de traitement ont été enlevés en octobre 2004. En 2005, l'exploitant a fait réaliser un diagnostic du site qui a mis en évidence une contamination de l'ensemble du site en métaux lourds, cyanures et solvants chlorés. Les travaux de dépollution (excavation des terres) ont été réalisés entre le 16 juillet et le 3 octobre 2007. Après travaux, une analyse des risques résiduels a été réalisée. Transmise le 29 janvier 2008, cette étude conclut que les risques liés à la pollution résiduelle sont acceptables pour un usage de logements avec jardins et deux niveaux de sous-sol. Un immeuble a depuis été construit. Observations: Suivi des eaux souterraines entre 2009 et 2013, arrêt autorisé en août 2014

En 2005, l'exploitant a fait réaliser un diagnostic du site. Ce diagnostic a notamment mis en évidence une contamination de l'ensemble du site en métaux lourds, cyanures et solvants chlorés. Le diagnostic préconisait l'excavation de l'ensemble des terres contaminées.

En avril 2007, il transmet une évaluation détaillée des risques portant sur le milieu "eaux". Cette évaluation a reposé sur les données suivantes :

- Terme sources : Cis 1-2-DTE, TCE, PCE, Chloroforme, métaux lourds, cyanure (concentration en date du
- Voies de transfert : Transfert par lixiviation dans la nappe superficielle, transfert des matières dissoutes par voie hydraulique en aval.
- Cibles : captages d'eau industrielle à 200 m , eau superficielle (Seine).

Son volet Santé reposait sur les données suivantes :

Termes sources de la pollution :

- Une contamination générale des sols par les métaux lourds et PCE en teneur importante, cyanure en teneur modéré,
- Une contamination ponctuelle des sols en TCE et tétrachlorométhane en teneur modéré,
- Une contamination de la nappe en métaux lourds et PCE en teneur importante et une contamination modérée en cyanure, chloroforme, TCE, et cis-1-2 DCE.

Usages futurs du site étudiés :

- Résidentiel : projet d'immeuble avec jardin et de niveau de sous-sol pour des parkings,
- Résidentiel hors site : sans sous-sol et pas d'usage privatif des eaux souterraines,
- L'usage industriel est présenté en prenant des hypothèses standards puisque aucun projet de ce type n'est prévu à ce jour.

Voies de transfert :

- Dégazage de substances depuis le sol et la nappe vers l'atmosphère (intérieur bâtiment et extérieur),
- Envol de poussières,
- Diffusion des substances organiques du sol vers les canalisations d'eau potable en PEHD,
- Volatilisation des substances présentes dans l'eau arrosage

Cibles :

- Sur site –usage résidentiel : enfants, adultes dans l'immeuble, les parkings, les jardins et personnes fréquentant occasionnellement l'immeuble,
- Hors site- usage résidentiel : enfants, adultes résidant, personnes fréquentant occasionnellement la résidence,
- Sur site - usage industriel : travailleurs, personnes en charge des espaces verts, personnes fréquentant occasionnellement le site.

Les résultats des modélisations et de l'étude concluent qu'en l'état au droit du site aucun usage n'est possible et hors du site le risque est acceptable sur la population enfants et adultes.

L'exploitant propose une stratégie de réhabilitation du site et une surveillance afin de le rendre compatible avec l'usage résidentiel:

- Sol de surface : confinement des terres restant en place par 50 cm de terre saine – mise en place d'un géotextile matérialisant et confinant les terres polluées, garantie de la pérennité des couvertures de surfaces (béton, enrobé, terre saine), interdiction d'utilisation des terres excavées pour l'aménagement des jardins, évacuation terre en filière adaptée selon leur qualité.
- Canalisations AEP : Isolation des canalisations d'AEP des terres restant en place,
- Qualité des sols : Dépollution par rapport au PCE (0,12 mg/kg au droit des parkings), réception des travaux de dépollution par le biais d'une étude de risque résiduel, aération des parkings souterrain à raison de 48 échanges d'air par jour.
- Nappe : interdiction de l'usage de la nappe au droit du site et en aval immédiat, mise en place d'une surveillance.

Les travaux de dépollution ont été réalisés entre le 16 juillet et le 3 octobre 2007. Ils ont consisté en l'excavation des terres situées au niveau des futurs jardins d'habitations sur 2 mètres de profondeur et au niveau du futur bâtiment de logements sur 4.4 mètres de profondeur, à la pose d'un film géotextile permettant de conserver la mémoire du site, à l'apport de terres saines sur une épaisseur de 2 mètres. Les canalisations d'eau potable ont été isolées par des terres propres.

Après travaux, une analyse des risques résiduelles a été réalisée. Transmise le 29 janvier 2008, elle démontre que les risques liés à la pollution résiduelles sont acceptables pour un usage du site de logements avec jardins et deux niveaux de sous-sol.

L'immeuble a depuis été construit.

Par arrêté préfectoral du 9 décembre 2008, il a été imposé à l'exploitant le suivi de la qualité des eaux souterraines au droit du site. L'analyse porte sur les solvants chlorés (trichloréthylène, tétrachloroéthylène, chlorure de vinyle).

L'exploitant a transmis le bilan quadriennal 2009-2013 de la surveillance des eaux souterraines au droit du site par courrier daté du 21/10/2013.

Le rapport concluait que l'ensemble des paramètres mesurés présentaient des concentrations inférieures à la limite de détection à l'exception du tétrachloroéthylène. Les teneurs en tétrachloroéthylène mesurées étaient inférieures aux valeurs de référence depuis le début des campagnes d'analyses en 2009. L'exploitant a été autorisé à arrêter le suivi des eaux souterraines en août 2014.

Le site n'appelle plus d'action de l'inspection.

Non renseigné(s)

Polluant(s) identifié(s)
Action(s) instruite(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Mesure de sécurité du site	-		✓ Evacuation de produits ou de déchets			
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Elimination en installation de stockage des déchets dangereux (ISDD)	
Description							

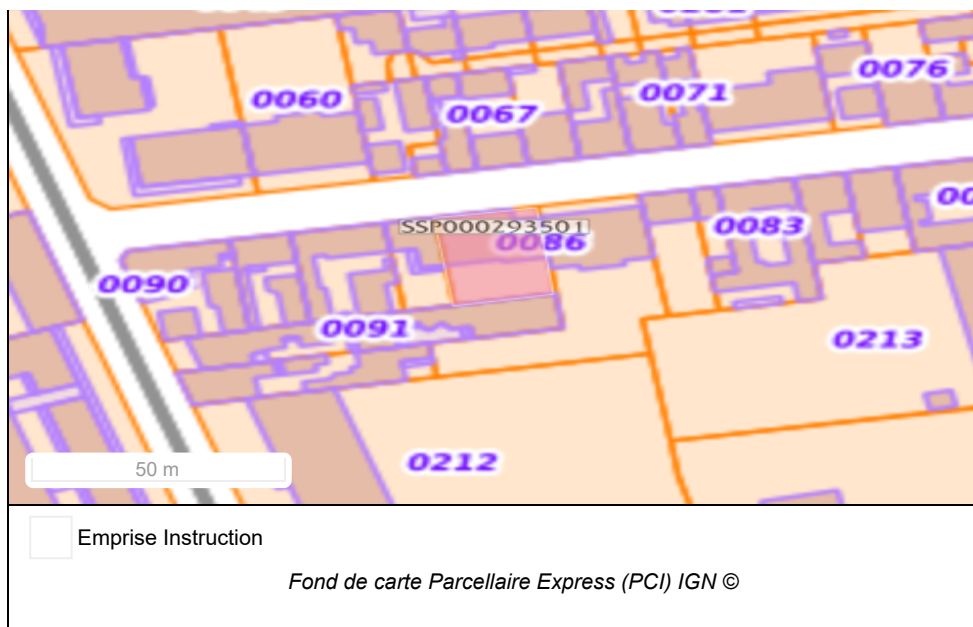
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Elimination en installation de stockage des déchets dangereux (ISDD)	
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Analyse des enjeux sanitaires (EQRS, ARR)	-	✓ Sol - Sous-sol				
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Analyse des enjeux sanitaires (EQRS, ARR)	-	✓ Eaux souterraines				
Description							

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		AK	86	

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00029350101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000293501

Ancien identifiant SIS 92SIS05087

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92012

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

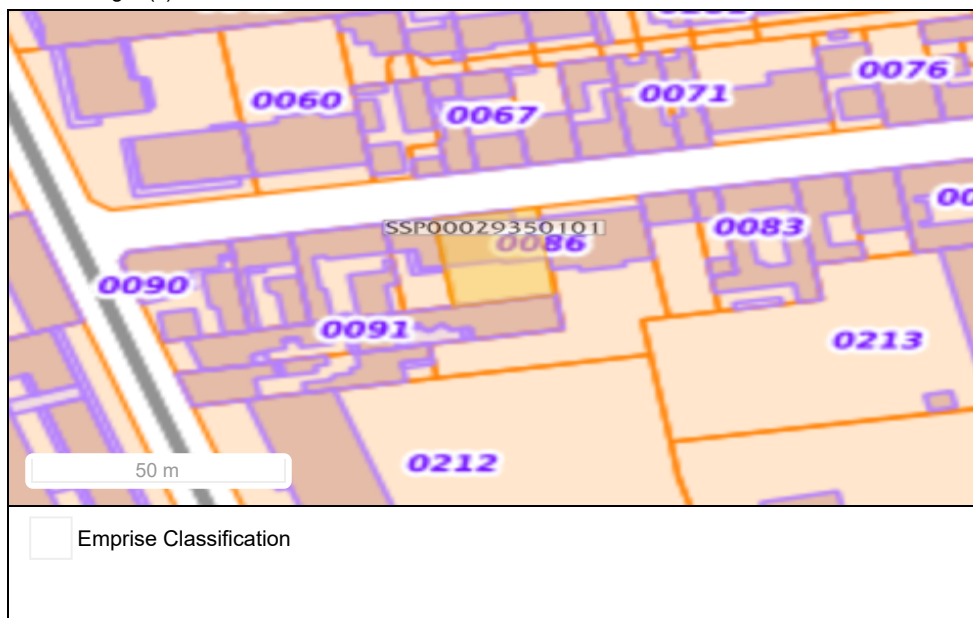
Description

Le site a accueilli un atelier de traitement de surface à partir des années 1960. La société Mayssonnier a arrêté ses activités le 31 janvier 2004, les différents bords de traitement ont été enlevés en octobre 2004. En 2005, l'exploitant a fait réaliser un diagnostic du site qui a mis en évidence une contamination de l'ensemble du site en métaux lourds, cyanures et solvants chlorés. Les travaux de dépollution (excavation des terres) ont été réalisés entre le 16 juillet et le 3 octobre 2007. Après travaux, une analyse des risques résiduels a été réalisée. Transmise le 29 janvier 2008, cette étude conclut que les risques liés à la pollution résiduelle sont acceptables pour un usage de logements avec jardins et deux niveaux de sous-sol. Un immeuble a depuis été construit. Observations: Suivi des eaux souterraines entre 2009 et 2013, arrêt autorisé en août 2014

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

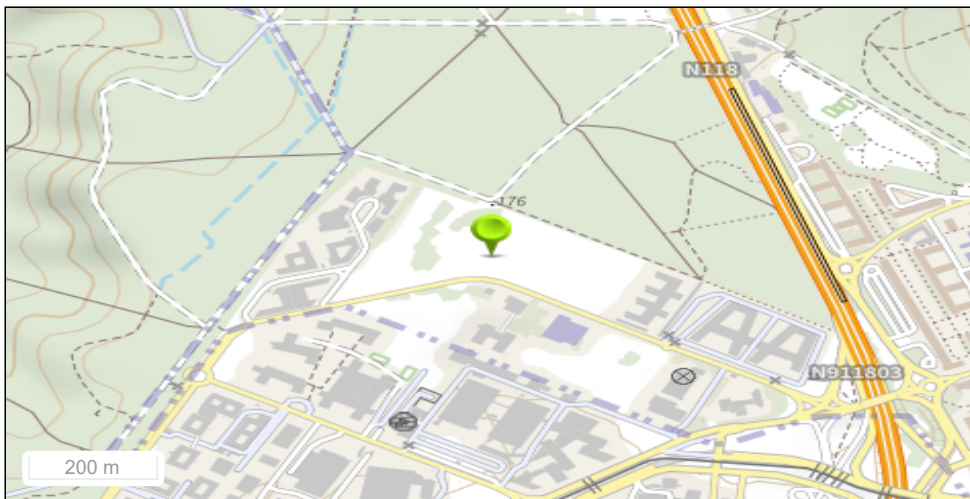
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		AK	86	

SSP0002953

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0002953
Nom usuel PCA (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE)
Code INSEE de l'établissement 92048
Commune principale MEUDON
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000295301			29/09/2020

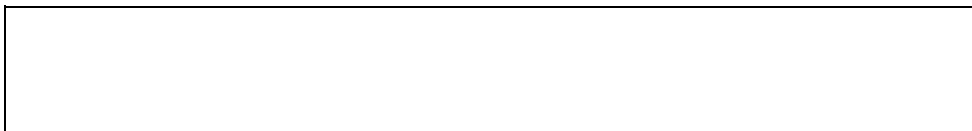
Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

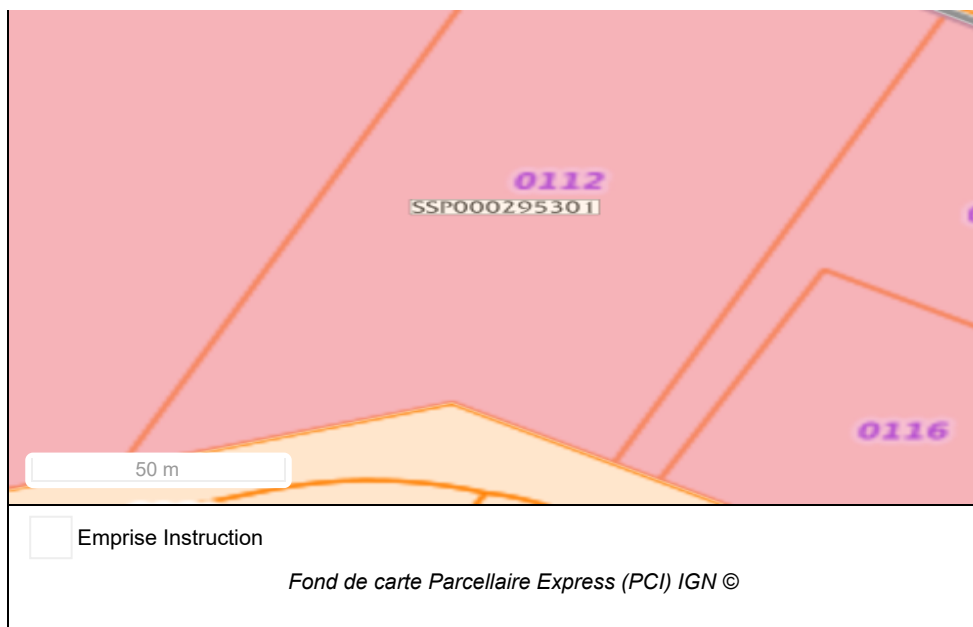
Identifiant de l'information de l'administration SSP000295301
Date de dernière mise à jour 29/09/2020
Nom Usuel Non renseigné
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés
Environnement

Depuis les années 1970, le site a appartenu à CITROEN, puis à PCA (PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE). Par courrier du 04/12/2014, l'exploitant a notifié la cessation définitive de ses activités à compter du 12/01/2015, et a transmis un diagnostic des sols mettant en évidence des anomalies en métaux (non volatils) sur plusieurs échantillons ainsi que des traces d'hydrocarbures, de fluorures et d'ammonium. Par courrier du 01/02/2016, l'exploitant a transmis un dossier de fin de travaux de dépollution et une analyse des risques résiduels montrant l'absence de risque sanitaire inacceptable. Le site est, à l'issue des travaux, compatible avec l'usage prévu, à savoir un usage tertiaire.

Description Depuis les années 1970, le site a appartenu à CITROEN, puis à PCA (PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE). Par courrier du 04/12/2014, l'exploitant a notifié la cessation définitive de ses activités à compter du 12/01/2015, et a transmis un diagnostic des sols mettant en évidence des anomalies en métaux (non volatils) sur plusieurs échantillons ainsi que des traces d'hydrocarbures, de fluorures et d'ammonium. Par courrier du 01/02/2016, l'exploitant a transmis un dossier de fin de travaux de dépollution et une analyse des risques résiduels montrant l'absence de risque sanitaire inacceptable. Le site est, à l'issue des travaux, compatible avec l'usage prévu, à savoir un usage tertiaire.

Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)
Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle

SSP00029530101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire

SSP000295301

Ancien identifiant SIS

92SIS05107

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92048

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

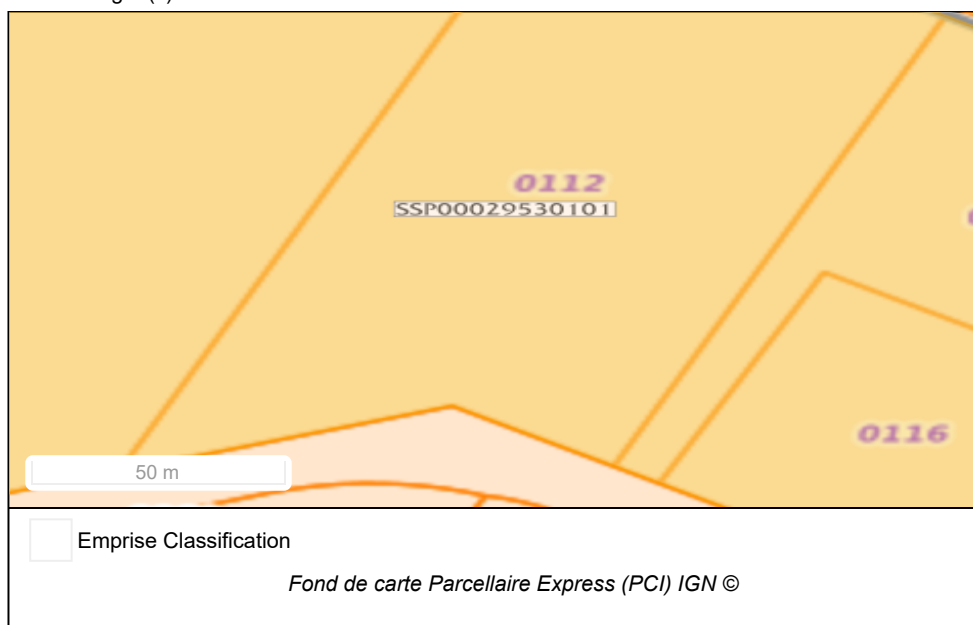
Description

Depuis les années 1970, le site a appartenu à CITROEN, puis à PCA (PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE). Par courrier du 04/12/2014, l'exploitant a notifié la cessation définitive de ses activités à compter du 12/01/2015, et a transmis un diagnostic des sols mettant en évidence des anomalies en métaux (non volatils) sur plusieurs échantillons ainsi que des traces d'hydrocarbures, de fluorures et d'ammonium. Par courrier du 01/02/2016, l'exploitant a transmis un dossier de fin de travaux de dépollution et une analyse des risques résiduels montrant l'absence de risque sanitaire inacceptable. Le site est, à l'issue des travaux, compatible avec l'usage prévu, à savoir un usage tertiaire.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MEUDON		AS	71	
MEUDON		AS	85	
MEUDON		AS	72	
MEUDON		AS	57	
MEUDON		AS	7	

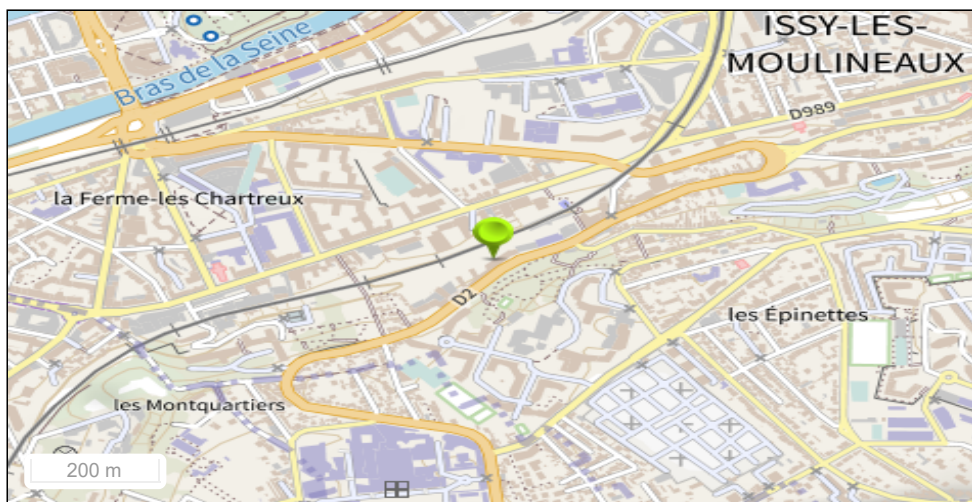
SSP0002954

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0002954
FONDERIE GEVELOT
92040
ISSY LES MOULINEAUX



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000295401			27/09/2021

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000295401

Date de dernière mise à jour

27/09/2021

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

92.0004 (BASOL)

Environnement

Le site a accueilli une ancienne fonderie de plomb de chasse. De plus, un dépôt de poudre pyrotechnique était situé dans les galeries d'une carrière souterraine sous l'ancienne fonderie. L'activité a cessé en 1992. Les investigations menées sur le site ont mis en évidence des contaminations importantes par le plomb à la fois dans les sols situés à proximité de l'ancienne fonderie et dans les remblais présents dans la carrière. Le site a été traité : enlèvement des dépôts de poudre accessibles, comblement partiel des galeries, traitement des sols contaminés au plomb. Un complexe d'immeubles de bureaux a été construit à l'issue de la dépollution sur ce site.

Description

Le site a été traité (enlèvement des dépôts de poudre accessibles et comblement partiel des galeries). Le sol contaminé au Pb est traité. L'incertitude sur la présence éventuelle de stockages enterrés a imposé au repreneur de bétonner le sol et à ne pas percer en profondeur.

Le site est donc traité, mais avec restriction d'usage recommandée à l'aménageur (sans AP).

Le site n'appelle plus d'action de l'inspection.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

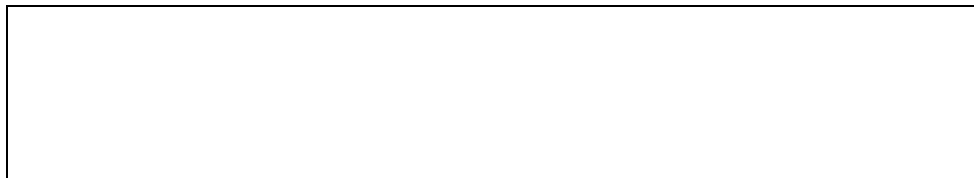
Action(s) instruite(s)

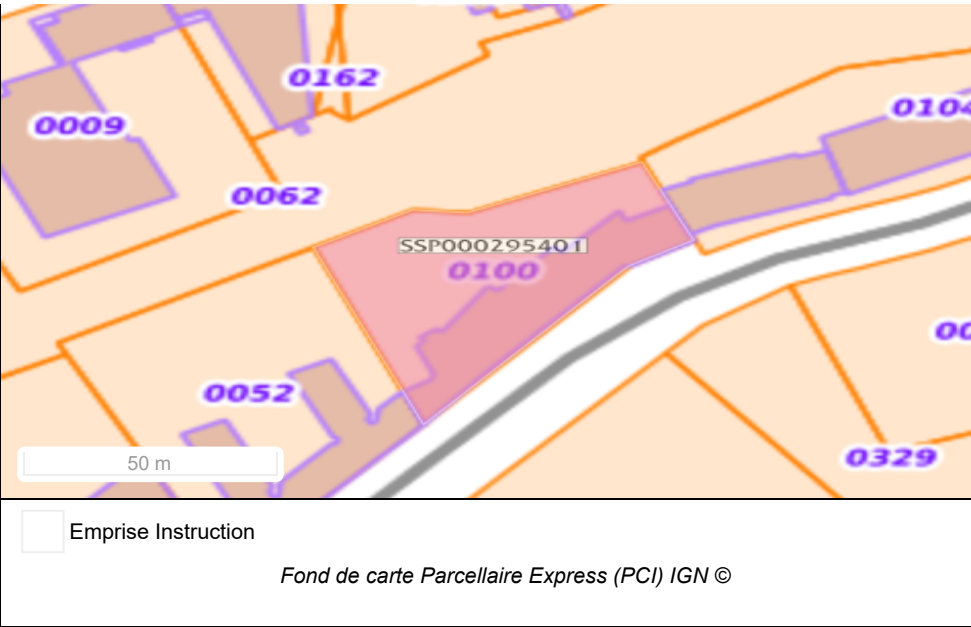
Non renseignée(s)

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Issy-les-Moulineaux	1	00	0100	92

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00029540101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000295401

Ancien identifiant SIS 92SIS05109

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92040

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

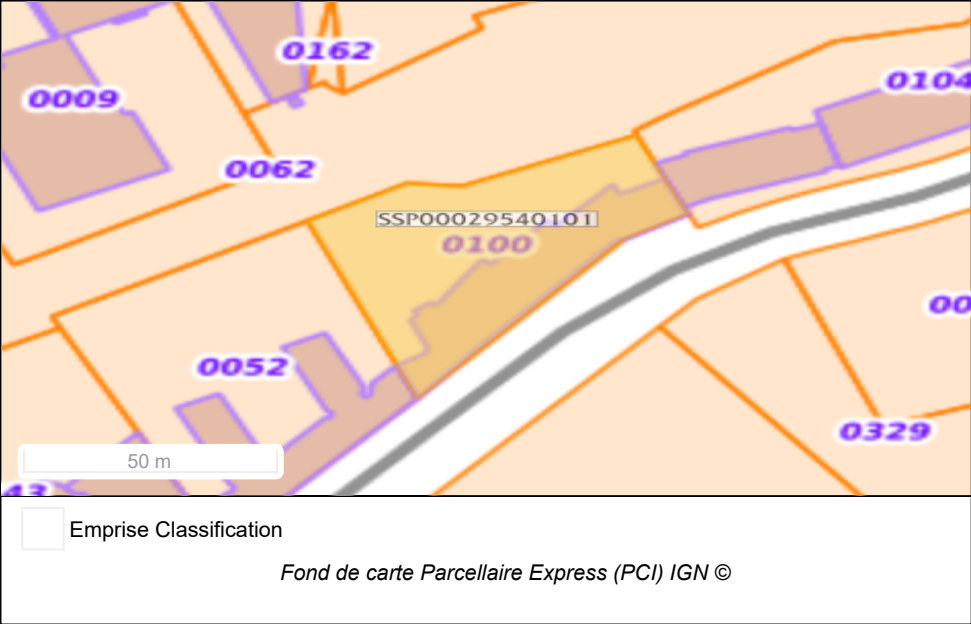
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Le site a accueilli une ancienne fonderie de plomb de chasse. De plus, un dépôt de poudre pyrotechnique était situé dans les galeries d'une carrière souterraine sous l'ancienne fonderie. L'activité a cessé en 1992. Les investigations menées sur le site ont mis en évidence des contaminations importantes par le plomb à la fois dans les sols situés à proximité de l'ancienne fonderie et dans les remblais présents dans la carrière. Le site a été traité : enlèvement des dépôts de poudre accessibles, comblement partiel des galeries, traitement des sols contaminés au plomb. Un complexe d'immeubles de bureaux a été construit à l'issue de la dépollution sur ce site.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		00	100	

SSP0003180

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement	SSP0003180
Nom usuel	ZAC DES BORDS DE SEINE
Code INSEE de l'établissement	92040
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX
Plan de situation	



Nombre d'information de l'administration	1
Historique des informations de l'administration	

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000318001			12/07/2017

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration	SSP000318001
Date de dernière mise à jour	12/07/2017
Nom Usuel	Non renseigné
Autre(s) identifiant(s)	92.0016 (BASOL)
Environnement	

L'activité anciennement exercée sur le site par la société Lassailly et Bichebois était la distillation de goudrons de houille issus d'usines à gaz (activité arrêtée en 1968). Le site a ensuite été exploité jusqu'en 1980 comme dépôt de bitume et centrale d'enrobage (par la Société Chimique de la Route). En 1981, un entrepôt a été construit pour le stockage de lubrifiants et a été exploité quelques années (par Elf Lubrifiant). Le site a été libéré pour la construction d'un immeuble après rachat du terrain en 1991. Les études ont montré un impact de la nappe en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), en benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) et en composés organo-halogénés volatils (COHV), ainsi qu'une pollution des sols par des hydrocarbures et des HAP. Des travaux de dépollution se sont déroulés entre 1999 et 2001. Une étude de risques fournie le 20/09/2001 et une tierce expertise datée de septembre 2003 ont confirmé la compatibilité du site avec les projets de construction de la SEM 92, à savoir un immeuble d'habitation.

Description	En 1991, le site a été racheté par la SEM92 pour l'aménagement de la ZAC des Bords de Seine. Le propriétaire a investigué le terrain et a découvert plusieurs zones de pollution. Les études ont montré : - un impact de la nappe superficielle (6 m de profondeur) et de la nappe semi-captive de la craie (15 m de profondeur) en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), en Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène (BTEX) et en Composés Organo-Halogénés Volatils (COHV); - une pollution des sols par des hydrocarbures et des HAP. Des travaux de dépollution se sont déroulés entre 1999 et 2001. Ils ont consisté en des travaux de terrassement et en un traitement des nappes par strippage et passage sur charbon actif. Une étude de risques fournie le 20/09/2001 a confirmé la compatibilité du site avec les projets de
-------------	---

construction de la SEM 92. Une tierce expertise datée de septembre 2003 a confirmé cette compatibilité.

Polluant(s) identifié(s)

Polluant identifié
Benzène et dérivés / Somme de benzene, toluene, ethylbenzene, xylenes (BTEX) COHV, solvants chlorés, fréons HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés) Hydrocarbures et indices liés

Action(s) instruite(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Mesure de sécurité du site	-		✓ Evacuation de produits ou de déchets			
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Eaux souterraines		✓ Ventilation de la zone non saturée (venting)		
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Elimination en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) ✓ Elimination en installation de stockage des déchets dangereux (ISDD) ✓ Méthode biologique ou chimique	
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol		✓ Ventilation de la zone non	✓ Méthode biologique	

					saturée (venting)	ou chimique	
Description							
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Diagnostic et Analyse	-	✓ Sol - Sous-sol				
Description							
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Diagnostic et Analyse	-	✓ Eaux souterraines				
Description							

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)

Emprise Instruction

Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©

Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) règlementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

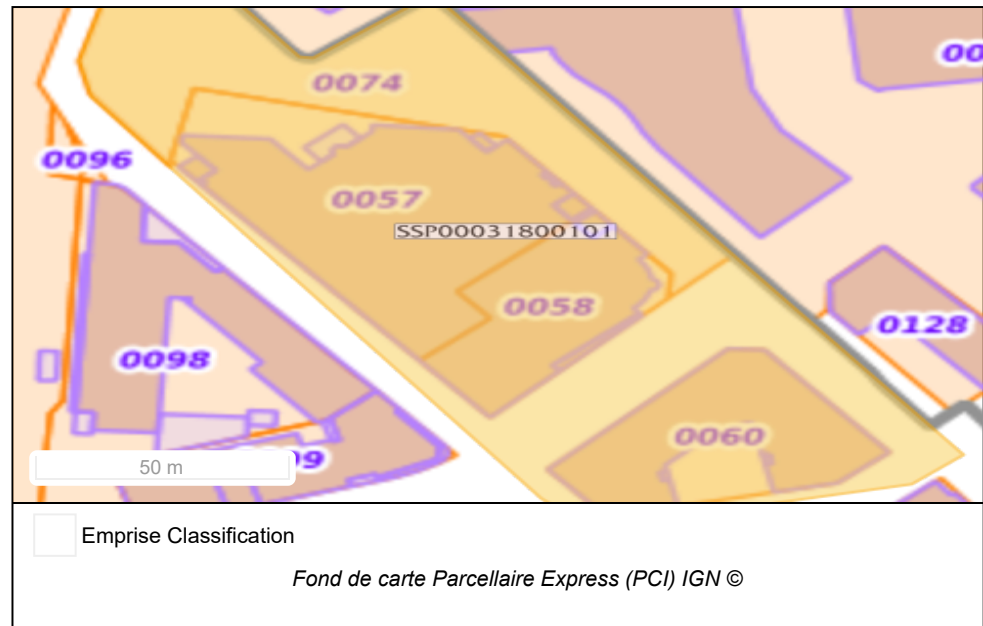
Identifiant de l'obligation règlementaire liée à la parcelle	SSP00031800101				
Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation règlementaire	SSP000318001				
Ancien identifiant SIS	92SIS05341				
Type d'obligation règlementaire	<table> <tr> <th>Secteur d'Information sur les Sols (SIS)</th><th>Servitude d'Utilité Publique (SUP)</th></tr> <tr> <td>X</td><td></td></tr> </table>	Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)	X	
Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)				
X					
Code INSEE	92040				
Date de dernière mise à jour	29/09/2020				
Date de l'Arrêté Préfectoral	Non renseignée				
Nom(s) Usuel(s)	Non renseigné				
Description	L'activité anciennement exercée sur le site par la société Lassailly et Bichebois était la distillation de goudrons de houille issus d'usines à gaz (activité arrêtée en 1968). Le site a ensuite été exploité				

jusqu'en 1980 comme dépôt de bitume et centrale d'enrobage (par la Société Chimique de la Route). En 1981, un entrepôt a été construit pour le stockage de lubrifiants et a été exploité quelques années (par Elf Lubrifiant). Le site a été libéré pour la construction d'un immeuble après rachat du terrain en 1991. Les études ont montré un impact de la nappe en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), en benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) et en composés organo-halogénés volatils (COHV), ainsi qu'une pollution des sols par des hydrocarbures et des HAP. Des travaux de dépollution se sont déroulés entre 1999 et 2001. Une étude de risques fournie le 20/09/2001 et une tierce expertise datée de septembre 2003 ont confirmé la compatibilité du site avec les projets de construction de la SEM 92, à savoir un immeuble d'habitation.

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0F	57	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	58	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	60	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	74	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	75	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	76	
ISSY LES MOULINEAUX		0F	77	

SSP0003220

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003220
RENAULT ILE SEGUIN
92012
BOULOGNE BILLANCOURT



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000322001			22/05/2013

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000322001

Date de dernière mise à jour

22/05/2013

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

92.0001 (BASOL)

Environnement

L'Ile Seguin a accueilli une partie de l'usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Des reconnaissances environnementales effectuées en 1993 ont mis en évidence une pollution des sols et des eaux souterraines en hydrocarbures totaux, métaux lourds, phénols, composés organiques volatils (COV). Les opérations de réhabilitation ont commencé par des traitements de sols (phase A de juin 1998 à février 2000) puis le démantèlement des structures et le traitement des sols de certaines parties (phase B à partir de fin 2003). Le site est maintenant réhabilité. Un procès verbal de récolement a été dressé le 3 juillet 2009 constatant la réalisation des objectifs de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2006. Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages. Les nouveaux usages sont les suivants : hôtel, pavillon d'exposition, cité de la musique, centre culturel.

Description

Par arrêté préfectoral du 09/05/1995, il a été prescrit à la société RENAULT les conditions de réhabilitation du site.

Des reconnaissances ont permis de préciser les volumes à traiter. 6 zones ont été définies : les zones 1 à 5 concernent une excavation de remblais suivie d'un traitement des terres en biotertre, la zone 2 concerne un nettoyage de fosses à presse et les zones 3, 5 et 6 concernent un traitement de remblais et sols in-situ par bioventing.

Des traitements ont été réalisés de juin 1998 à février 2000, avant démolition des superstructures (phase A).

La phase B, comprenant la démolition des bâtiments, a commencé fin 2003. Elle a permis de traiter la pointe aval de l'Ile, la zone des fosses de presse et des fosses à paqueter, ainsi que les zones dites "intermédiaires". Cette réhabilitation repose sur des diagnostics complémentaires (EDR réalisée fin 2005 afin de définir des objectifs de réhabilitation) ; ceux-ci ont été repris dans un arrêté préfectoral du 18 octobre 2006 (qui a abrogé et remplacé l'arrêté de juin 1995). Cette modification a été motivée en particulier par un souci d'harmonisation de l'arrêté applicable à l'Ile Seguin avec ceux

du Trapèze, de mise à jour pour tenir compte des ajustements techniques opérés durant les travaux de réhabilitation (ex : protocole de réception des terres après travaux revu en concertation avec le laboratoire central de la préfecture de police) et d'intégration des principes découlant de la modification du décret du 21 septembre 1977 (article 34-1 et suivants) ; à ce titre, on utilise le terme "réhabilitation" au lieu de "dépollution" ; des objectifs de réhabilitation permettant tels types d'usage ont été imposés (alors que le principe sur lequel reposait l'arrêté de 1995 ne prévoyait pas ce type de méthode à l'époque).

La réhabilitation du site est terminée et le dossier de fin de travaux en date d'octobre 2008 a été fourni. Le PV de récolement a été rédigé constatant la réalisation des objectifs de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2006.

Sauf éléments nouveaux, ce site n'appelle plus d'action de la part de l'inspection des installations classées.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

Action(s) instruite(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieus	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Mesure de sécurité du site	-			✓ Interdiction d'accès (clôture...) ✓ Gardiennage ✓ Evacuation de produits ou de déchets		
Description							

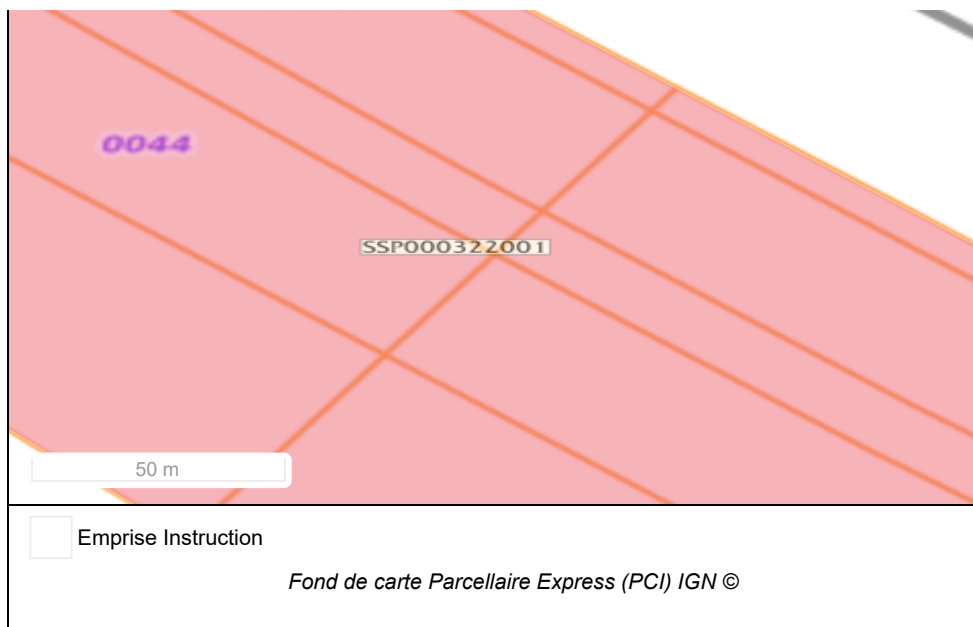
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieus	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Méthode biologique ou chimique ✓ Incinération	
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieus	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol		✓ Ventilation de la zone non saturée (venting)	✓ Méthode biologique ou chimique	
Description							

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032200101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000322001

Ancien identifiant SIS 92SIS05386

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92012

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

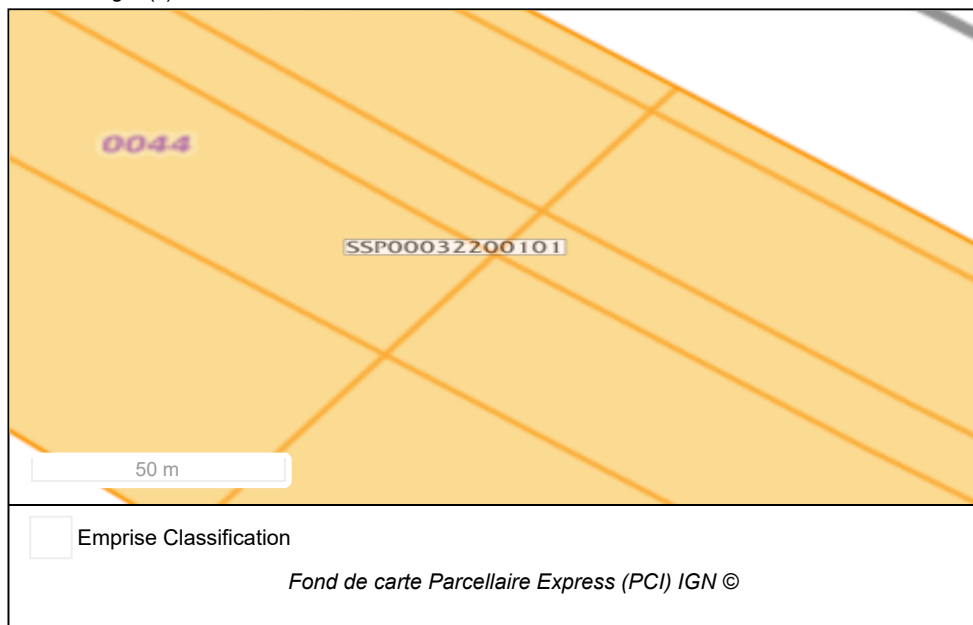
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description L'Ile Seguin a accueilli une partie de l'usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Des reconnaissances environnementales effectuées en 1993 ont mis en évidence une pollution des sols et des eaux souterraines en hydrocarbures totaux, métaux lourds, phénols, composés organiques volatils (COV). Les opérations de réhabilitation ont commencé par des traitements de sols (phase A de juin 1998 à février 2000) puis le démantèlement des structures et le traitement des sols de certaines parties (phase B à partir de fin 2003). Le site est maintenant réhabilité. Un procès verbal de récolement a été dressé le 3 juillet 2009 constatant la réalisation des objectifs de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2006. Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages. Les nouveaux usages sont les suivants : hôtel, pavillon d'exposition, cité de la musique, centre culturel.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	10	
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	11	
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	12	
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	13	
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	14	
BOULOGNE BILLANCOURT		BC	15	

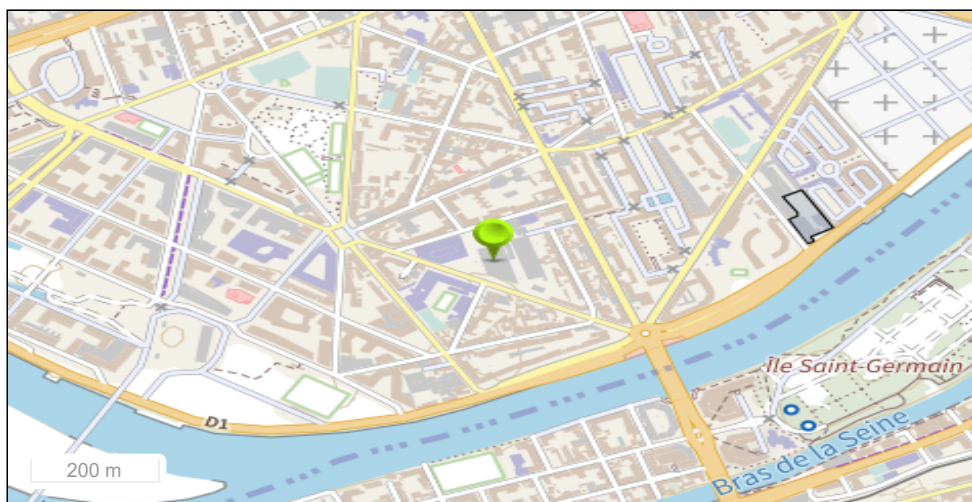
SSP0003221

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003221
RENAULT ILOT M
92012
BOULOGNE BILLANCOURT



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000322101			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000322101

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en septembre 2008. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : métaux, hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organo-halogénés volatils (COHV), toluène, xylène. Cependant, les concentrations mesurées ne remettaient pas en cause l'usage de type tertiaire (bureaux, commerces...) de l'époque. Dans le cadre d'un changement d'usage pour la création d'un établissement scolaire, l'évaluation des risques sanitaires réalisée en avril 2013 et complétée en avril 2014 a conclu à la compatibilité de l'état du site avec cet usage.

Description

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en septembre 2008. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : métaux, hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organo-halogénés volatils (COHV), toluène, xylène. Cependant, les concentrations mesurées ne remettaient pas en cause l'usage de type tertiaire (bureaux, commerces...) de l'époque. Dans le cadre d'un changement d'usage pour la création d'un établissement scolaire, l'évaluation des risques sanitaires réalisée en avril 2013 et complétée en avril 2014 a conclu à la compatibilité de l'état du site avec cet usage.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

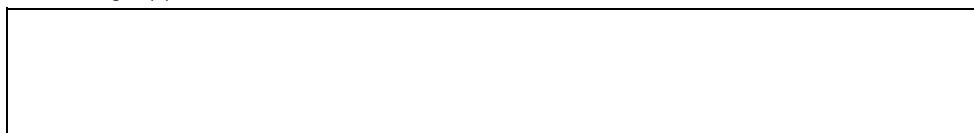
Action(s) instruite(s)

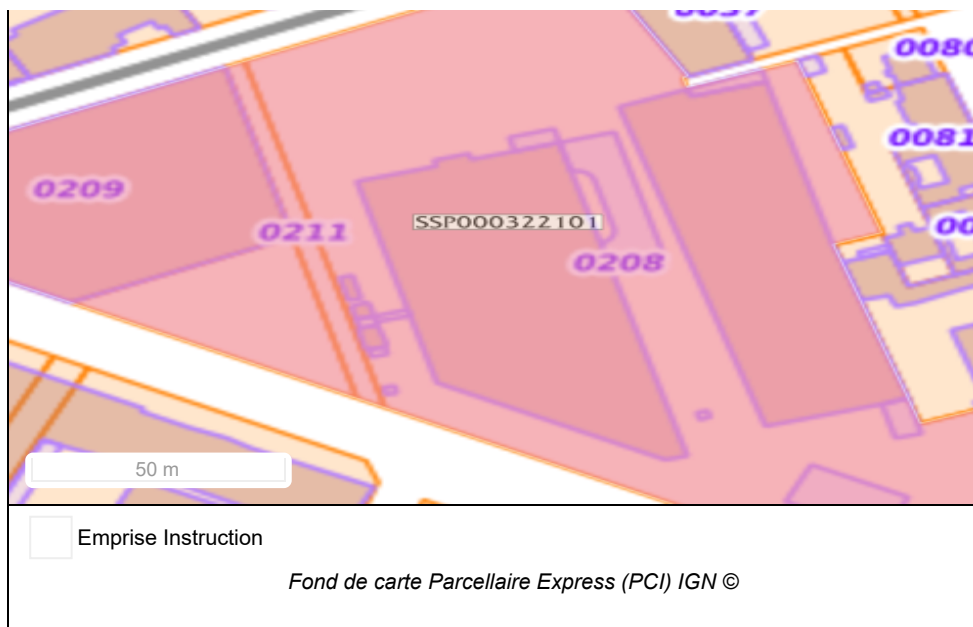
Non renseignée(s)

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP000322101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000322101

Ancien identifiant SIS 92SIS05387

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92012

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

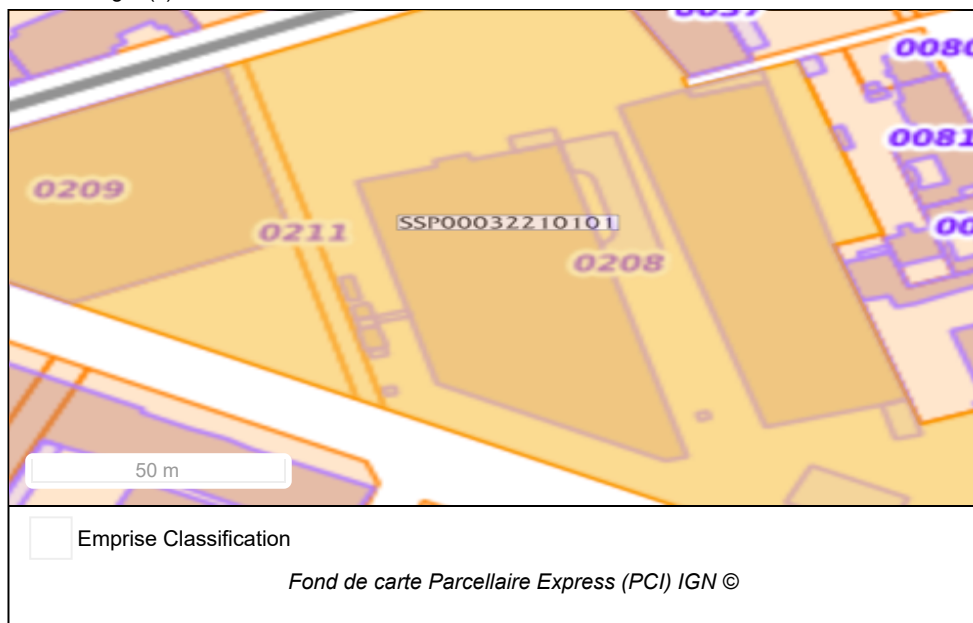
Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'ilot a été réalisé en septembre 2008. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : métaux, hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organo-halogénés volatils (COHV), toluène, xylène. Cependant, les concentrations mesurées ne remettaient pas en cause l'usage de type tertiaire (bureaux, commerces...) de l'époque. Dans le cadre d'un changement d'usage pour la création d'un établissement scolaire, l'évaluation des risques sanitaires réalisée en avril 2013 et complétée en avril 2014 a conclu à la compatibilité de l'état du site avec cet usage.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	36	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	98	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	151	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	154	

SSP0003223

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

Nom usuel

Code INSEE de l'établissement

Commune principale

Plan de situation

SSP0003223

RENAULT ILOT Y

92012

BOULOGNE BILLANCOURT



Nombre d'information de l'administration

Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000322301			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

Date de dernière mise à jour

Nom Usuel

Autre(s) identifiant(s)

Environnement

SSP000322301

29/09/2020

Non renseigné

Non renseignés

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en novembre 2007. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : composés organo-halogénés volatils (COHV), composés aromatiques volatils (CAV), polychlorobiphényles (PCB), métaux lourds. L'arrêté préfectoral du 24/10/2011 a imposé des prescriptions de remise en état du site, dont la réalisation ne nécessitait pas de travaux de dépollution. Conformément aux usages définis, des immeubles de bureaux et d'habitation sont en cours de construction sur le site.

Description

Observations: Le site a été remis en état dans les mêmes conditions que celles fixées par l'arrêté préfectoral du 18/10/2006 concernant le site voisin du Trapèze Est.

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en novembre 2007. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : composés organo-halogénés volatils (COHV), composés aromatiques volatils (CAV), polychlorobiphényles (PCB), métaux lourds. L'arrêté préfectoral du 24/10/2011 a imposé des prescriptions de remise en état du site, dont la réalisation ne nécessitait pas de travaux de dépollution. Conformément aux usages définis, des immeubles de bureaux et d'habitation sont en cours de construction sur le site.

Polluant(s) identifié(s)

Action(s) instruite(s)

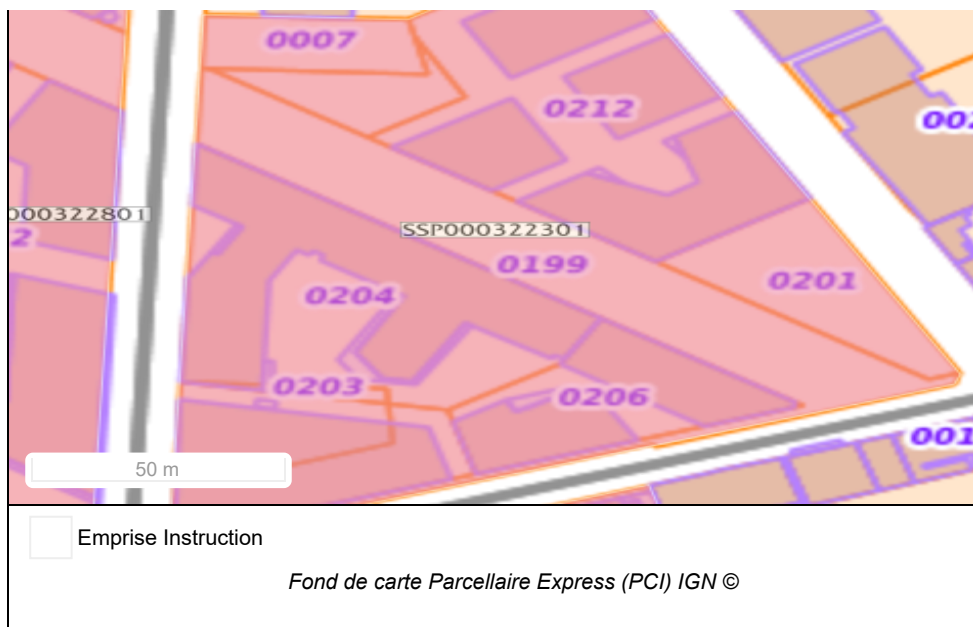
Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)

Non renseignée(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032230101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000322301

Ancien identifiant SIS 92SIS05390

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92012

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

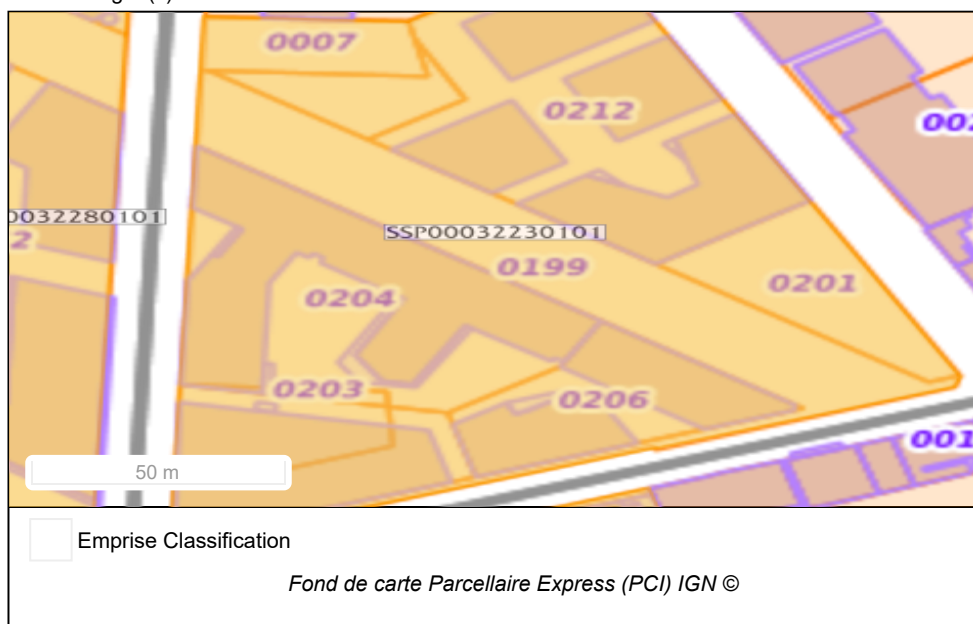
Description

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'ilot a été réalisé en novembre 2007. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : composés organo-halogénés volatils (COHV), composés aromatiques volatils (CAV), polychlorobiphényles (PCB), métaux lourds. L'arrêté préfectoral du 24/10/2011 a imposé des prescriptions de remise en état du site, dont la réalisation ne nécessitait pas de travaux de dépollution. Conformément aux usages définis, des immeubles de bureaux et d'habitation sont en cours de construction sur le site. Observations: Le site a été remis en état dans les mêmes conditions que celles fixées par l'arrêté préfectoral du 18/10/2006 concernant le site voisin du Trapèze Est.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	7	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	13	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	198	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	199	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	200	
BOULOGNE BILLANCOURT		BH	201	

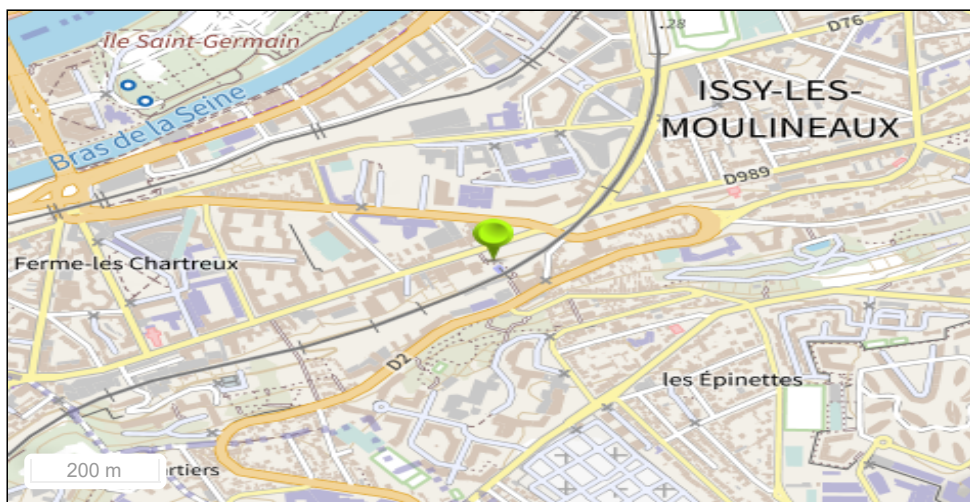
SSP0003226

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003226
BP FRANCE
92040
ISSY LES MOULINEAUX



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000322601			06/03/2017

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000322601

Date de dernière mise à jour

06/03/2017

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

92.0079 (BASOL)

Environnement

Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1973 et juin 2010. Un diagnostic environnemental réalisé en juillet 2011 a mis en évidence une pollution des sols et de la nappe souterraine en hydrocarbures, benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX). Les opérations de traitement ont été menées entre avril 2012 et mai 2014. Le site a été remis en état pour un usage non sensible de type commercial ou artisanal ou bureaux.

Description

Le 6 juillet 2011, BP FRANCE a transmis un diagnostic du site, une évaluation des risques sanitaires et un plan de gestion. Ces documents font apparaître une contamination :

- des sols en hydrocarbures, benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX),
- de la nappe souterraine en hydrocarbures et BTEX essentiellement.

L'exploitant a proposé la mise en place d'un traitement de la nappe par extraction double phase et traitement sur charbon actif. Il prévoyait la remise en état du site pour un usage de type non sensible (commercial, artisanal, de bureaux, ...).

L'arrêté préfectoral du 29 novembre 2011 a prescrit à l'exploitant les conditions de remise en état du site.

Les travaux d'écrouissage du surnageant et de traitement des eaux souterraines ont débuté en avril 2012 et se sont achevés en mai 2014. La surveillance des eaux souterraines est réalisée trimestriellement.

Des travaux d'extraction et traitement de l'air du sol ont été menés de juillet 2012 à novembre 2013.

Le 21 juillet 2014, l'exploitant a transmis un rapport de fin de travaux de dépollution du site ainsi que

les résultats de la dernière campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines réalisée en mars 2014, après le traitement des eaux. Ces résultats mettent en évidence que le traitement a permis d'éliminer les phases flottantes d'hydrocarbures, de réduire d'environ 75% les concentrations en hydrocarbures mesurées sur les ouvrages du site et de réduire d'environ 97% les teneurs maximales mesurées en benzène au sein des ouvrages du site. Certaines teneurs restaient encore significatives.

Le 1er et le 17 octobre 2014, l'exploitant a transmis un bilan final des opérations, une analyse des risques sanitaires résiduels et une interprétation de l'état des milieux. Il a apporté des compléments à ces documents le 2 avril 2015 et le 14 octobre 2015. Les mesures réalisées dans l'ancienne boutique et dans des piézaires ont mis en évidence des teneurs en polluants inférieures aux valeurs de référence, voire inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

Au vu de l'ensemble des éléments transmis, l'inspection a proposé de considérer que les mesures prises pour la remise en état du site étaient conformes aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2011 et que le site, après les travaux de dépollution, était compatible avec un usage non sensible de type commercial ou artisanal ou bureaux.

L'inspection a proposé de demander à l'exploitant de poursuivre la surveillance des eaux souterraines et de se positionner sur la forme que prendront les restrictions d'usage qui ont été proposées dans le bilan final des opérations. Les résultats de la campagne de surveillance des eaux souterraines de juillet 2015 ont confirmé l'absence de phase hydrocarbonnée surnageante sur les 4 ouvrages de surveillance et un impact localisé en partie Sud-Est du site en BTEX et hydrocarbures.

Polluant(s) identifié(s)

Action(s) instruite(s)

Non renseigné(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Mesure de sécurité du site	-			✓ Interdiction d'accès (clôture...) ✓ Evacuation de produits ou de déchets		
Description							

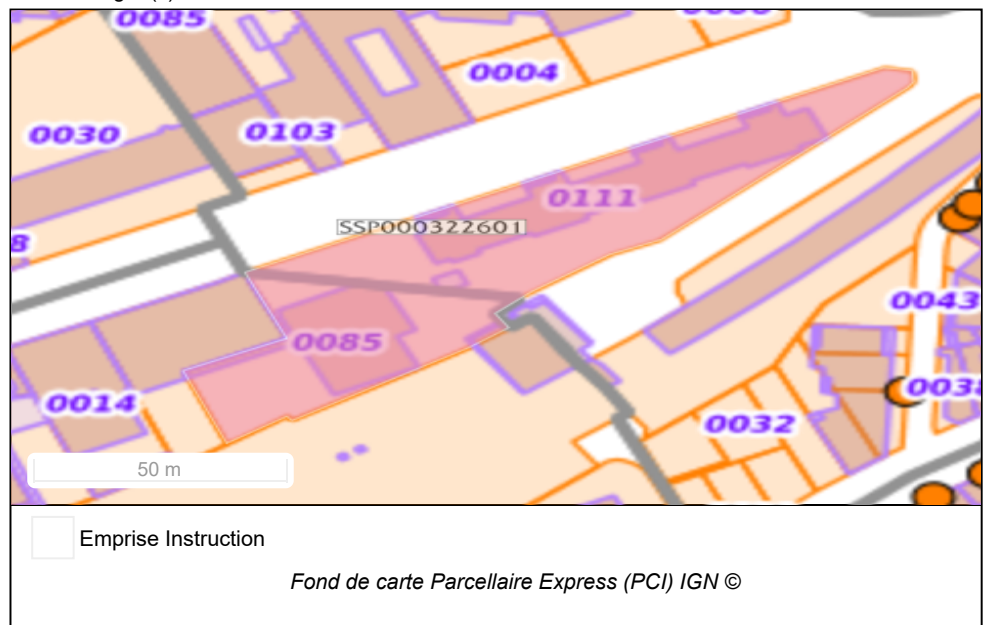
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-		✓ Eaux souterraines		✓ Barbotage in situ (sparging) ✓ Oxydation chimique	
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-		✓ Sol - Sous-sol		✓ Elimination en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) ✓ Elimination en installation de stockage des déchets	

							dangereux (ISDD)	
Description								
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieus	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets	
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Excavation des sols ✓ Elimination en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) ✓ Elimination en installation de stockage des déchets dangereux (ISDD)		
Description								

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032260101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000322601

Ancien identifiant SIS 92SIS05393

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92040

Date de dernière mise à jour

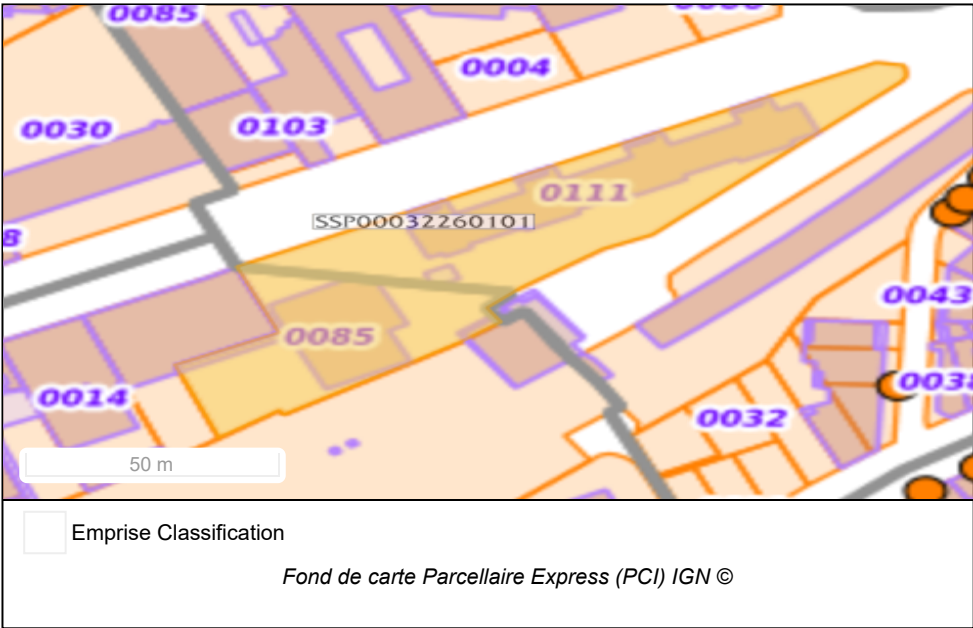
29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral
Nom(s) Usuel(s)
Description

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseignée
Non renseigné
Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1973 et juin 2010. Un diagnostic environnemental réalisé en juillet 2011 a mis en évidence une pollution des sols et de la nappe souterraine en hydrocarbures, benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX). Les opérations de traitement ont été menées entre avril 2012 et mai 2014. Le site a été remis en état pour un usage non sensible de type commercial ou artisanal ou bureaux.

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0O	85	
ISSY LES MOULINEAUX		0R	111	

SSP0003228

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

Nom usuel

Code INSEE de l'établissement

Commune principale

Plan de situation

SSP0003228

RENAULT TRAPEZE Hors Zone BL1/BL2

92012

BOULOGNE BILLANCOURT



Nombre d'information de l'administration

Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000322801			18/07/2017

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

Date de dernière mise à jour

Nom Usuel

Autre(s) identifiant(s)

Environnement

SSP000322801

18/07/2017

Non renseigné

92.0013 (BASOL)

Description

Le site du Trapèze est un ancien site exploité par Renault (construction automobile), dont l'activité a cessé en 1992. Des diagnostics environnementaux ont mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures, composés organiques volatils (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux, ainsi qu'une pollution des eaux souterraines par des COV, des composés organo-halogénés volatils (COHV) et des hydrocarbures. Des travaux de dépollution ont été effectués selon un découpage par zones (Trapèze ouest, Trapèze est, îlot C). Le procès-verbal de récolement a été dressé le 14/09/2006 pour l'îlot C, le 22/12/2009 pour la partie ouest, le 17/02/2010 pour la partie est. Le site a été remis en état pour les usages suivants : aménagements paysagers, voirie, bâtiments de bureaux ou locaux pouvant accueillir du public avec un niveau de parking en sous-sol, bâtiments destinés au logement avec un niveau de parking en sous-sol.

Observations: Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages : lycée, centre culturel et culturel sans niveau de parking.

Les polluants mis en évidence dans les sols, les bétons et les remblais, sont du même type que ceux mis en évidence sur l'Ile Seguin ou le Bas Meudon (hydrocarbures, COV, HAP, métaux). Les différentes études initiales sur l'état du sol et du sous-sol montrent que les eaux souterraines ont été polluées par des COV, des COHV et des hydrocarbures.

Les 6 zones concernées par l'arrêté préfectoral (AP) du 27 juin 2002 (Trapèze "ouest") ont été investiguées et réhabilitées. Le procès verbal de récolement (PV) a été délivré le 22 décembre 2009 au vu du document final de fin de travaux.

Il en est de même pour l'îlot C (PV de récolement du 14 septembre 2006), qui excluait toutefois trois zones pour lesquelles les objectifs de l'AP du 19 mars 2004 n'ont pas été atteints pour des raisons pratiques. Ces zones ont fait l'objet de compléments de réhabilitation dans le cadre des travaux portant sur le Trapèze "est" (AP du 19 juillet 2005).

La réhabilitation du Trapèze "est" est terminée et un PV de récolement attestant du respect des objectifs de réhabilitation a été dressé le 17 février 2010.

Pour l'ensemble de ces zones, les travaux de dépollution ont consisté en l'excavation des matériaux et des terres contaminés.

Après réhabilitation, les usages autorisés sont les suivants : aménagement paysager, voirie, bâtiment de bureaux ou locaux pouvant accueillir du public avec un ou plusieurs niveaux de parking en sous-sol, bâtiment destiné au logement avec un ou plusieurs niveaux de parkings en sous-sol. Les usages suivants sont interdits : jardins potagers ou fruitiers, destinés à l'alimentation humaine, activités agricoles ou maraîchères.

Sauf élément nouveau, les zones susvisées n'appellent plus d'actions de l'inspection des installations classées.

=====

Cas particulier de l'îlot BL1-BL2 (bâtiment dit Squarecom)

Les résultats des campagnes semestrielles de surveillance de la qualité des eaux souterraines de 2011 montrent que la situation n'est pas stabilisée, du fait de teneurs importantes en trichloroéthylène, cis 1,2 dichloroéthylène et chlorure de vinyle dans la nappe au droit de cet îlot. Les études de risque sanitaire antérieures, réalisées notamment pour le bâtiment situé sur l'îlot BL1-BL2 et pour les bâtiments sensibles situés à proximité sont toujours vérifiées, elles ne montrent aucun impact sanitaire. Toutefois, la décomposition des polluants pourrait modifier notablement cette conclusion.

Actuellement, une barrière hydraulique (système de drainage permettant de pomper la nappe souterraine polluée pour empêcher l'extension de la pollution à l'extérieur du site) est en place et fonctionne. Le bâtiment n'est plus occupé en attendant la réalisation de la dépollution du site.

Des mesures de gestion pérennes de la source de pollution située au droit du bâtiment sont donc nécessaires. Une demande en ce sens a été faite à l'exploitant début 2012. Un plan de gestion présentant les travaux de dépollution envisagé a ainsi été remis par l'ancien exploitant le 3 octobre 2013. Puis, un arrêté préfectoral du 9 janvier 2014 lui a prescrit la réalisation de ces travaux de dépollution (excavation des terres contaminées, traitement des eaux souterraines, maintien et entretien de la barrière hydraulique pendant toute la durée des travaux). Ces travaux nécessitent la démolition du bâtiment, des études ayant démontré qu'il ne pourrait résister à l'excavation importante de terres où reposent ses fondations.

Cependant, le permis de démolir le bâtiment a été refusé par la mairie de Boulogne le 23 janvier 2014.

Une mission de médiation a recherché à compter de juillet 2014 une solution qui satisfasse la mairie, le propriétaire du site, Renault et la famille de l'architecte du bâtiment. Cette mission a abouti à un nouveau projet immobilier qui prévoit :

- la destruction totale du bâtiment BL1 et partielle du bâtiment BL2 dans sa partie Nord, puis la construction d'un bâtiment de bureaux sur 4 niveaux de sous-sols à usage de parking
- le maintien partiel du bâtiment BL2 et son réaménagement en espaces tertiaires avec mise en place localement de locaux techniques en R-1.

Un nouveau plan de gestion concernant l'emprise du projet immobilier, élaboré par l'aménageur, a été transmis par Renault le 25 octobre 2016, accompagné d'une note technique concernant le traitement de la nappe entre le périmètre du projet immobilier et la barrière hydraulique.

Le plan de gestion a été analysé par l'inspection, qui n'a pas émis d'objection aux techniques de dépollution retenues sur l'emprise du projet. Il a cependant été mis à jour suite à des investigations complémentaires sur les gaz du sol. Un plan de gestion de la nappe a également été réalisé. Sur la base de l'ensemble de ces éléments, l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2014 sera alors révisé.

Polluant(s) identifié(s)

Polluant identifié
Benzène et dérivés / Somme de benzène, toluène, éthylbenzène, xylenes (BTEX) COHV, solvants chlorés, fréons COHV, solvants chlorés, fréons / Trichloroéthylène HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés) Hydrocarbures et indices liés Metaux et métalloïdes / Arsenic Metaux et métalloïdes / Cadmium Metaux et métalloïdes / Cuivre Metaux et métalloïdes / Mercure Metaux et métalloïdes / Nickel Metaux et métalloïdes / Plomb Metaux et métalloïdes / Zinc

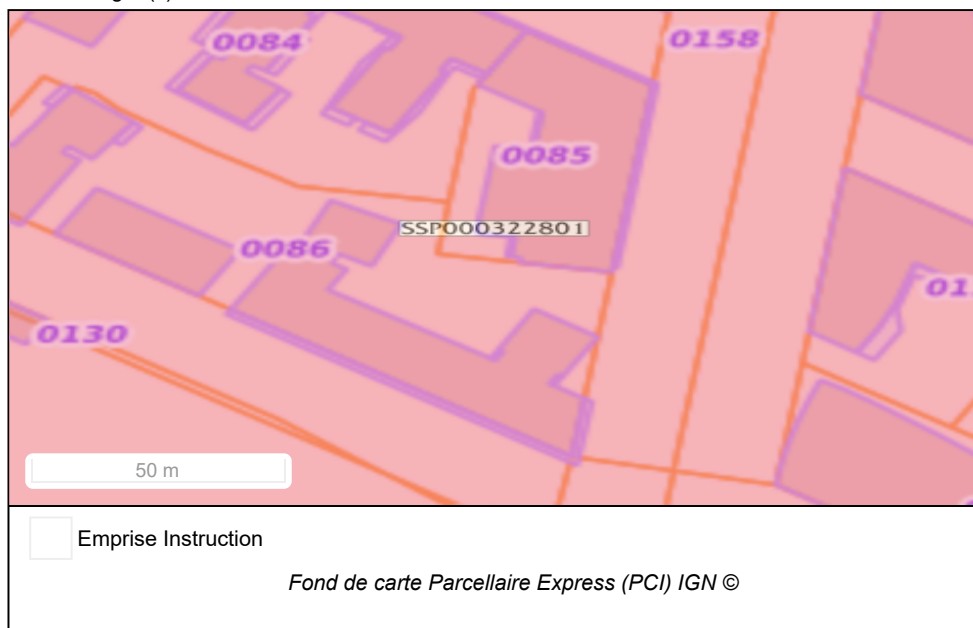
Action(s) instruite(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux	Travaux de dépollution	-	✓ Eaux souterraines		✓ Oxydation chimique	✓ Méthode biologique	

de réhabilitation						ou chimique	
Description							
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Diagnostic et Analyse	-	✓ Sol - Sous-sol				
Description							
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation	Diagnostic et Analyse	-	✓ Eaux souterraines				
Description							

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032280101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000322801

Ancien identifiant SIS 92SIS05395

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92012

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

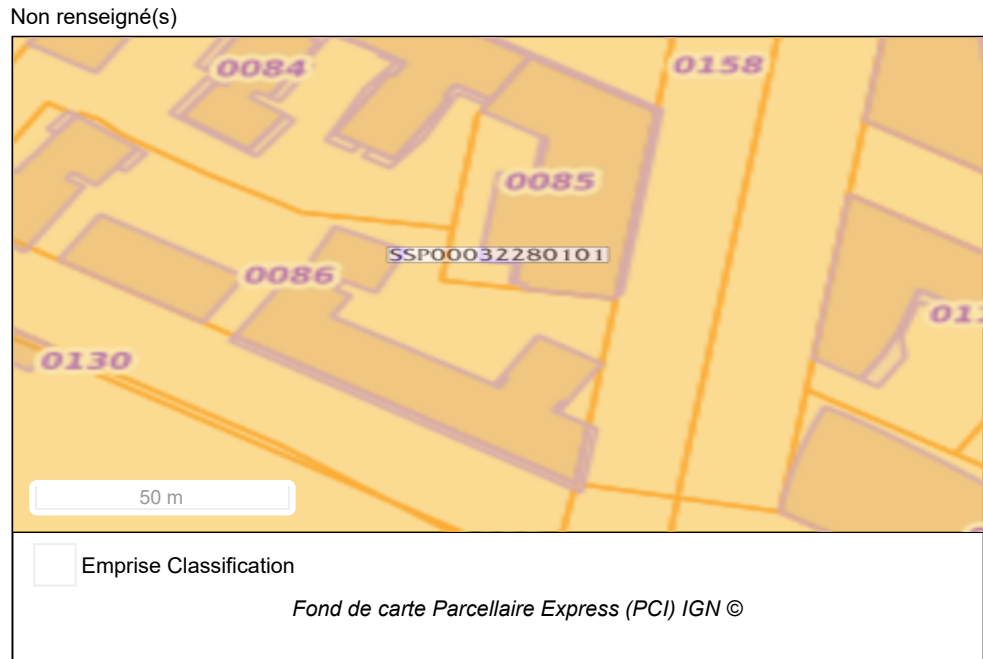
Non renseigné

Description

Le site du Trapèze est un ancien site exploité par Renault (construction automobile), dont l'activité a cessé en 1992. Des diagnostics environnementaux ont mis en évidence une pollution des sols en

hydrocarbures, composés organiques volatils (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux, ainsi qu'une pollution des eaux souterraines par des COV, des composés organo-halogénés volatils (COHV) et des hydrocarbures. Des travaux de dépollution ont été effectués selon un découpage par zones (Trapèze ouest, Trapèze est, îlot C). Le procès-verbal de récolement a été dressé le 14/09/2006 pour l'îlot C, le 22/12/2009 pour la partie ouest, le 17/02/2010 pour la partie est. Le site a été remis en état pour les usages suivants : aménagements paysagers, voirie, bâtiments de bureaux ou locaux pouvant accueillir du public avec un niveau de parking en sous-sol, bâtiments destinés au logement avec un niveau de parking en sous-sol.
Observations: Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages : lycée, centre culturel et culturel sans niveau de parking.

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)



SSP0003252

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003252
RENAULT BAS MEUDON
92048
MEUDON



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000325201			11/10/2011

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000325201

Date de dernière mise à jour

11/10/2011

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

92.0014 (BASOL)

Environnement

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Les investigations sur site, menées en parallèle avec l'Ile Seguin, ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures, solvants halogénés et métaux lourds. Un zonage des travaux de réhabilitation a été défini, comprenant 7 zones, dont 6 sur l'Ile Seguin et 1 sur le Bas Meudon (zone 7). Des analyses complémentaires menées en janvier 1998 ont montré que les sols de la zone 7 pouvaient rester en place car ils répondaient aux spécifications de l'arrêté préfectoral du 09/05/1995. Un procès-verbal de récolement a été délivré le 10/11/2000. Le site a été remis en état pour un usage industriel.

Description

Observations: Restriction d'usage sur l'utilisation de la nappe

Par arrêté préfectoral du 09/05/1995, il a été prescrit à la société RENAULT les conditions de remise en état du site.

A l'issue de l'étude historique, un zonage des travaux a été définie, comprenant 7 zones, dont 6 sur l'Ile Seguin et 1 sur le Bas Meudon (zone 7).

Des analyses complémentaires ont montré que les sols de la zone 7 pouvaient rester en place et ne nécessitaient donc pas de traitement (ils répondaient aux spécifications de l'arrêté préfectoral).

Sauf élément nouveau le site ne nécessite plus d'action de la part de l'administration.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

Action(s) instruite(s)

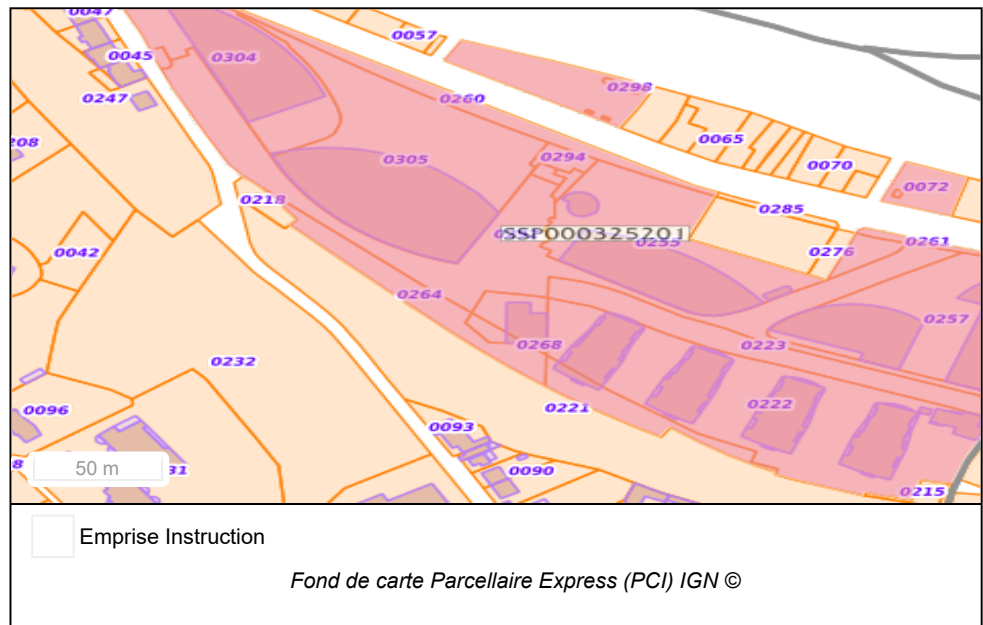
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement	Traitement rejets
---------------	-----------------------	-----------------------------	---------	--------------------	--------------------	------------------------------	-------------------

						/ hors établissement	
Exécution des travaux de réhabilitation	Mesure de sécurité du site	-		✓ Interdiction d'accès (clôture...) ✓ Gardiennage			
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol			✓ Méthode biologique ou chimique	
Description							

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032520101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire

SSP000325201

Ancien identifiant SIS

92SIS05420

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92048

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

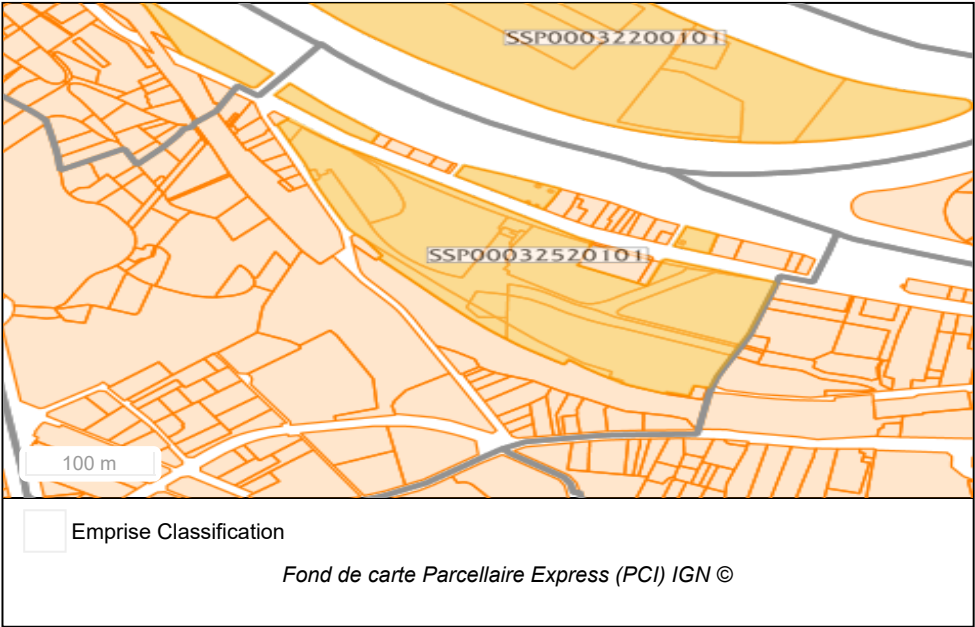
Non renseigné

Description

Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Les investigations sur site, menées en parallèle avec l'Ile Seguin, ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures, solvants halogénés et métaux lourds. Un zonage des travaux de réhabilitation a été défini, comprenant 7 zones, dont 6 sur l'Ile Seguin et 1 sur le Bas Meudon (zone 7). Des analyses complémentaires menées en janvier 1998 ont montré que les sols de la zone 7 pouvaient rester en place car ils répondaient aux spécifications de l'arrêté préfectoral du 09/05/1995. Un procès-verbal de récolement a été délivré le 10/11/2000. Le site a été remis en état pour un usage industriel.
Observations: Restriction d'usage sur l'utilisation de la nappe

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SEVRES		AE	73	
MEUDON		AH	53	
MEUDON		AH	72	
MEUDON		AH	145	
MEUDON		AH	220	
MEUDON		AH	222	
MEUDON		AH	223	
MEUDON		AH	226	
MEUDON		AH	227	
MEUDON		AH	228	
MEUDON		AH	229	
MEUDON		AH	230	
MEUDON		AH	252	
MEUDON		AH	253	
MEUDON		AH	254	
MEUDON		AH	255	
MEUDON		AH	256	
MEUDON		AH	257	
MEUDON		AH	258	
MEUDON		AH	260	
MEUDON		AH	261	
MEUDON		AH	264	
MEUDON		AH	265	
MEUDON		AH	266	
MEUDON		AH	267	
MEUDON		AH	268	

SSP0003278

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

Nom usuel

Code INSEE de l'établissement

Commune principale

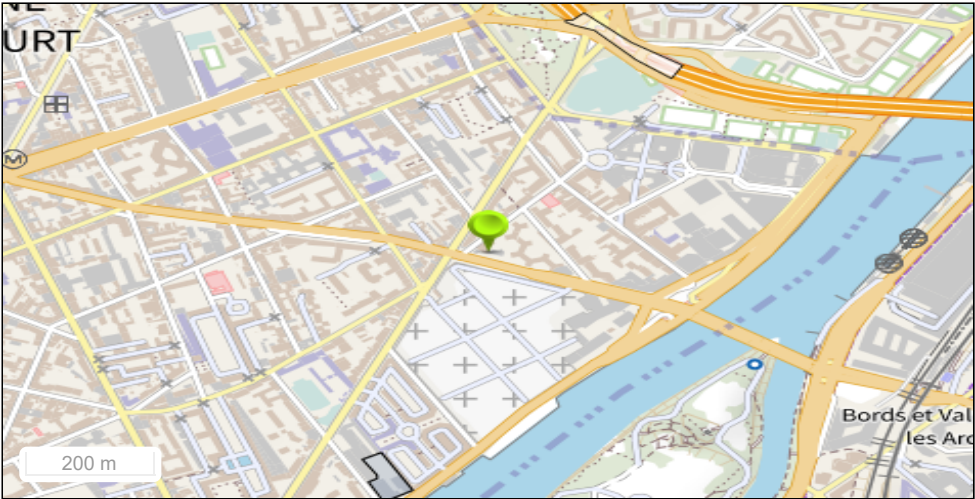
Plan de situation

SSP0003278

RENAULT RETAIL GROUP

92012

BOULOGNE BILLANCOURT



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration

Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000327801			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

Date de dernière mise à jour

Nom Usuel

Autre(s) identifiant(s)

Environnement

Description

Polluant(s) identifié(s)

Action(s) instruite(s)

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

SSP000327801

29/09/2020

Non renseigné

Non renseignés

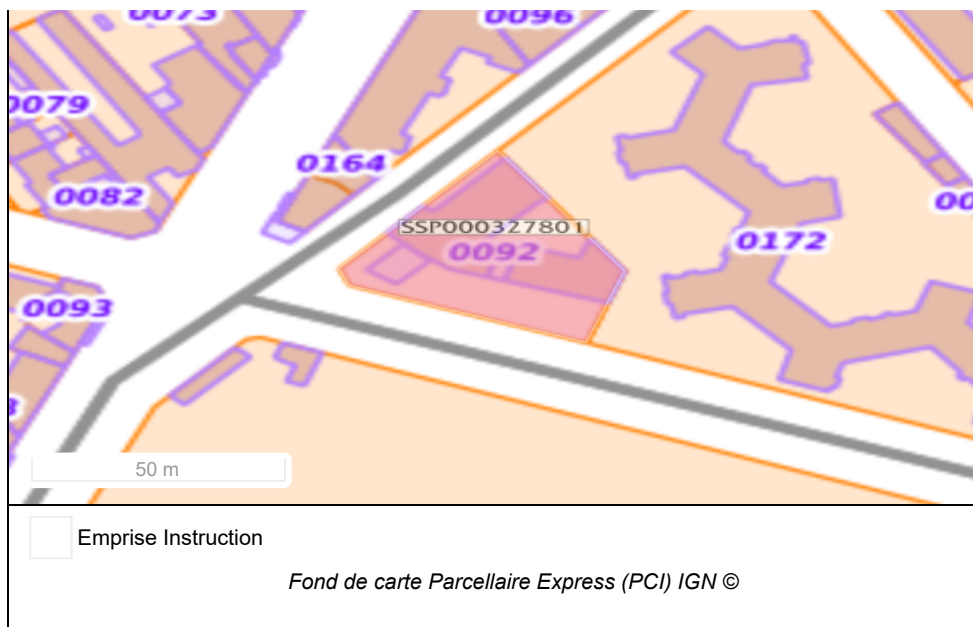
Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1956 et 2009. Plusieurs diagnostics de la qualité des sols ont été réalisés en avril 2003, avril 2007 et octobre 2010. Ce dernier a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Les risques sanitaires ont été évalués pour le scénario de réaménagement le plus pénalisant, à savoir un usage logement. Il a été montré une compatibilité de l'état des milieux avec ce type d'usage.

Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1956 et 2009. Plusieurs diagnostics de la qualité des sols ont été réalisés en avril 2003, avril 2007 et octobre 2010. Ce dernier a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Les risques sanitaires ont été évalués pour le scénario de réaménagement le plus pénalisant, à savoir un usage logement. Il a été montré une compatibilité de l'état des milieux avec ce type d'usage.

Non renseigné(s)

Non renseignée(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00032780101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000327801

Ancien identifiant SIS 92SIS05449

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92012

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

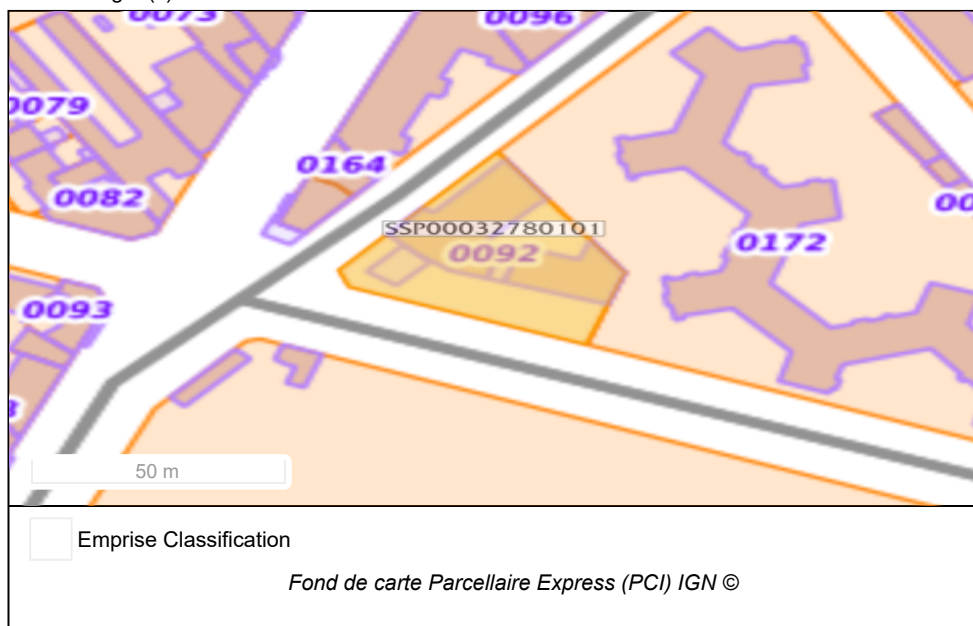
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1956 et 2009. Plusieurs diagnostics de la qualité des sols ont été réalisés en avril 2003, avril 2007 et octobre 2010. Ce dernier a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Les risques sanitaires ont été évalués pour le scénario de réaménagement le plus pénalisant, à savoir un usage logement. Il a été montré une compatibilité de l'état des milieux avec ce type d'usage.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
BOULOGNE BILLANCOURT		BQ	92	

SSP0003302

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP0003302

Nom usuel

SHELL

Code INSEE de l'établissement

92040

Commune principale

ISSY LES MOULINEAUX

Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000330201			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000330201

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Le site a accueilli une station-service dont l'activité a cessé en juillet 2006. Un diagnostic environnemental a mis en évidence une pollution en métaux lourds dans les sols, ainsi qu'en hydrocarbures (volatils et non volatils) et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) dans les sols et les eaux souterraines. Des travaux de dépollution ont été effectués. Le site a été remis en état pour un usage logement.

Description

Le site a accueilli une station-service dont l'activité a cessé en juillet 2006. Un diagnostic environnemental a mis en évidence une pollution en métaux lourds dans les sols, ainsi qu'en hydrocarbures (volatils et non volatils) et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) dans les sols et les eaux souterraines. Des travaux de dépollution ont été effectués. Le site a été remis en état pour un usage logement.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

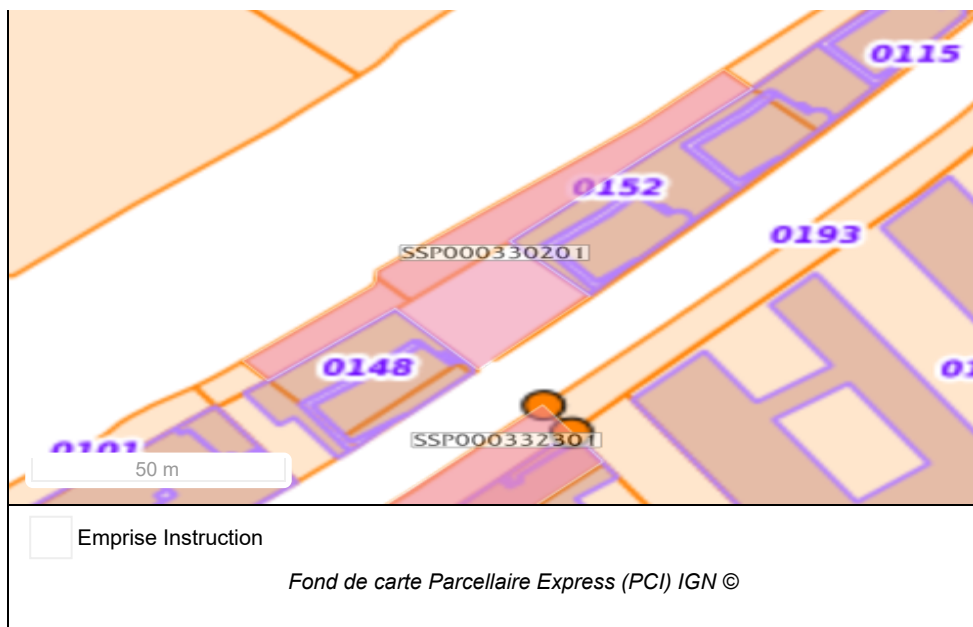
Action(s) instruite(s)

Non renseignée(s)

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle

SSP000330201

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire

SSP000330201

Ancien identifiant SIS

92SIS05475

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92040

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

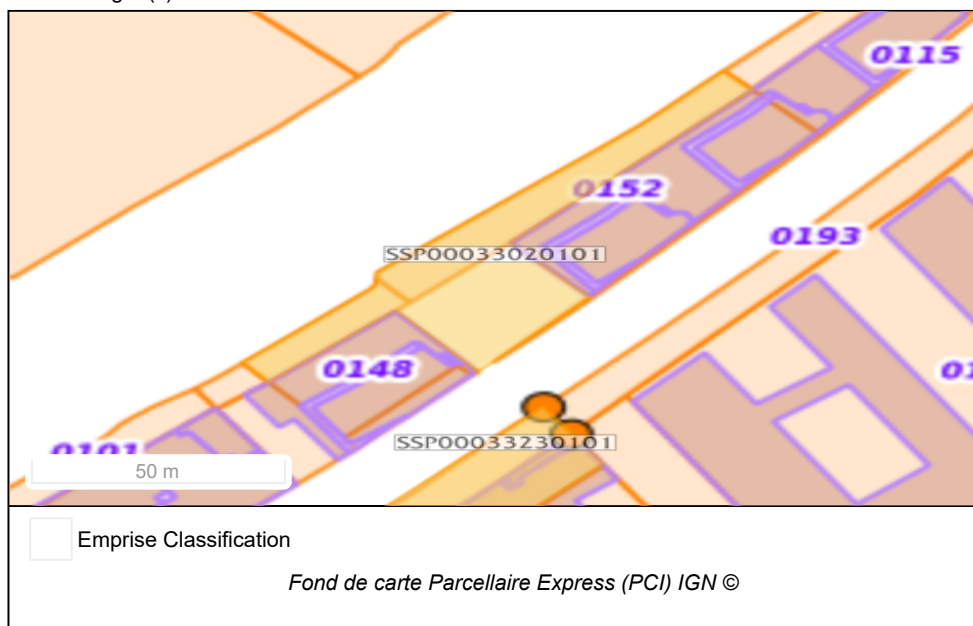
Description

Le site a accueilli une station-service dont l'activité a cessé en juillet 2006. Un diagnostic environnemental a mis en évidence une pollution en métaux lourds dans les sols, ainsi qu'en hydrocarbures (volatils et non volatils) et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) dans les sols et les eaux souterraines. Des travaux de dépollution ont été effectués. Le site a été remis en état pour un usage logement.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0H	147	
ISSY LES MOULINEAUX		0H	149	
ISSY LES MOULINEAUX		0H	150	

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0H	151	

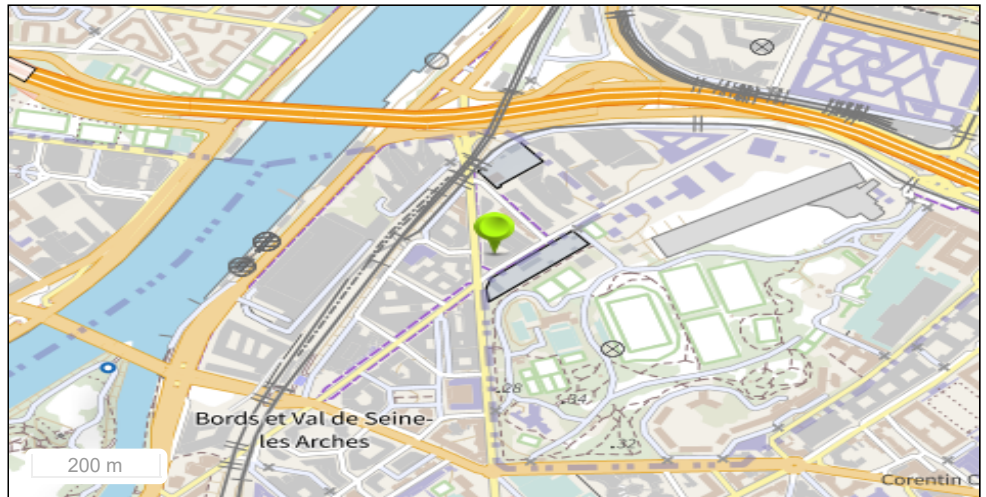
SSP0003317

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003317
TOTAL
92040
ISSY LES MOULINEAUX



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000331701			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000331701

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Le site a accueilli une station-service à partir de 1971. L'exploitant a notifié la cessation d'activité le 09/03/2007. Un diagnostic des sols réalisé en 2004 a mis en évidence une pollution au droit du site en hydrocarbures (sols et nappe) et benzène et xylènes (nappe). Des travaux de dépollution ont été entrepris en juin 2007. Ils ont consisté en l'excavation des terres contaminées. Une analyse des pollutions résiduelles réalisée en novembre 2007 a également montré une pollution des sols en métaux lourds et des gaz de sols en composés organo-halogénés volatils (COHV) et méthyl tert-butyl éther (MTBE). Une évaluation quantitative des risques sanitaires réalisée en janvier 2008 a montré la compatibilité de l'état du sol avec un usage de bureaux.

Description

Le site a accueilli une station-service à partir de 1971. L'exploitant a notifié la cessation d'activité le 09/03/2007. Un diagnostic des sols réalisé en 2004 a mis en évidence une pollution au droit du site en hydrocarbures (sols et nappe) et benzène et xylènes (nappe). Des travaux de dépollution ont été entrepris en juin 2007. Ils ont consisté en l'excavation des terres contaminées. Une analyse des pollutions résiduelles réalisée en novembre 2007 a également montré une pollution des sols en métaux lourds et des gaz de sols en composés organo-halogénés volatils (COHV) et méthyl tert-butyl éther (MTBE). Une évaluation quantitative des risques sanitaires réalisée en janvier 2008 a montré la compatibilité de l'état du sol avec un usage de bureaux.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

Action(s) instruite(s)

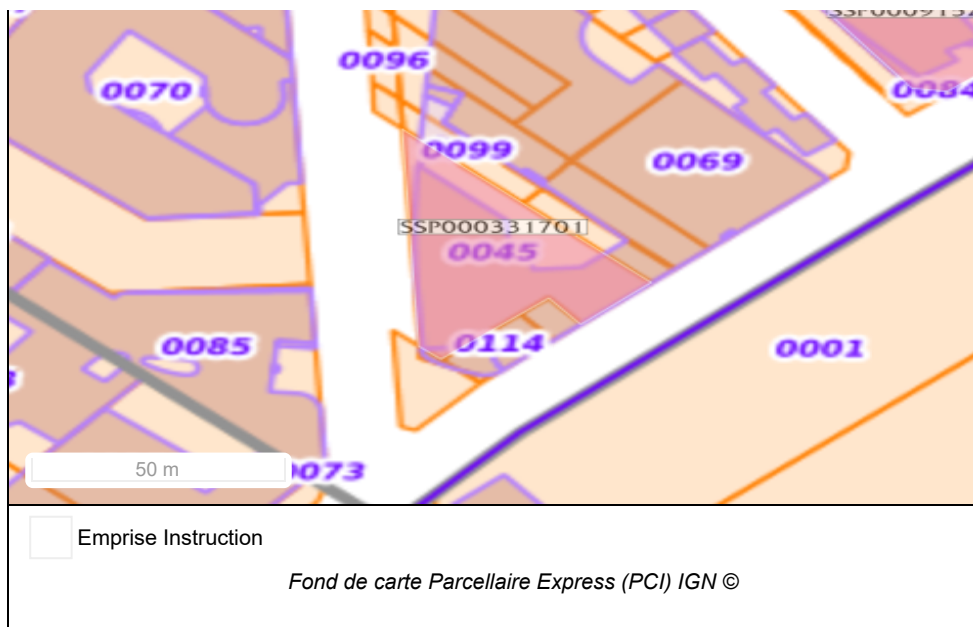
Non renseignée(s)

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00033170101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000331701

Ancien identifiant SIS 92SIS05490

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92040

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

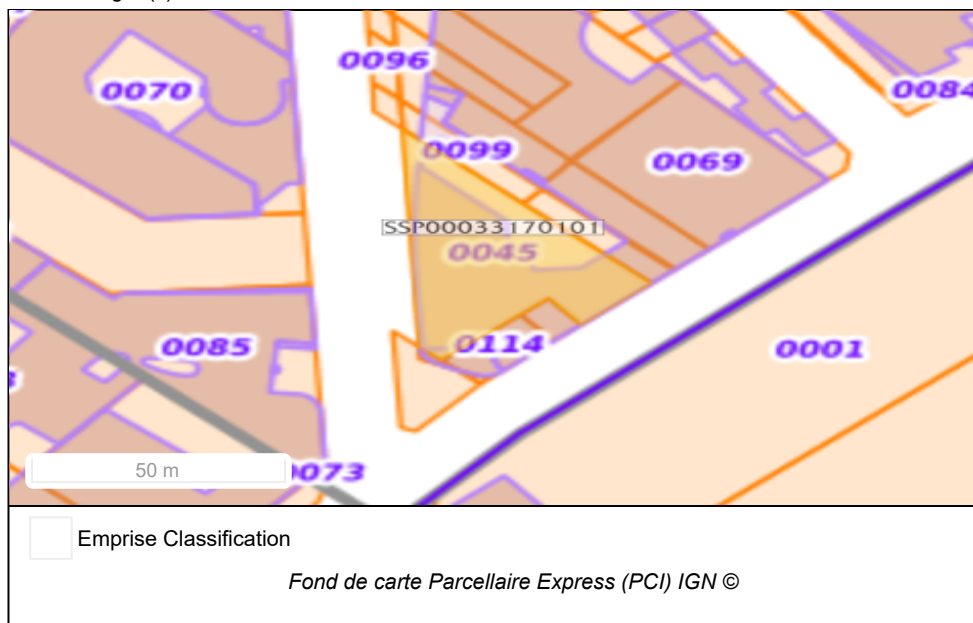
Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description

Le site a accueilli une station-service à partir de 1971. L'exploitant a notifié la cessation d'activité le 09/03/2007. Un diagnostic des sols réalisé en 2004 a mis en évidence une pollution au droit du site en hydrocarbures (sols et nappe) et benzène et xylènes (nappe). Des travaux de dépollution ont été entrepris en juin 2007. Ils ont consisté en l'excavation des terres contaminées. Une analyse des pollutions résiduelles réalisée en novembre 2007 a également montré une pollution des sols en métaux lourds et des gaz de sols en composés organo-halogénés volatils (COHV) et méthyl tert-butyl éther (MTBE). Une évaluation quantitative des risques sanitaires réalisée en janvier 2008 a montré la compatibilité de l'état du sol avec un usage de bureaux.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

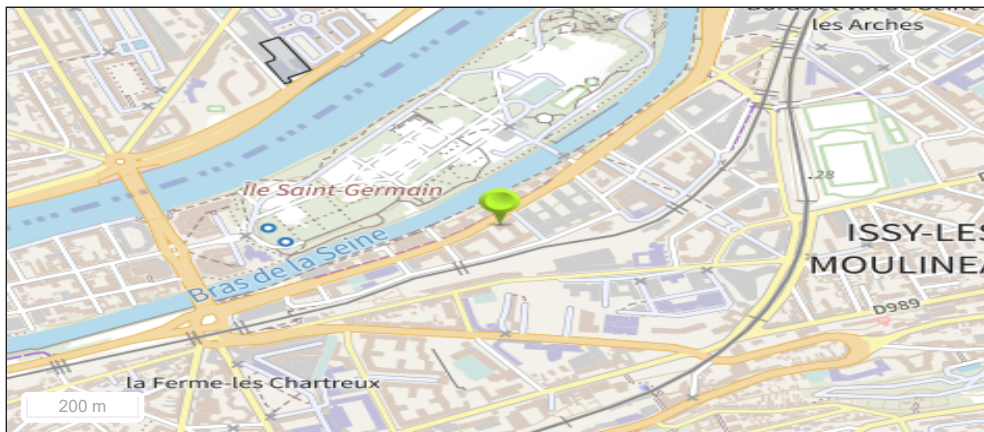
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX		0B	45	

SSP0003323

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement SSP0003323
Nom usuel TOTAL
Code INSEE de l'établissement 92040
Commune principale ISSY LES MOULINEAUX
Plan de situation



Emplacement de l'établissement

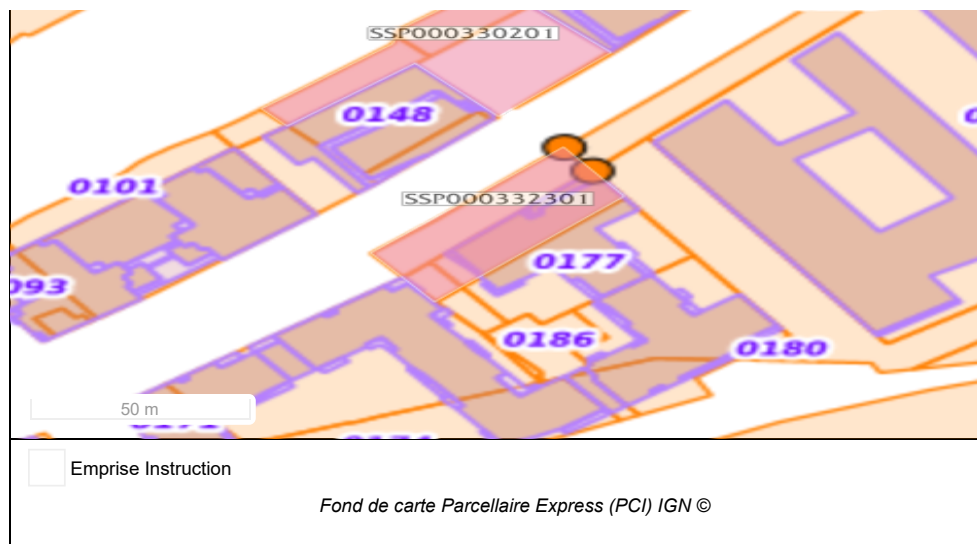
Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration 1
Historique des informations de l'administration

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000332301			29/09/2020

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration SSP000332301
Date de dernière mise à jour 29/09/2020
Nom Usuel Non renseigné
Autre(s) identifiant(s) Non renseignés
Environnement
Le site a accueilli à partir de 1986 une station-service, dont l'activité a cessé le 14/06/2007. Un diagnostic des sols réalisé en septembre 2006 a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Des travaux de dépollution, qui ont consisté en l'excavation des terres contaminées, ont été menés de novembre 2007 à fin janvier 2008. Une analyse des risques résiduels datée d'octobre 2008 a conclu à l'absence de risques pour les populations du futur bâtiment de logements. Le site a donc été remis en état pour un usage logement.
Description
Le site a accueilli à partir de 1986 une station-service, dont l'activité a cessé le 14/06/2007. Un diagnostic des sols réalisé en septembre 2006 a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Des travaux de dépollution, qui ont consisté en l'excavation des terres contaminées, ont été menés de novembre 2007 à fin janvier 2008. Une analyse des risques résiduels datée d'octobre 2008 a conclu à l'absence de risques pour les populations du futur bâtiment de logements. Le site a donc été remis en état pour un usage logement.
Polluant(s) identifié(s) Non renseigné(s)
Action(s) instruite(s) Non renseignée(s)
Document(s) associé(s) Non renseigné(s)
Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00033230101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000332301

Ancien identifiant SIS 92SIS05496

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE

92040

Date de dernière mise à jour

29/09/2020

Date de l'Arrêté Préfectoral

Non renseignée

Nom(s) Usuel(s)

Non renseigné

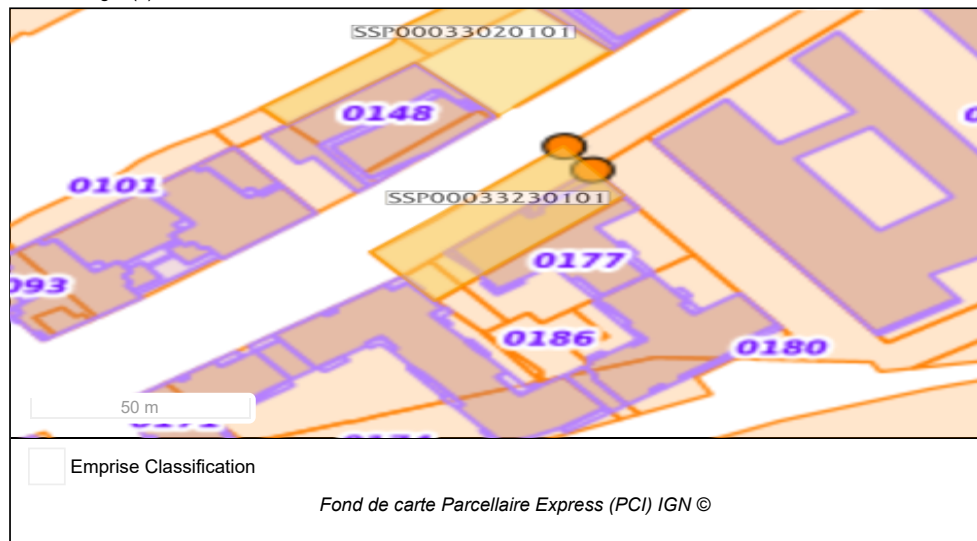
Description

Le site a accueilli à partir de 1986 une station-service, dont l'activité a cessé le 14/06/2007. Un diagnostic des sols réalisé en septembre 2006 a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Des travaux de dépollution, qui ont consisté en l'excavation des terres contaminées, ont été menés de novembre 2007 à fin janvier 2008. Une analyse des risques résiduels datée d'octobre 2008 a conclu à l'absence de risques pour les populations du futur bâtiment de logements. Le site a donc été remis en état pour un usage logement.

Document(s) associé(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
ISSY LES MOULINEAUX	1	0H	154	92
ISSY LES MOULINEAUX	1	0H	155	92
ISSY LES MOULINEAUX	1	0H	156	92

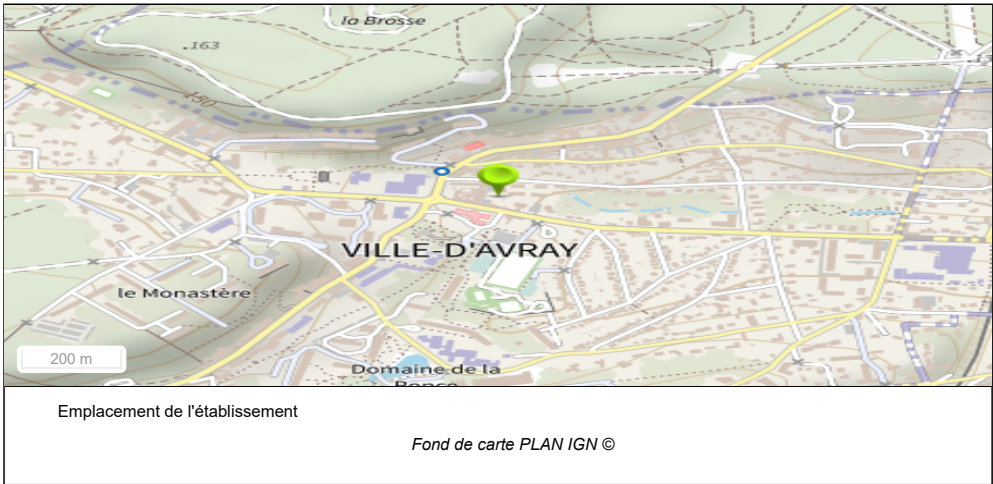
SSP0003431

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003431
LES PETITS BOUTS
92077
VILLE D'AVRAY



Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1			
Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000343101			29/09/2020

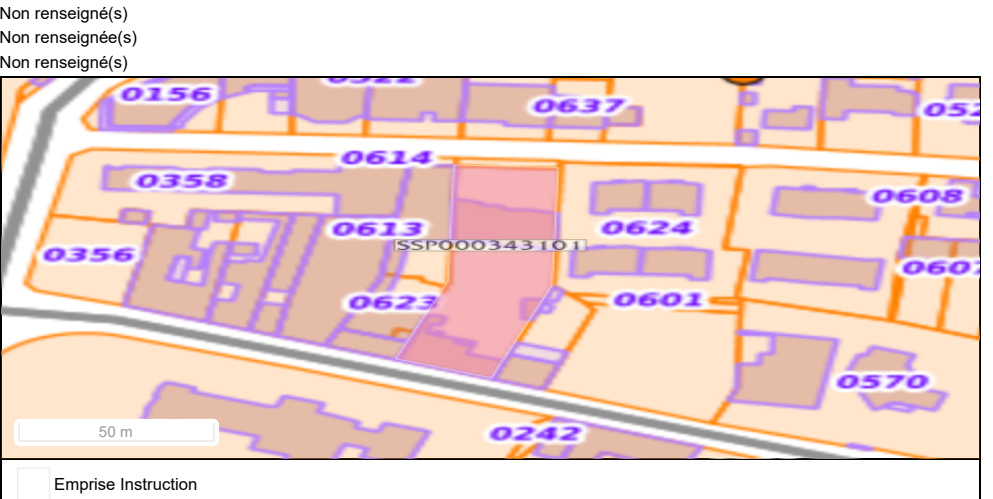
Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration
Date de dernière mise à jour
Nom Usuel
Autre(s) identifiant(s)
Environnement

SSP000343101
29/09/2020
Non renseigné
Non renseignés
L'État a engagé une démarche de diagnostics des sols dans les établissements accueillant des enfants ou adolescents, construits sur ou à proximité d'anciens sites industriels. Dans ce cadre, les investigations réalisées en 2014 dans la crèche « Les petits bouts » ont révélé la présence de composés volatils dans l'air du sol au droit de la cour de récréation ainsi que de plomb dans les sols superficiels. La qualité de l'air du sol au droit des bâtiments est compatible avec les usages et aménagements actuels de l'établissement. Quant aux terres au plomb, sous réserve du respect des recommandations de l'ARS, le site est compatible avec son usage actuel.

Description
L'État a engagé une démarche de diagnostics des sols dans les établissements accueillant des enfants ou adolescents, construits sur ou à proximité d'anciens sites industriels. Dans ce cadre, les investigations réalisées en 2014 dans la crèche « Les petits bouts » ont révélé la présence de composés volatils dans l'air du sol au droit de la cour de récréation ainsi que de plomb dans les sols superficiels. La qualité de l'air du sol au droit des bâtiments est compatible avec les usages et aménagements actuels de l'établissement. Quant aux terres au plomb, sous réserve du respect des recommandations de l'ARS, le site est compatible avec son usage actuel.

Polluant(s) identifié(s)
Action(s) instruite(s)
Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

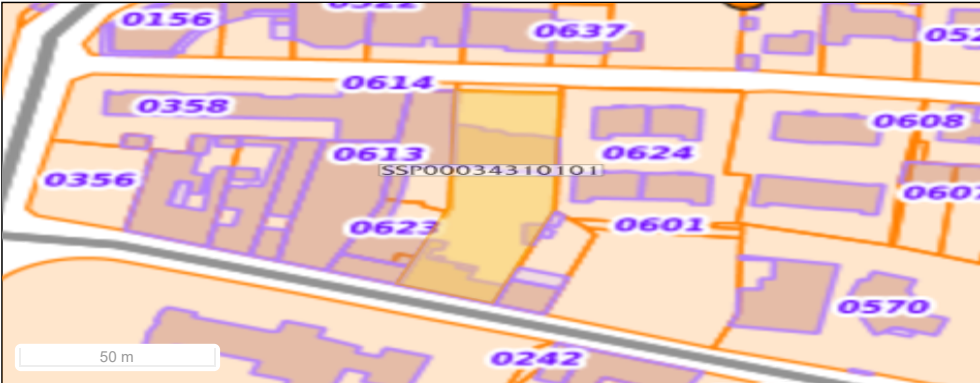
Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00034310101
Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000343101
Ancien identifiant SIS 92SIS05616
Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92077
Date de dernière mise à jour 29/09/2020
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée
Nom(s) Usuel(s) Non renseigné
Description

L'État a engagé une démarche de diagnostics des sols dans les établissements accueillant des enfants ou adolescents, construits sur ou à proximité d'anciens sites industriels.
Dans ce cadre, les investigations réalisées en 2014 dans la crèche « Les petits bouts » ont révélé la présence de composés volatils dans l'air du sol au droit de la cour de récréation ainsi que de plomb dans les sols superficiels. La qualité de l'air du sol au droit des bâtiments est compatible avec les usages et aménagements actuels de l'établissement.
Quant aux terres au plomb, sous réserve du respect des recommandations de l'ARS, le site est compatible avec son usage actuel.

Document(s) associé(s)
Carte(s) et plan(s)



☐ Emprise Classification
Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN ©

Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VILLE D'AVRAY	1	AC	615	92

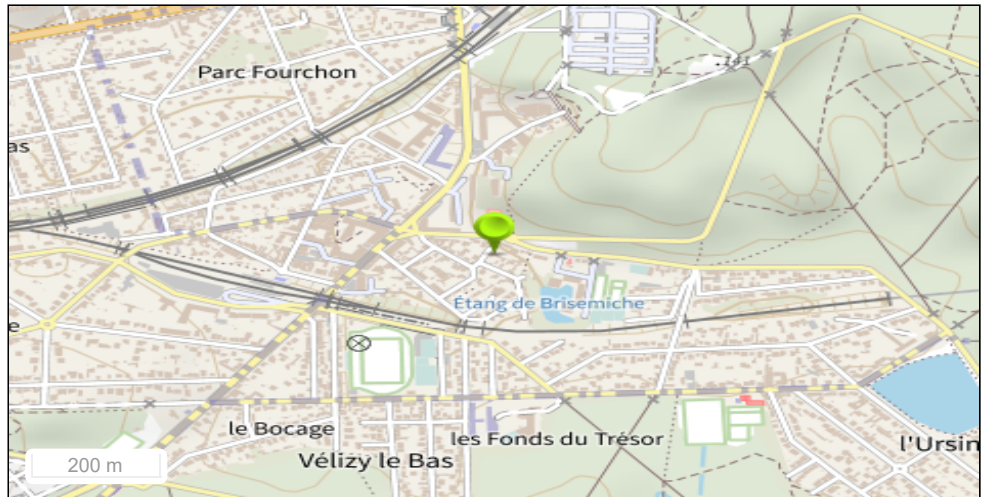
SSP0003664

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0003664
Air Précision
92022
CHAVILLE



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000366401			08/09/2022

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000366401

Date de dernière mise à jour

08/09/2022

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Les pouvoirs publics ont identifié à Chaville le site ayant abrité l'ancienne société "Air précision", qui fabriquait des compteurs radio-luminescents à base de radium-226 pour l'aéronautique. Cette entreprise a été livrée en radium de 1957 à 1966 et aurait quitté les lieux entre 1966 et 1968. Elle se situait sur la parcelle cadastrale 360 encadrée par la ruelle Gaillon, la rue Victor Hugo et la rue Alexis Maneyrol. Suite au déménagement de la société, le site a été divisé en 5 logements. Dans le cadre de « l'Opération Diagnostic Radium » (ODR), les investigations menées par l'IRSN ont révélé la présence d'une pollution sur quatre des cinq propriétés de la parcelle 360 au niveau du bâti et/ou des jardins. Une zone polluée a également été identifiée sur une propriété voisine, située sur la parcelle 361, ainsi que dans la ruelle Gaillon, adjacente à la parcelle 360.

Description

Une première phase de diagnostic et de cartographies s'est déroulée, selon les lots, entre 2011 et 2013, afin de définir, en cas de pollution radiologique avérée, différents scénarios d'assainissement. Les travaux de dépollution ont ensuite été menés sur les différents lots concernés, s'étalant souvent sur plusieurs années et nécessitant dans certains cas des relogements. Les travaux d'assainissement ont fait l'objet de contrôles de premier et de second niveau, avant la réhabilitation. Les travaux sur ces parcelles sont désormais finalisés mais une pollution résiduelle peut subsister, sans risque sanitaire, au niveau du bâti ou des jardins de certains lots. Pour ces cas-là, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a émis des avis avec des recommandations techniques à respecter.

"Chaville 1" (1 ruelle Gaillon)

Le diagnostic a permis d'identifier une pollution au radium-226 sur le bâti (sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage). Des travaux d'assainissement, centrés sur le bâti, ont été initiés en 2012 et se sont achevés en 2016. Compte-tenu d'une pollution résiduelle dans le bâti (sols sous la maison), l'ASN a émis un avis dans lequel elle recommande que le système de ventilation installé pour pallier le risque radon soit en fonctionnement de façon permanente et soit contrôlé et entretenu régulièrement. De plus, l'ASN recommande qu'un contrôle de l'activité volumique en radon soit

effectué tous les dix ans. Elle recommande également que les travaux amenant à percer le mur de soutènement entre la cave et la ruelle Gaillon soient réalisés avec une assistance en radioprotection tant que la ruelle n'aura pas été assainie.

"Chaville 2" (1 bis ruelle Gaillon)
 Le diagnostic de ce lot a déterminé une pollution au radium-226 localisée dans le sous-sol de la maison, ainsi que dans le jardin. Les travaux d'assainissement du sous-sol se sont déroulés entre 2012 et 2013. La pollution dans le jardin a été traitée de façon conjointe avec celle du lot dit « Chaville 5 » entre 2014 et 2015. Toutefois, une pollution résiduelle reste présente au niveau du jardin, en profondeur, sous un grillage avertisseur et une couche de terre végétale saine. Cette pollution ne présente pas de risque sanitaire en usage quotidien. L'ASN a néanmoins émis un avis dans lequel elle recommande de ne pas creuser au-delà du grillage avertisseur de la pollution sans assistance radiologique et de ne pas planter d'arbres ou arbustes fruitiers dont les racines pourraient détruire ou aller au-delà du grillage avertisseur.

"Chaville 3" (2 rue Alexis Maneyrol)
 Une pollution au radium-226 a été identifiée sur tous les niveaux de l'habitation (sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage), ainsi que le jardin. Les travaux d'assainissement de Chaville 3 se sont déroulés en plusieurs phases, de 2013 à 2019. Compte tenu de la pollution résiduelle, l'ASN recommande que les travaux amenant à percer le mur de soutènement entre la cave et la ruelle Gaillon soient réalisés avec une assistance en radioprotection tant que la ruelle n'aura pas été assainie. Compte-tenu de l'impact des niveaux de pollution résiduels dans l'habitation et dans le jardin, l'ASN considère qu'il n'est pas nécessaire d'en restreindre l'usage, aussi bien en situation normale qu'en cas de travaux.
 L'activité volumique en radon doit encore être mesurée dans le logement à l'issue de la réalisation des travaux de rénovation. Les résultats des mesures pourront éventuellement induire la mise en place d'un système de ventilation en fonctionnement permanent, contrôlé et entretenu régulièrement.

"Chaville 4" (1 rue Victor Hugo)
 Cette habitation a été construite sur la parcelle cadastrale 360 après la cessation d'activité de la société « Air Précision ». Lors du diagnostic radiologique réalisé en 2010, une pollution au radium-226 a été localisée au niveau du pavillon (entrée, couloir et laverie au rez-de-chaussée) et du jardin. Plusieurs études technico-économiques ont été proposées par l'Andra entre 2013 et 2015, afin de déterminer les scénarios d'assainissement acceptables. Les travaux ont été effectués en deux phases : l'habitation à partir de 2016, puis le jardin à partir de 2017. A l'issue des travaux de rénovation, un dispositif de ventilation forcée a dû être installé, du fait de niveaux élevés en activité volumique en radon au rez-de-jardin de l'habitation. Suite aux dernières mesures au printemps 2021, l'ASN a émis un avis dans lequel elle demande que le dispositif de ventilation forcée installé en rez-de-jardin fonctionne en permanence, avec un contrôle et un entretien réguliers. Elle rappelle que les évaluations dosimétriques pour les occupants ont été réalisées sur la base d'une utilisation normale d'un potager, sans creuser au-delà des 50 à 70 cm de décaissement car une pollution résiduelle persiste en profondeur.

"Chaville 5" (4 rue Alexis Maneyrol)
 Le diagnostic radiologique de cette propriété fin 2011 a révélé des traces de pollution au radium-226 dans le jardin et au niveau de la terrasse. Toutefois, les travaux d'assainissements ont dû être reportés pour être menés de façon conjointe avec le jardin de la propriété dite « Chaville 2 » sise 1 bis ruelle Gaillon. Les travaux des lots dits « Chaville 2 et 5 » ont été menés à leur terme mais l'ASN recommande des restrictions d'usage, compte-tenu de l'existence d'une pollution résiduelle dans le jardin, en profondeur, sous un grillage avertisseur et une couche de terre végétale saine. Cette pollution ne présente pas de risque sanitaire en usage quotidien. L'ASN recommande néanmoins de ne pas creuser au-delà du grillage avertisseur de la pollution sans assistance radiologique et de ne pas planter d'arbres ou arbustes fruitiers dont les racines pourraient détruire ou aller au-delà du grillage avertisseur.

"Chaville 6" (ruelle Gaillon)
 La ruelle Gaillon (dit « Chaville 6 »), adjacente à la parcelle 361, n'a pas fait l'objet d'un projet de dépollution. La pollution ne présente toutefois pas de risque sanitaire pour les usagers ou les riverains dans l'usage actuel de la ruelle. En cas de travaux d'excavation par les concessionnaires de réseaux, il convient toutefois de mettre en place une assistance radiologique. En outre, les déchets susceptibles d'être générés par les travaux devront être évacués en filière appropriée par les concessionnaires du réseau.

"Chaville 7" (2 bis rue Alexis Maneyrol)
 Le lot situé sur la parcelle 360 au 2 bis rue Alexis Maneyrol (dit « Chaville 7 ») a fait l'objet d'un diagnostic radiologique fin 2010, lequel a révélé l'absence de pollution au radium-226 et au tritium. Des mesures de l'activité volumique du radon ont également été réalisées en 2014, sans détecter de problématique particulière. Ce lot est donc considéré exempt de pollution radiologique.

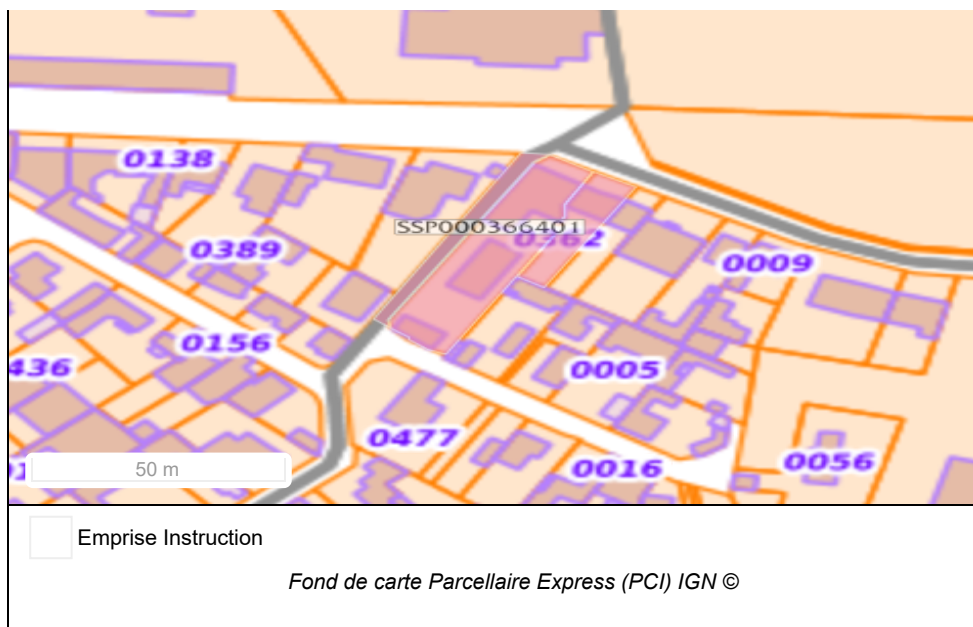
Polluant(s) identifié(s)
 Action(s) instruite(s)

Non renseigné(s)

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	31/08/2012 - 29/06/2021					
Description							

Document(s) associé(s)
 Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00036640101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000366401

Ancien identifiant SIS 92SIS05870

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92022

Date de dernière mise à jour 08/09/2022

Date de l'Arrêté Préfectoral 25/03/2019

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

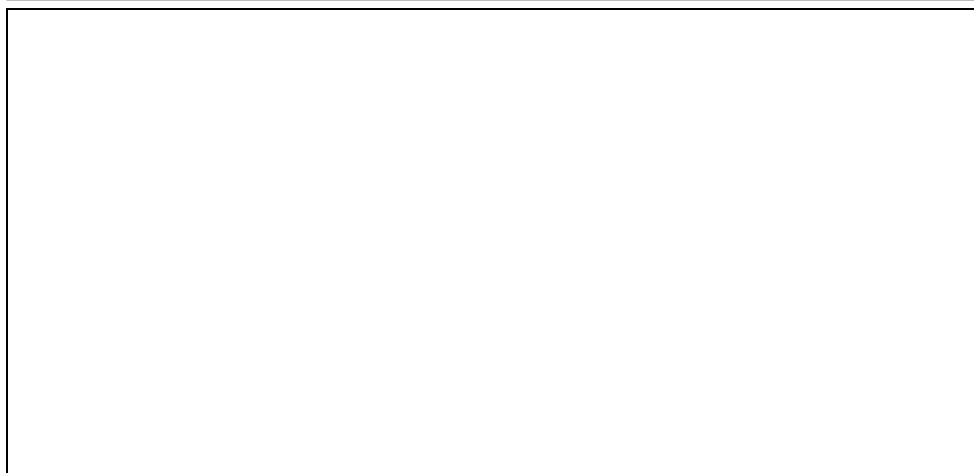
Description La constitution de secteurs d'information des sols (SIS), annexés aux documents d'urbanisme, vise à améliorer l'information du public et à accélérer la dynamique de réhabilitation des sites et sols pollués.

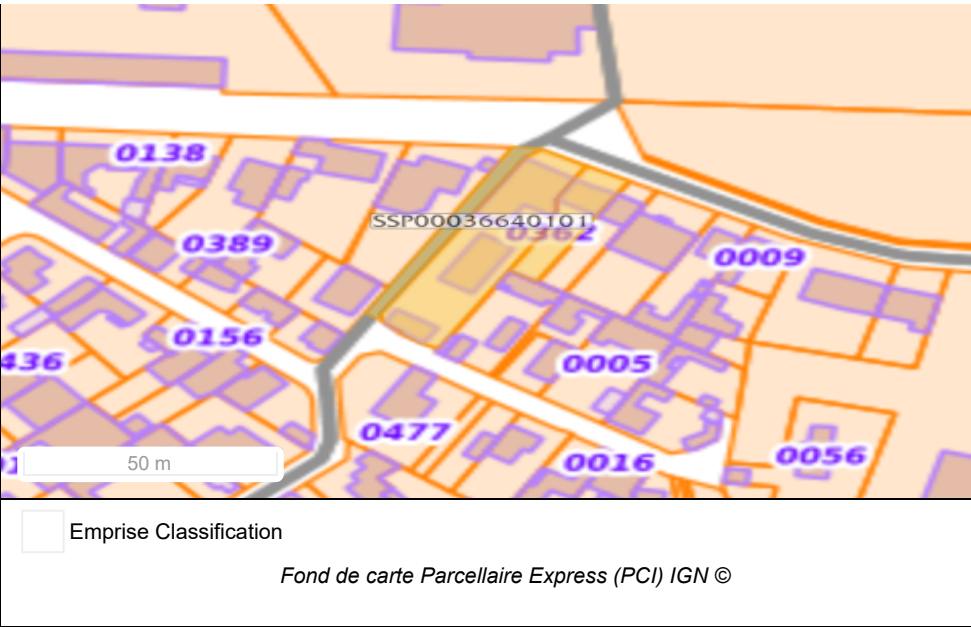
Ainsi, les terrains concernés par un SIS sont soumis à une réglementation particulière. Conformément à l'article L.125-7 du code de l'environnement, lorsqu'un tel terrain fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. De plus, l'article L.556-2 du même code prévoit la réalisation d'études de sols pour les projets de construction ou de lotissement prévus sur un SIS afin de s'assurer de la compatibilité entre les usages et l'état des sols. Une attestation établie par un bureau d'étude certifié, garantissant la réalisation de cette étude de sols, doit être jointe à la demande de permis de construire. Les SIS doivent donc permettre d'apporter aux porteurs de projet la transparence sur le passé industriel du terrain, d'imposer des précautions dans le cas de projet comportant un nouvel usage du site pollué, et ainsi, sécuriser les mairies dans l'attribution des permis de construire portant sur des terrains pollués.

Document(s) associé(s)

Document diffusable	Titre du document	Type du document
↓ Télécharger	Arrêté préfectoral SIS	

Carte(s) et plan(s)





Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Chaville	1	AI	0360	92
Chaville	1	AI	0361	92
Chaville	1	AI	0362	92
Chaville	1	AI	0002	92

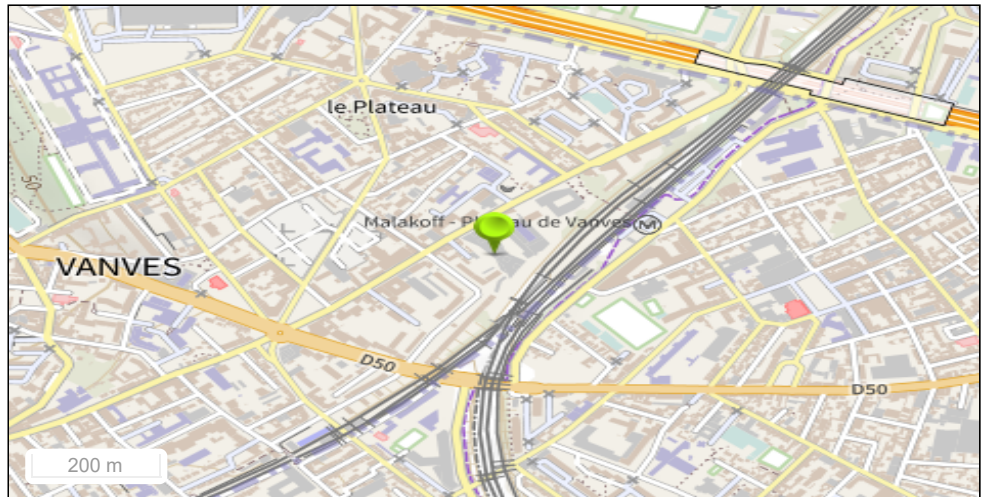
SSP0006510

Fiche Détaillée

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement
Nom usuel
Code INSEE de l'établissement
Commune principale
Plan de situation

SSP0006510
HACHETTE LIVRE
92075
VANVES



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration
Historique des informations de l'administration

1

Identifiant	Date de début	Date de fin	Date de dernière mise à jour
SSP000651001			14/11/2019

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000651001

Date de dernière mise à jour

14/11/2019

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

92.0090 (BASOL)

Environnement

La société HACHETTE LIVRE a exploité jusqu'en 2003 des cuves de fioul enterrées. Début juillet 2003, la société HACHETTE LIVRE a déclaré un incident sur ses cuves de fioul qui présentaient des fissures. Elles sont à l'origine d'une pollution des sols et de la nappe d'eau souterraine. Un arrêté préfectoral complémentaire du 28 juillet 2003 a prescrit à l'exploitant la dépollution du site. Les travaux ont été réalisés pour un usage de type tertiaire.

Description

Début juillet 2003, la société HACHETTE LIVRE a déclaré un incident sur ses cuves de fioul qui présentaient des fissures. Elles sont à l'origine d'une pollution des sols et de la nappe d'eau souterraine en limite de propriété.

Un arrêté préfectoral complémentaire du 28 juillet 2003 a prescrit à l'exploitant la dépollution du site.

Les cuves enterrées ont été neutralisées et des travaux de dépollution ont été réalisés selon 2 phases de janvier à octobre 2004 :

- une phase d'écémage des hydrocarbures flottants et de rabattement de la nappe,
- une phase de bioventing pour traiter les sols autour des cuves.

Après 5 mois de traitement, l'arrêt des travaux de dépollution a été acté par l'inspection et une surveillance des eaux souterraines a été mise en place (non réglementée par un arrêté préfectoral complémentaire).

De fin 2004 à 2012, les eaux souterraines ont continué à être écrémées de façon manuelle au niveau de 2 ouvrages situés à proximité des cuves lors des campagnes de surveillance.

Un bilan de la surveillance des eaux souterraines a été transmis par la société HACHETTE LIVRE à l'inspection en juillet 2012. Les résultats font apparaître, pour 2 des 3 piézomètres :

- Dans un premier temps, une augmentation significative de l'épaisseur de flottant juste après l'arrêt du traitement (jusqu'à 149 cm en juillet 2005),
- Puis, une diminution de l'épaisseur avec quelques pics notamment en avril 2008 (106 cm).

Courant 2012, l'immeuble de la société HACHETTE LIVRE a été démoli pour reconstruction. L'inspection a estimé que c'était l'occasion pour la société HACHETTE LIVRE de procéder à des travaux de dépollution complémentaires car, lors de la dernière campagne de mai 2012, l'épaisseur de flottant mesurée était encore significative (24 cm).

Ainsi, un arrêté préfectoral complémentaire du 13 mars 2013 impose à la société HACHETTE LIVRE :

- la poursuite des travaux de dépollution de façon à supprimer toute présence significative de flottant sur la nappe d'eau souterraine,
- une analyse des risques résiduels à l'issue des travaux,
- la poursuite de la surveillance des eaux souterraines,
- la réalisation d'une démarche d'interprétation de l'état des milieux hors site (IEM).

Courant 2014, la société HACHETTE LIVRE a transmis une interprétation de l'état des milieux hors site et une analyse des risques résiduels sur et hors site. L'analyse des risques résiduels permet de considérer que la pollution résiduelle présente sur site est compatible avec l'usage actuel tertiaire du site et avec les usages actuels constatés à proximité immédiate du site (tertiaire, commercial et résidentiel sans sous-sol).

En octobre 2016, la société HACHETTE LIVRE a transmis un rapport de fin de travaux. L'inspection a acté la réalisation des travaux de dépollution et la remise en état du site pour son usage actuel.

Depuis l'arrêt des travaux, la surveillance des eaux souterraines se poursuit. Un traitement de finition avec de l'écémage manuel est réalisé. Depuis septembre 2017, lors des campagnes de surveillance en basses eaux des épaisseurs de flottants apparaissent sur les piézomètres situés à proximité des anciennes cuves fuyardes. Par courrier de septembre 2019, il a donc été demandé à l'exploitant d'étudier les moyens disponibles pour renforcer le traitement de la nappe d'eaux souterraines à l'occasion du bilan quadriennal de la surveillance des eaux souterraines que doit fournir la société HACHETTE LIVRE conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 13 mars 2013.

Polluant(s) identifié(s)

Action(s) instruite(s)

Non renseigné(s)

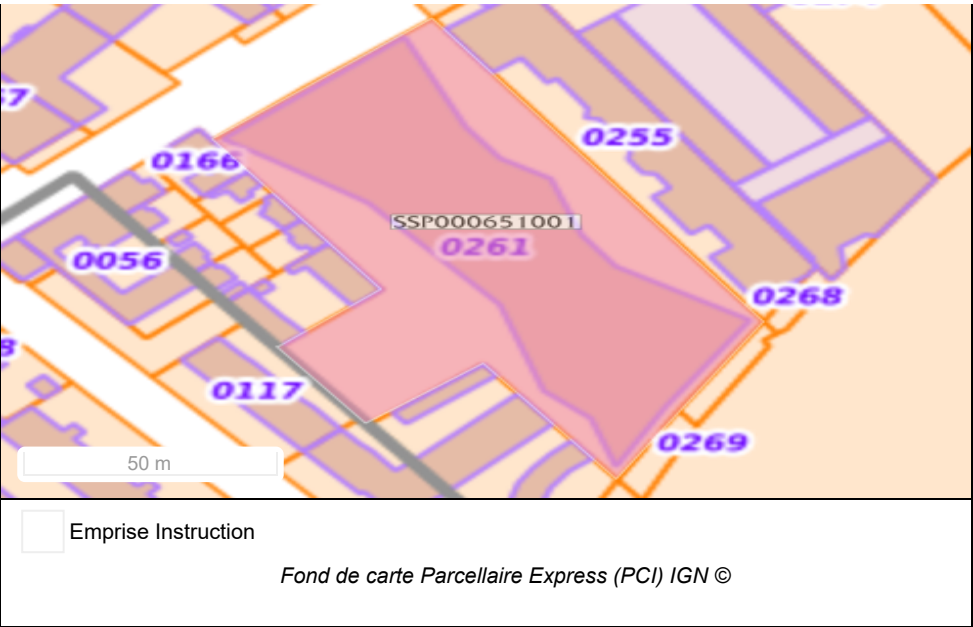
Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Eaux souterraines		✓ Confinement par couverture et étanchéification ✓ Piège hydraulique ou Confinement hydraulique		
Description							

Type d'action	Type études / travaux	Date de début - Date de fin	Milieux	Mesure de sécurité	Traitement in situ	Traitement sur établissement / hors établissement	Traitement rejets
Exécution des travaux de réhabilitation	Travaux de dépollution	-	✓ Sol - Sous-sol		✓ Ventilation de la zone non saturée (venting)		
Description							

Document(s) associé(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VANVES	1	0H	261	92

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

Identifiant de l'obligation réglementaire liée à la parcelle SSP00065100101

Identifiant de l'information de l'administration liée à l'obligation réglementaire SSP000651001

Ancien identifiant SIS 92SIS11123

Type d'obligation réglementaire

Secteur d'Information sur les Sols (SIS)	Servitude d'Utilité Publique (SUP)
X	

Code INSEE 92075

Date de dernière mise à jour 29/09/2020

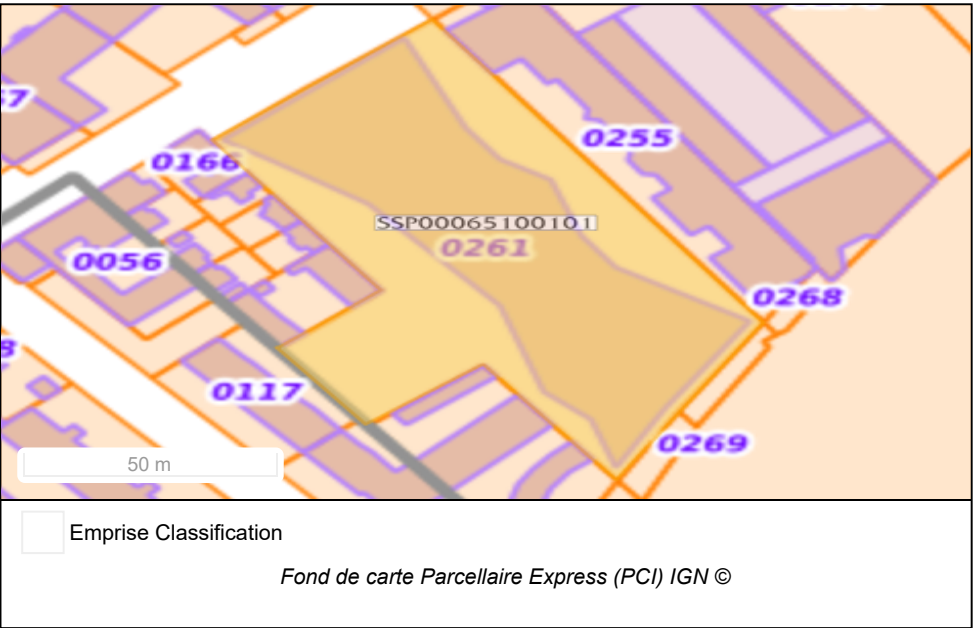
Date de l'Arrêté Préfectoral Non renseignée

Nom(s) Usuel(s) Non renseigné

Description La société HACHETTE LIVRE a exploité jusqu'en 2003 des cuves de fioul enterrées. Début juillet 2003, la société HACHETTE LIVRE a déclaré un incident sur ses cuves de fioul qui présentaient des fissures. Elles sont à l'origine d'une pollution des sols et de la nappe d'eau souterraine. Un arrêté préfectoral complémentaire du 28 juillet 2003 a prescrit à l'exploitant la dépollution du site. Les travaux ont été réalisés pour un usage de type tertiaire.

Document(s) associé(s) Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VANVES	1	0H	261	92

SIS

Boulogne-Billancourt

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019- 44 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Boulogne-Billancourt.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune de Boulogne-Billancourt ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune de Boulogne-Billancourt et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés MAYSSONNIER et RENAULT sont à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05087	MAYSSONNIER
92SIS05386	RENAULT ILE SEGUIN
92SIS05387	RENAULT ILOT M
92SIS05390	RENAULT ILOT Y
92SIS05395	RENAULT TRAPEZE
92SIS05449	RENAULT RETAIL GROUP

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Boulogne-Billancourt.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Boulogne-Billancourt et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Boulogne-Billancourt, monsieur le président de l'établissement public territorial Paris Seine Ouest, monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Identification

Identifiant	92SIS05087
Nom usuel	MAYSSONNIER
Adresse	11 rue Michelet
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli un atelier de traitement de surface à partir des années 1960. La société Mayssonnier a arrêté ses activités le 31 janvier 2004, les différents bails de traitement ont été enlevés en octobre 2004. En 2005, l'exploitant a fait réaliser un diagnostic du site qui a mis en évidence une contamination de l'ensemble du site en métaux lourds, cyanures et solvants chlorés. Les travaux de dépollution (excavation des terres) ont été réalisés entre le 16 juillet et le 3 octobre 2007. Après travaux, une analyse des risques résiduels a été réalisée. Transmise le 29 janvier 2008, cette étude conclut que les risques liés à la pollution résiduelle sont acceptables pour un usage de logements avec jardins et deux niveaux de sous-sol. Un immeuble a depuis été construit.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Suivi des eaux souterraines entre 2009 et 2013, arrêt autorisé en août 2014

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0071	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0071
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9202489	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9202489

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL, remis en état pour un usage logement

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	643447.0 , 6859610.0 (Lambert 93)
Superficie totale	483 m²
Perimètre total	109 m

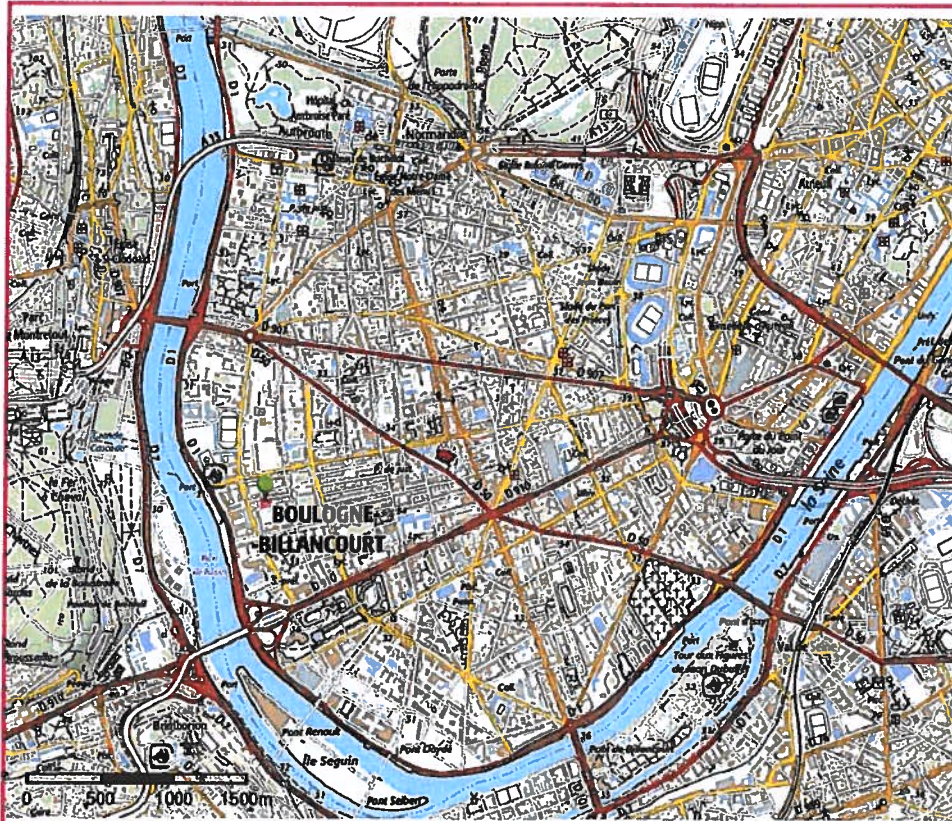
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	AK	86	23/05/2017

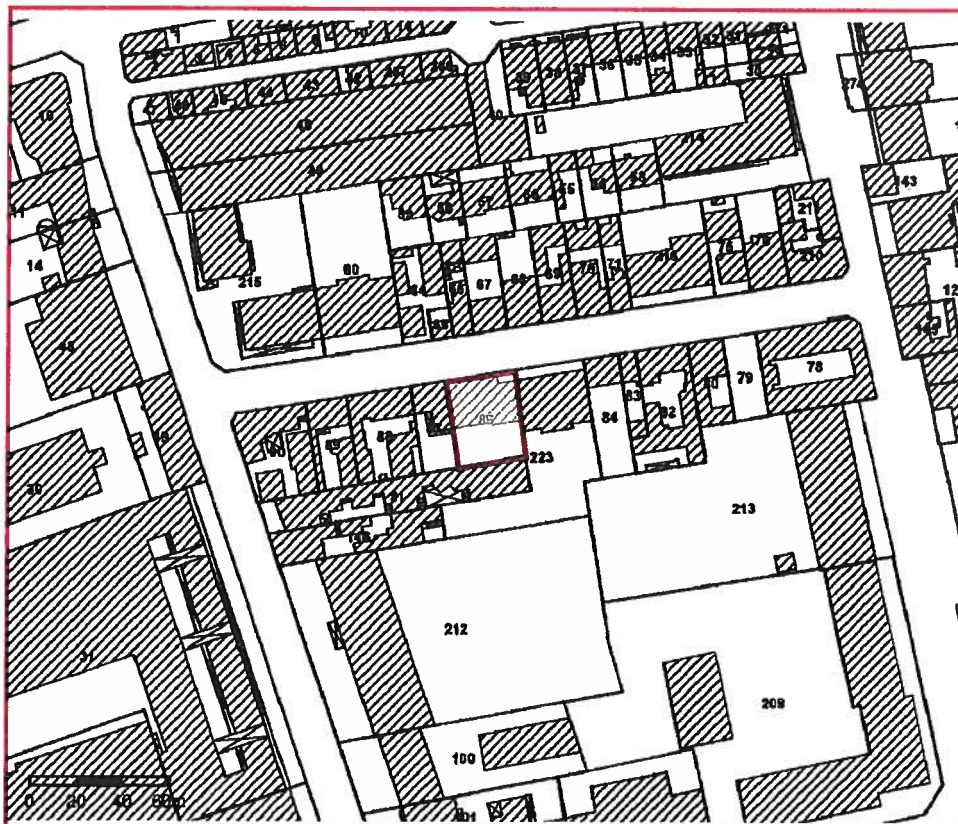
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05087



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05087



Identification

Identifiant	92SIS05386
Nom usuel	RENAULT ILE SEGUIN
Adresse	Ile Seguin
Lieu-dit	Ile Seguin
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	L'Ile Seguin a accueilli une partie de l'usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Des reconnaissances environnementales effectuées en 1993 ont mis en évidence une pollution des sols et des eaux souterraines en hydrocarbures totaux, métaux lourds, phénols, composés organiques volatils (COV). Les opérations de réhabilitation ont commencé par des traitements de sols (phase A de juin 1998 à février 2000) puis le démantèlement des structures et le traitement des sols de certaines parties (phase B à partir de fin 2003). Le site est maintenant réhabilité. Un procès verbal de récolement a été dressé le 3 juillet 2009 constatant la réalisation des objectifs de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2006. Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages. Les nouveaux usages sont les suivants : hôtel, pavillon d'exposition, cité de la musique, centre culturel.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0001	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0001
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9202068	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9202068

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	643713.0 , 6858481.0 (Lambert 93)
Superficie totale	115044 m ²
Perimètre total	2965 m

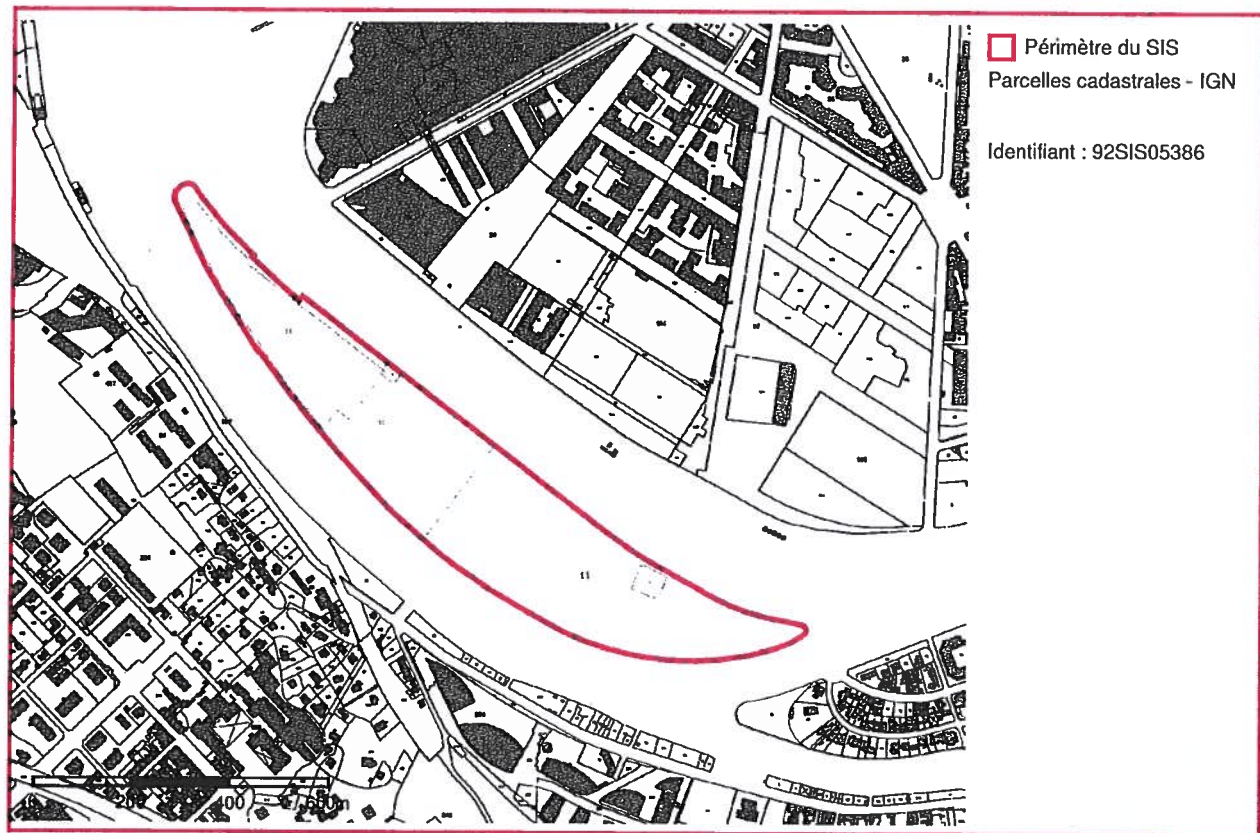
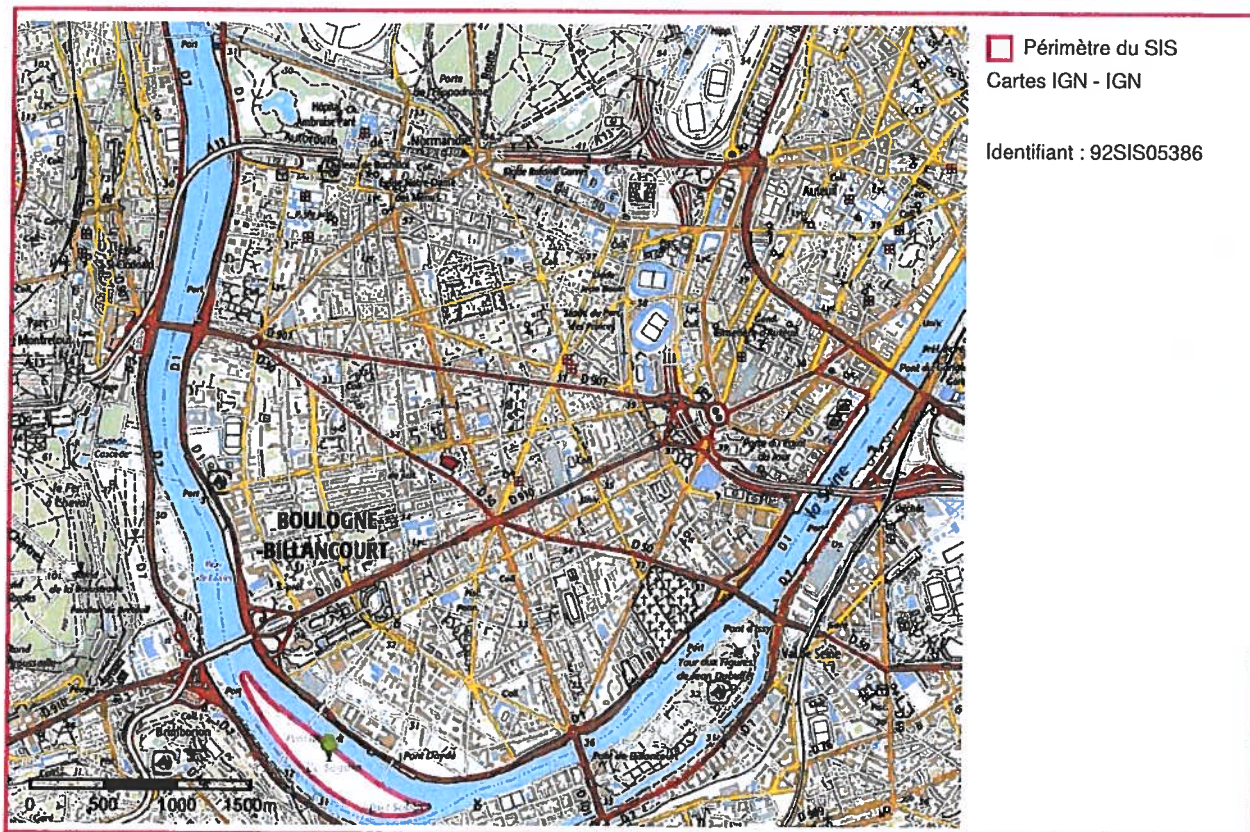
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	10	21/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	11	21/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	12	21/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	13	21/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	14	21/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BC	15	21/06/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	92SIS05387
Nom usuel	RENAULT ILOT M
Adresse	13 rue Heinrich et 16 à 26 rue Yves Kermen
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en septembre 2008. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : métaux, hydrocarbures totaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), composés organo-halogénés volatils (COHV), toluène, xylène. Cependant, les concentrations mesurées ne remettaient pas en cause l'usage de type tertiaire (bureaux, commerces...) de l'époque. Dans le cadre d'un changement d'usage pour la création d'un établissement scolaire, l'évaluation des risques sanitaires réalisée en avril 2013 et complétée en avril 2014 a conclu à la compatibilité de l'état du site avec cet usage.
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols compatible avec l'usage actuel ou projeté
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9206520	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9206520

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection Site avec pollution résiduelle des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	644585.0 , 6858782.0 (Lambert 93)
Superficie totale	19124 m ²
Perimètre total	890 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	36	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	98	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	151	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	154	22/06/2017

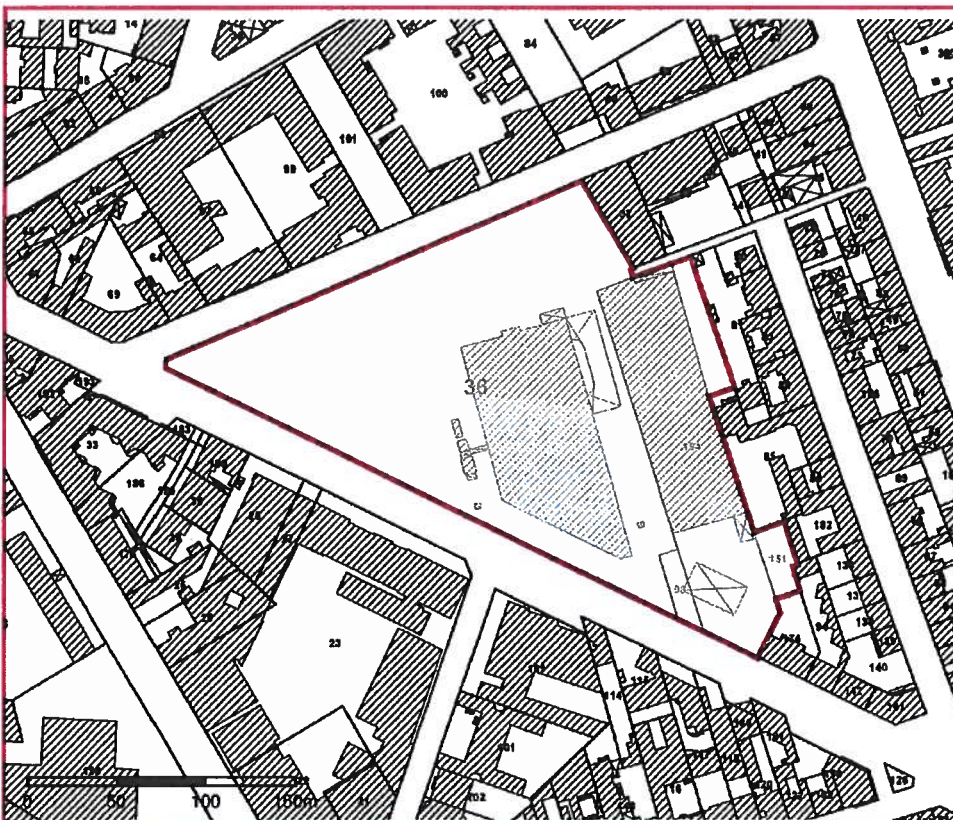
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05387



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05387



Identification

Identifiant	92SIS05390
Nom usuel	RENAULT ILOT Y
Adresse	15 rue Nationale
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Un diagnostic environnemental au droit de l'îlot a été réalisé en novembre 2007. Les résultats d'analyse ont mis en évidence la présence de polluants dans le sol : composés organo-halogénés volatils (COHV), composés aromatiques volatils (CAV), polychlorobiphényles (PCB), métaux lourds. L'arrêté préfectoral du 24/10/2011 a imposé des prescriptions de remise en état du site, dont la réalisation ne nécessitait pas de travaux de dépollution. Conformément aux usages définis, des immeubles de bureaux et d'habitation sont en cours de construction sur le site.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Le site a été remis en état dans les mêmes conditions que celles fixées par l'arrêté préfectoral du 18/10/2006 concernant le site voisin du Trapèze Est.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution résiduelle des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	644407.0 , 6858609.0 (Lambert 93)
Superficie totale	15938 m ²
Perimètre total	659 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	7	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	13	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	198	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	199	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	200	22/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BH	201	22/06/2017

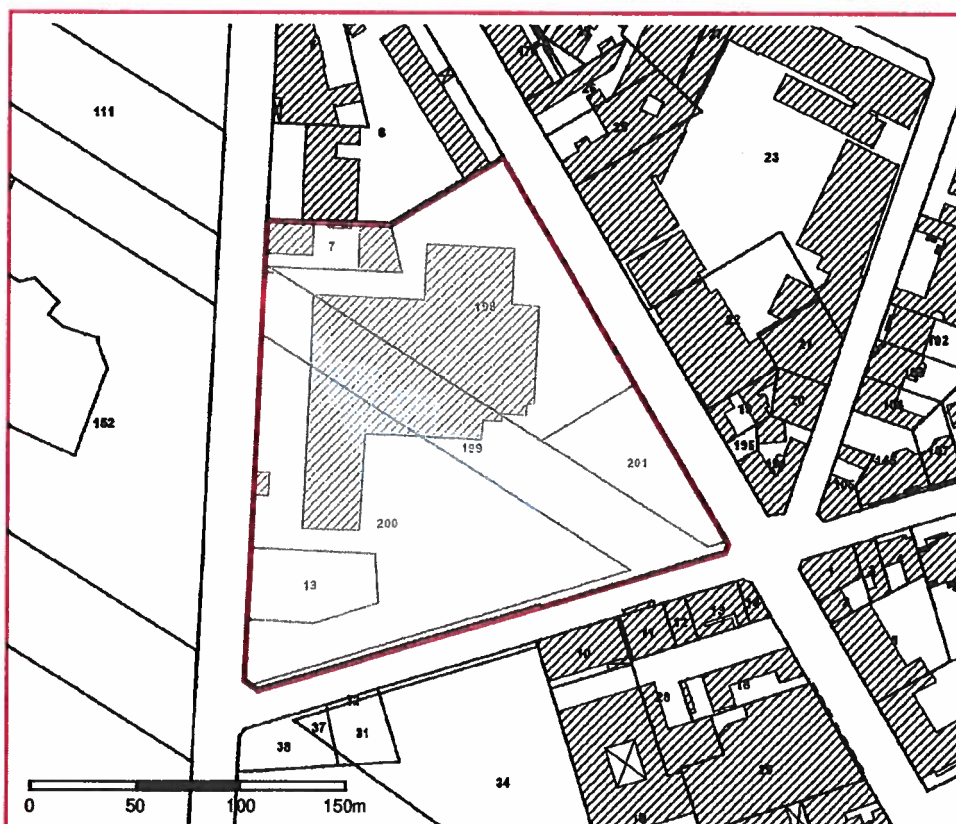
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05390



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05390



Identification

Identifiant	92SIS05395
Nom usuel	RENAULT TRAPEZE
Adresse	rue du Vieux Pont de Sèvres, rue Yves Kermen, rue de Meudon
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	Le site du Trapèze est un ancien site exploité par Renault (construction automobile), dont l'activité a cessé en 1992. Des diagnostics environnementaux ont mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures, composés organiques volatils (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux, ainsi qu'une pollution des eaux souterraines par des COV, des composés organo-halogénés volatils (COHV) et des hydrocarbures. Des travaux de dépollution ont été effectués selon un découpage par zones (Trapèze ouest, Trapèze est, îlot C). Le procès-verbal de récolement a été dressé le 14/09/2006 pour l'îlot C, le 22/12/2009 pour la partie ouest, le 17/02/2010 pour la partie est. Le site a été remis en état pour les usages suivants : aménagements paysagers, voirie, bâtiments de bureaux ou locaux pouvant accueillir du public avec un niveau de parking en sous-sol, bâtiments destinés au logement avec un niveau de parking en sous-sol.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs changements d'usages : lycée, centre culturel et culturel sans niveau de parking.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0013	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0013
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9200408	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9200408

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution résiduelle des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	644044.0 , 6858769.0 (Lambert 93)
Superficie totale	337685 m²
Perimètre total	5105 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	4	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	129	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	130	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	131	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	132	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	133	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	134	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	135	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	136	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	137	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	138	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AV	139	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	49	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	50	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	51	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	52	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	53	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	54	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	55	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	56	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	57	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	58	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	AX	59	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	24	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	25	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	26	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	27	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	28	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	29	23/06/2017

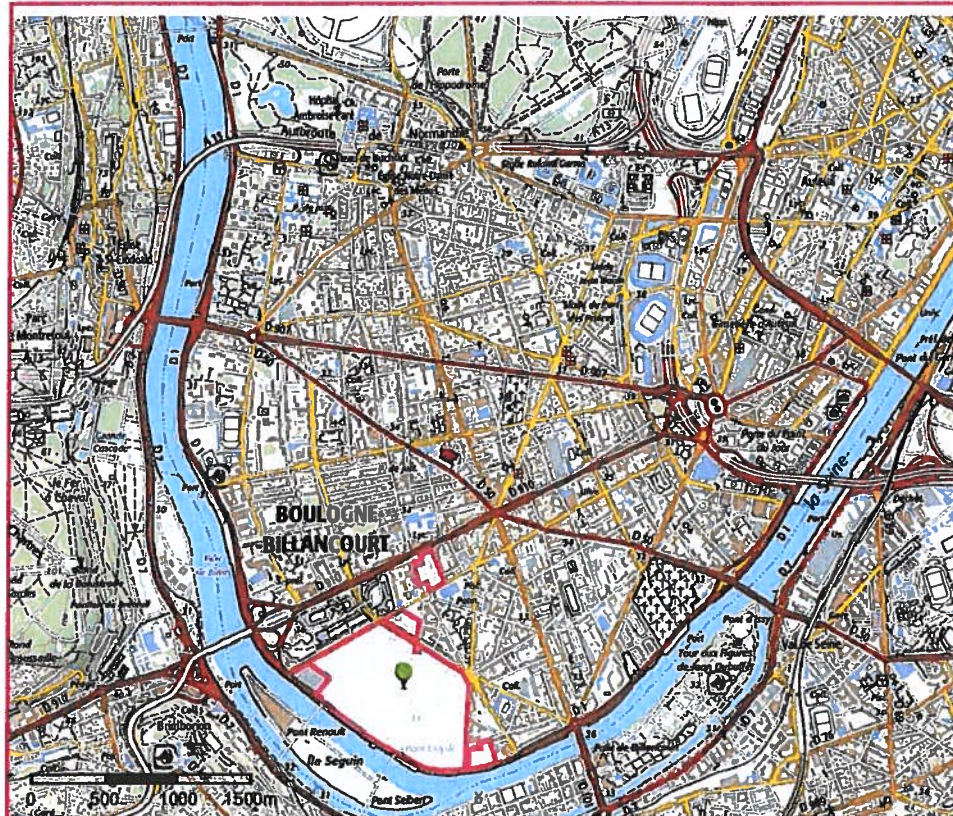
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	34	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	36	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	37	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	41	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	43	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	45	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	48	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	49	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	51	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	53	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	56	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	62	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	65	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	66	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	68	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	69	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	70	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	71	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	72	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	73	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	74	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	75	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	76	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	77	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	78	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	79	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	80	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	81	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	82	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	83	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	84	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	85	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	86	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	87	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	88	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	89	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	90	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	92	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	93	23/06/2017

BOULOGNE BILLANCOURT	BD	94	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	96	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	97	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	98	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	99	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	100	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	105	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	106	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	107	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	110	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	111	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	112	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	114	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	117	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	119	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	120	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	121	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	122	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	123	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	124	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	129	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	130	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	131	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	132	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	133	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	134	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	135	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	136	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	137	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	138	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	139	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	140	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	141	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	142	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	143	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	144	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	145	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	146	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	147	23/06/2017

BOULOGNE BILLANCOURT	BD	148	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	149	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	150	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	151	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	152	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BD	153	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BI	3	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BI	34	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BI	35	23/06/2017
BOULOGNE BILLANCOURT	BI	36	23/06/2017

Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05395



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05395



Identification

Identifiant	92SIS05449
Nom usuel	RENAULT RETAIL GROUP
Adresse	28 boulevard de la République
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	BOULOGNE BILLANCOURT - 92012
Caractéristiques du SIS	Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1956 et 2009. Plusieurs diagnostics de la qualité des sols ont été réalisés en avril 2003, avril 2007 et octobre 2010. Ce dernier a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTX). Les risques sanitaires ont été évalués pour le scénario de réaménagement le plus pénalisant, à savoir un usage logement. Il a été montré une compatibilité de l'état des milieux avec ce type d'usage.
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols compatible avec l'usage actuel ou projeté
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution avérée des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	645229.0 , 6859378.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1551 m ²
Perimètre total	206 m

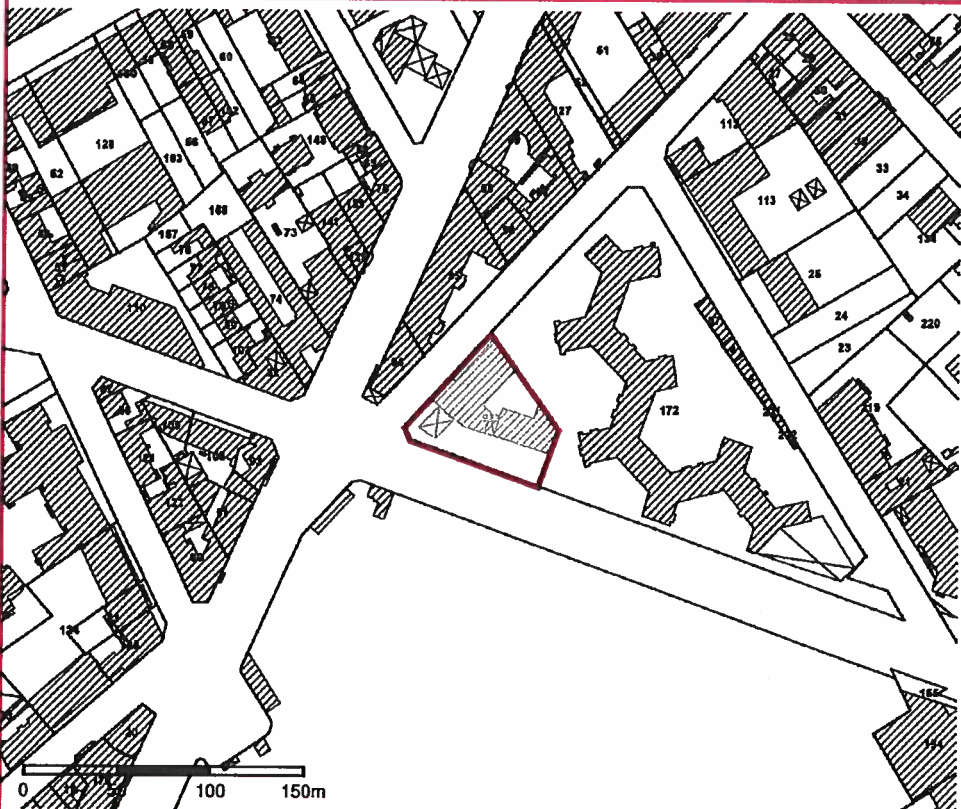
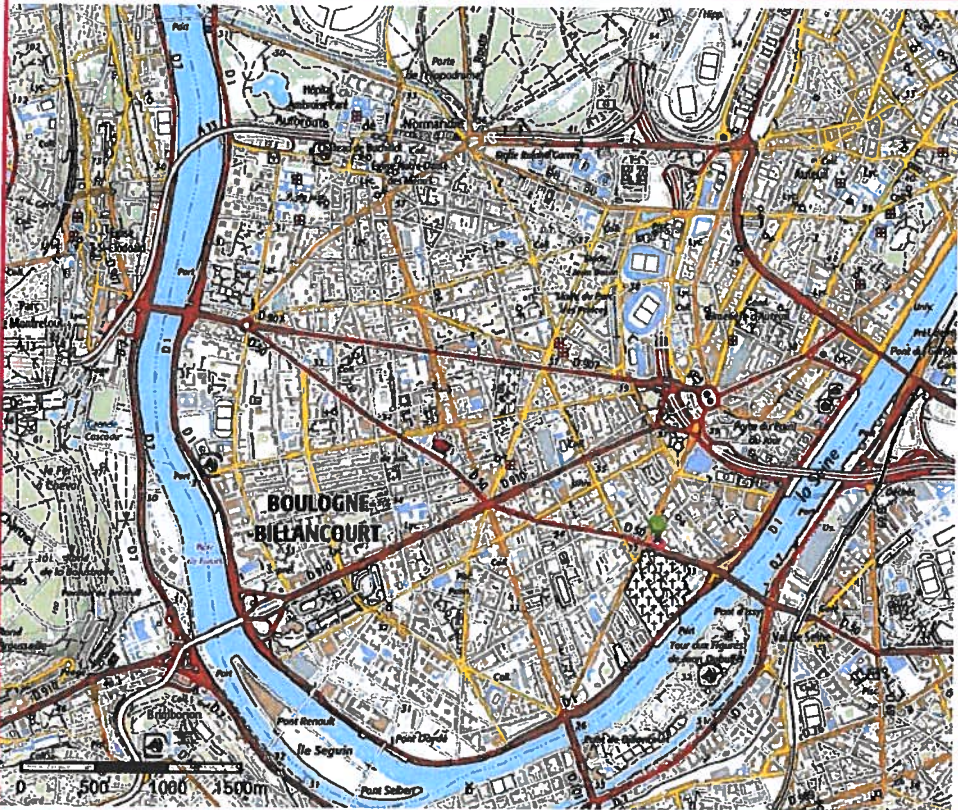
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BOULOGNE BILLANCOURT	BQ	92	29/06/2017

Documents

Cartographie



SIS Chaville

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019-44 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Chaville.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune de Chaville ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune de Chaville et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que l'activité exercée par la société Air Précision est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05870	Air Précision

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Chaville.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Chaville et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Paris ouest la Défense

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Chaville, monsieur le président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

Identification

Identifiant	92SIS05870
Nom usuel	CHAVILLE
Adresse	ruelle Gaillon / rue Alexis Maneyrol / rue Victor Hugo
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	CHAVILLE - 92022
Caractéristiques du SIS	Les pouvoirs publics ont identifié à Chaville le site ayant abrité l'ancienne société "Air précision", qui fabriquait des compteurs radio-luminescents à base de radium 226 pour l'aéronautique. Cette entreprise a été livrée en radium de 1957 à 1966 et aurait quitté les lieux entre 1966 et 1968. Elle se situait sur la parcelle cadastrale 360 encadrée par la ruelle Gaillon, la rue Victor Hugo et la rue Alexis Maneyrol. Dans le cadre de « l'Opération Diagnostic Radium », les investigations menées par l'IRSN ont révélé la présence d'une pollution sur quatre des cinq propriétés de la parcelle 360 au niveau du bâti et/ou des jardins. Une zone polluée a également été identifiée sur une propriété voisine, située sur la parcelle 361, ainsi que dans la ruelle Gaillon, adjacente à la parcelle 360. Des travaux d'assainissement ont été menés sur les différents lots concernés, à l'exception de la ruelle Gaillon qui n'a pas encore fait l'objet d'un projet de dépollution (cette pollution ne présente toutefois pas de risque sanitaire pour les usagers ou les riverains dans l'usage actuel de la ruelle en l'absence de travaux d'excavation). Les travaux d'assainissement sont finalisés sur certains lots et en cours sur d'autres lots. Pour ce qui concerne les lots sur lesquels les travaux sont finalisés, une pollution résiduelle subsiste au niveau du sous-sol de deux lots, situées au 4, rue Alexis Maneyrol et au 1 bis, ruelle Gaillon. Cette pollution est présente au niveau des jardins, en profondeur, sous un grillage avertisseur et une couche de terre végétale saine.
Etat technique	Site évalué ou traité, ou en cours, avec restriction d'usage (SUP, ou autre)
Observations	La pollution résiduelle sur les deux lots ne présente pas de risque sanitaire en usage quotidien. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a néanmoins émis des avis dans lesquels elle recommande de ne pas creuser au-delà du grillage avertisseur de la pollution sans assistance radiologique et, dans la ruelle Gaillon, de ne pas faire réaliser de travaux d'excavation par les concessionnaires de réseaux sans cette assistance. L'ASN recommande également de ne pas planter d'arbres ou arbustes fruitiers dont les racines pourraient détruire ou aller au-delà du grillage avertisseur.

Concernant le lot situé au 1, ruelle Gaillon, pour lequel les travaux d'assainissement sont terminés, compte-tenu d'une pollution résiduelle dans le bâti et dans la ruelle Gaillon avoisinante, l'ASN a émis un avis dans lequel elle recommande que le système de ventilation installé pour pallier au risque radon soit en fonctionnement de façon

permanente et soit contrôlé et entretenu régulièrement. De plus, l'ASN recommande qu'un contrôle de l'activité volumique en radon soit effectué tous les dix ans. Elle recommande également que les travaux amenant à percer le mur de soutènement entre la cave et la ruelle Gaillon soient réalisés avec une assistance en radioprotection tant que la ruelle n'aura pas été assainie.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - Andra	Inventaire Andra des matières et déchets radioactifs	page 254	http://www.andra.fr/download/site-principal/document/editions/560.pdf

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	640424.0 , 6855881.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1173 m ²
Perimètre total	413 m

Liste parcellaire cadastral

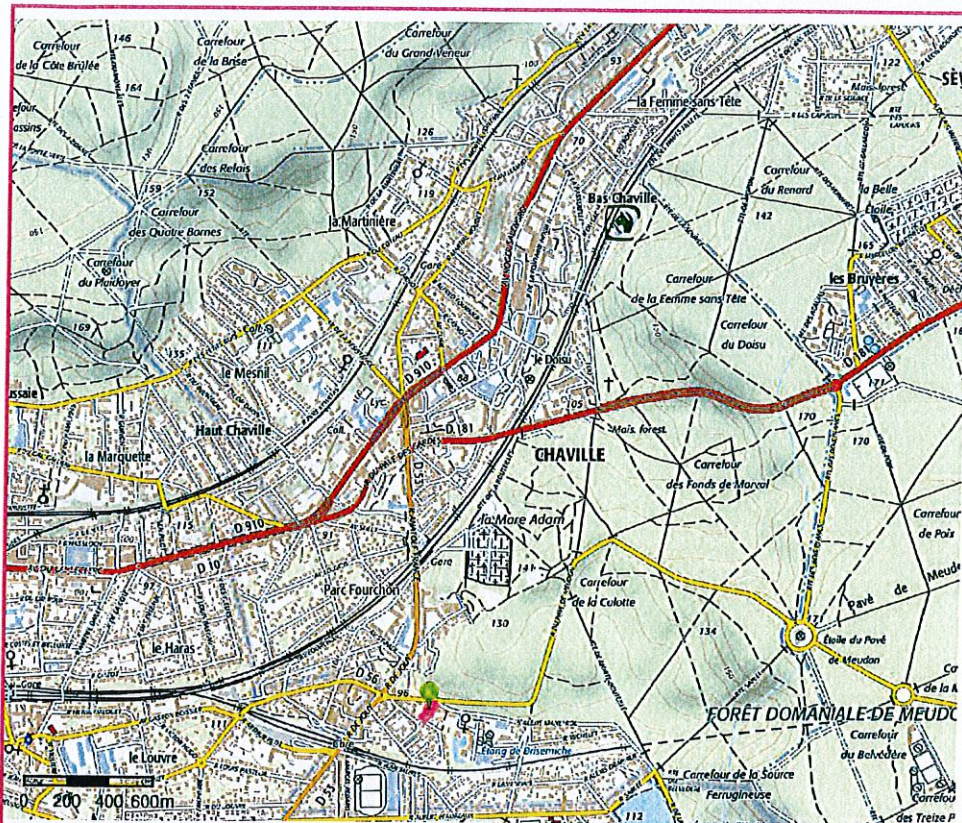
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHAVILLE	AI	360	18/09/2017
CHAVILLE	AI	361	18/09/2017

Documents

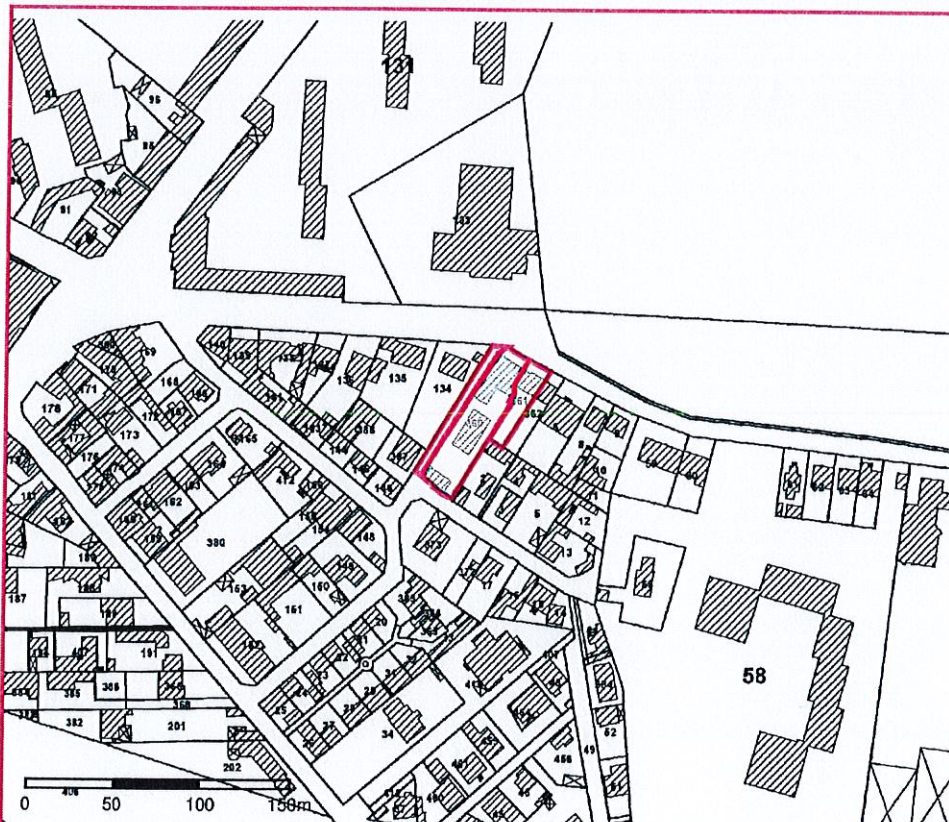
Titre	Commentaire	Diffusé
Rapport IRSN PRP-CRI/ 2015-00032 du 1er juin 2015	Avis sur le contrôle de 1er niveau et comptes rendus du contrôle de 2nd niveau réalisés sur les jardins des propriétés situées au n°1 bis de la ruelle Gaillon et au n° 4 de la rue Alexis Maneyrol à Chaville (92)	Non
Document ANDRA - ODR - Chantiers de réhabilitation des sites pollués de Chaville du 12 mai 2016	Cartographie radiologique de la ruelle Gaillon	Non
Rapport IRSN n°2015-304 du 23 septembre 2015	Evaluations dosimétriques pour les occupants du 1 bis ruelle Gaillon - Chaville et pour les travailleurs qui pourraient intervenir dans le jardin	Non

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05870



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05870

SIS

Issy-les-Moulineaux

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019- 54 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Issy-les-Moulineaux.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune d'Issy-les-Moulineaux ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune d'Issy-les-Moulineaux et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés TIRU, FONDERIE GEVELOT, ZAC DES BORDS DE SEINE, BP France, SHELL et TOTAL sont à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05054	TIRU
92SIS05109	FONDERIE GEVELOT
92SIS05341	ZAC DES BORDS DE SEINE
92SIS05393	BP FRANCE
92SIS05475	SHELL
92SIS05490	TOTAL
92SIS05496	TOTAL

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune d'Issy-les-Moulineaux.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Issy-les-Moulineaux, monsieur le président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, Monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Identification

Identifiant	92SIS05054
Nom usuel	TIRU
Adresse	167 quai de Stalingrad
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	La société TIRU a exploité une usine d'incinération et un quai de transfert d'ordures ménagères. L'exploitant a déclaré la mise à l'arrêt définitif de l'activité le 28 décembre 2007. Des investigations ont été menées sur les sols et les eaux souterraines en janvier et février 2007. Le site a fait l'objet de travaux de démantèlement puis de terrassements entre 2008 et 2013, avec des travaux de dépollution consistant en l'excavation et l'évacuation des terres contaminées. Un procès-verbal de récolement a été émis le 26 janvier 2017. Le site a été remis en état pour les usages de bureaux et logements.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9204028	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9204028

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site remis en état pour les usages de bureaux et logements

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	645623.0 , 6858590.0 (Lambert 93)
Superficie totale	40228 m²
Perimètre total	937 m

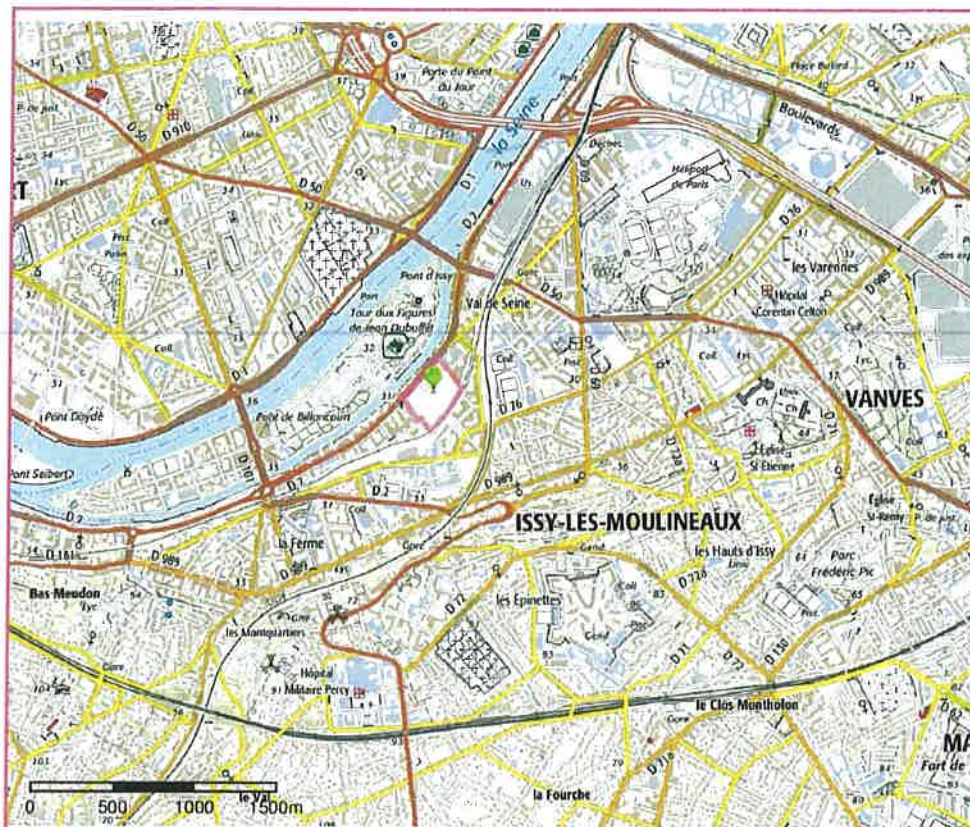
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0G	91	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	104	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	103	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	77	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	107	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	92	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	90	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	93	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	101	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	100	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	51	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	105	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	106	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	108	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	109	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	110	29/05/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0G	102	29/05/2017

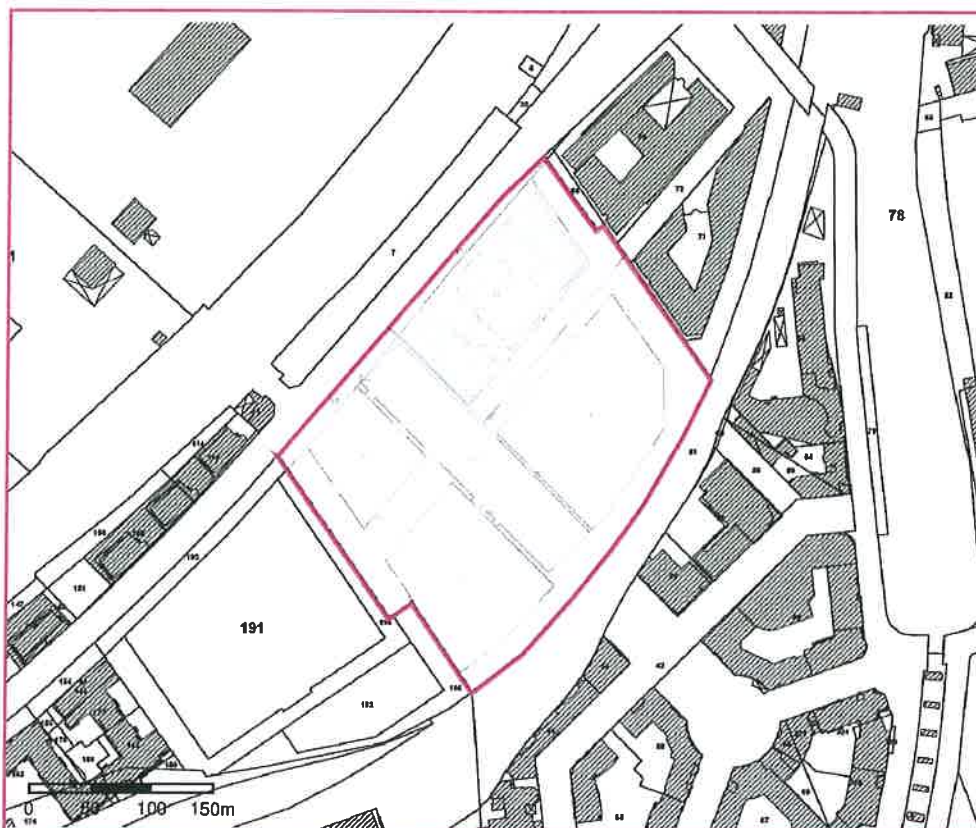
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05054



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05054

Identification

Identifiant	92SIS05109
Nom usuel	FONDERIE GEVELOT
Adresse	60 boulevard Rodin
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une ancienne fonderie de plomb de chasse. De plus, un dépôt de poudre pyrotechnique était situé dans les galeries d'une carrière souterraine sous l'ancienne fonderie. L'activité a cessé en 1992. Les investigations menées sur le site ont mis en évidence des contaminations importantes par le plomb à la fois dans les sols situés à proximité de l'ancienne fonderie et dans les remblais présents dans la carrière. Le site a été traité : enlèvement des dépôts de poudre accessibles, comblement partiel des galeries, traitement des sols contaminés au plomb. Un complexe d'immeubles de bureaux a été construit à l'issue de la dépollution sur ce site.
Etat technique	Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9201822	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9201822
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0004	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0004

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASIAS, traité

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	645496.0 , 6857907.0 (Lambert 93)
Superficie totale	2512 m²
Perimètre total	280 m

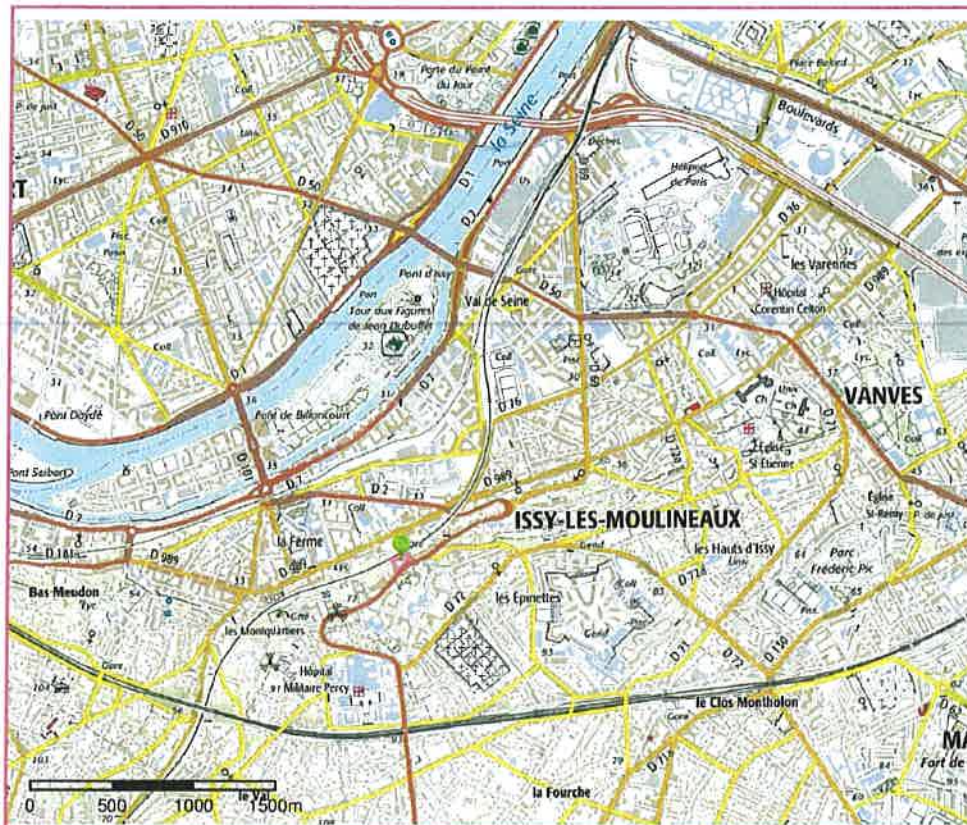
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	00	100	29/05/2017

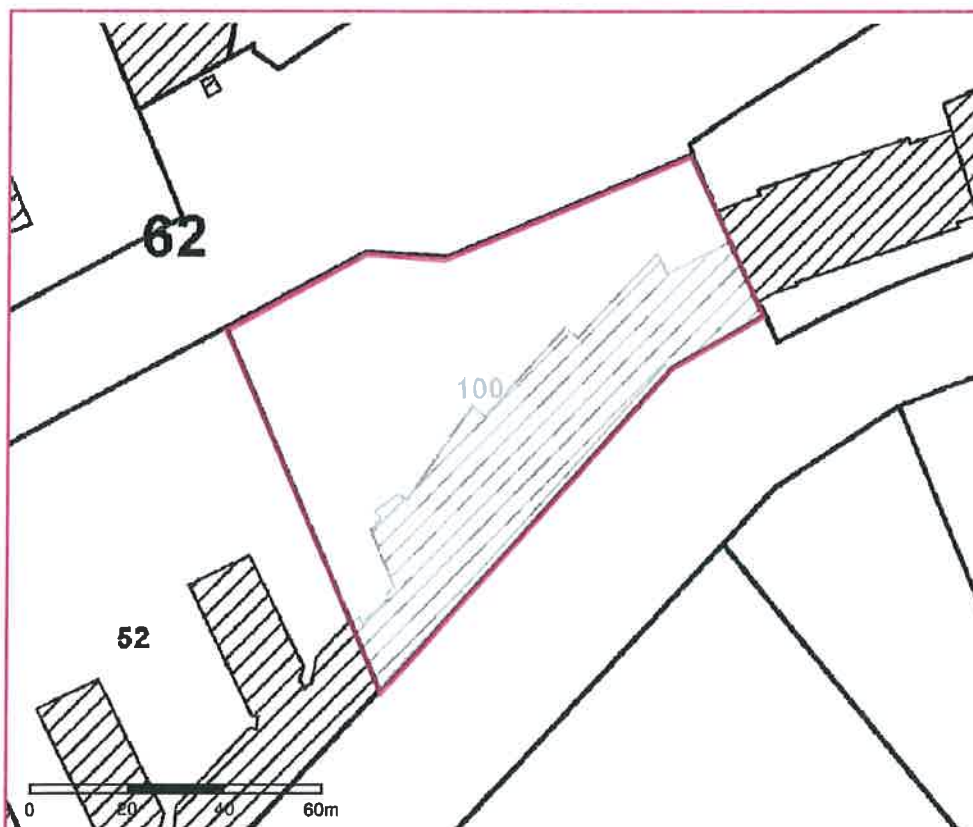
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05109



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05109



Identification

Identifiant	92SIS05341
Nom usuel	ZAC DES BORDS DE SEINE
Adresse	45, rue Camille Desmoulins
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	L'activité anciennement exercée sur le site par la société Lassailly et Bichebois était la distillation de goudrons de houille issus d'usines à gaz (activité arrêtée en 1968). Le site a ensuite été exploité jusqu'en 1980 comme dépôt de bitume et centrale d'enrobage (par la Société Chimique de la Route). En 1981, un entrepôt a été construit pour le stockage de lubrifiants et a été exploité quelques années (par Elf Lubrifiant). Le site a été libéré pour la construction d'un immeuble après rachat du terrain en 1991. Les études ont montré un impact de la nappe en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), en benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) et en composés organo-halogénés volatils (COHV), ainsi qu'une pollution des sols par des hydrocarbures et des HAP. Des travaux de dépollution se sont déroulés entre 1999 et 2001. Une étude de risques fournie le 20/09/2001 et une tierce expertise datée de septembre 2003 ont confirmé la compatibilité du site avec les projets de construction de la SEM 92, à savoir un immeuble d'habitation.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0016	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0016
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9202040	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9202040

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 645938.0 , 6858843.0 (Lambert 93)

Superficie totale 12122 m²

Perimètre total 662 m

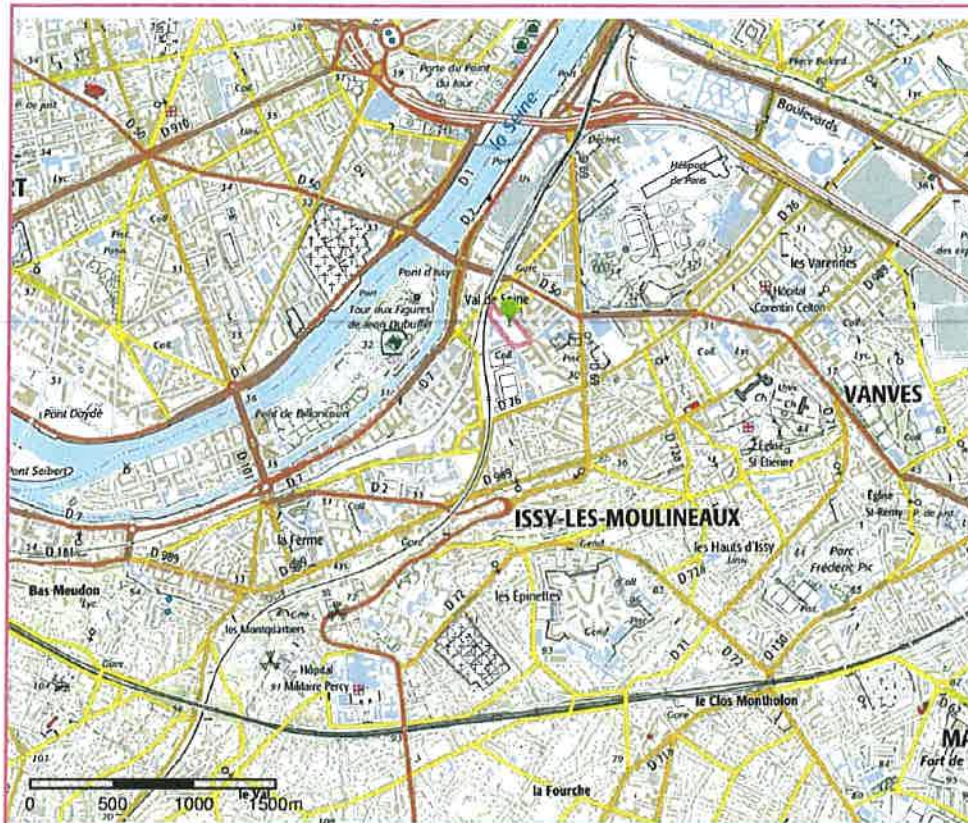
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0F	57	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	58	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	60	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	74	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	75	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	76	21/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0F	77	21/06/2017

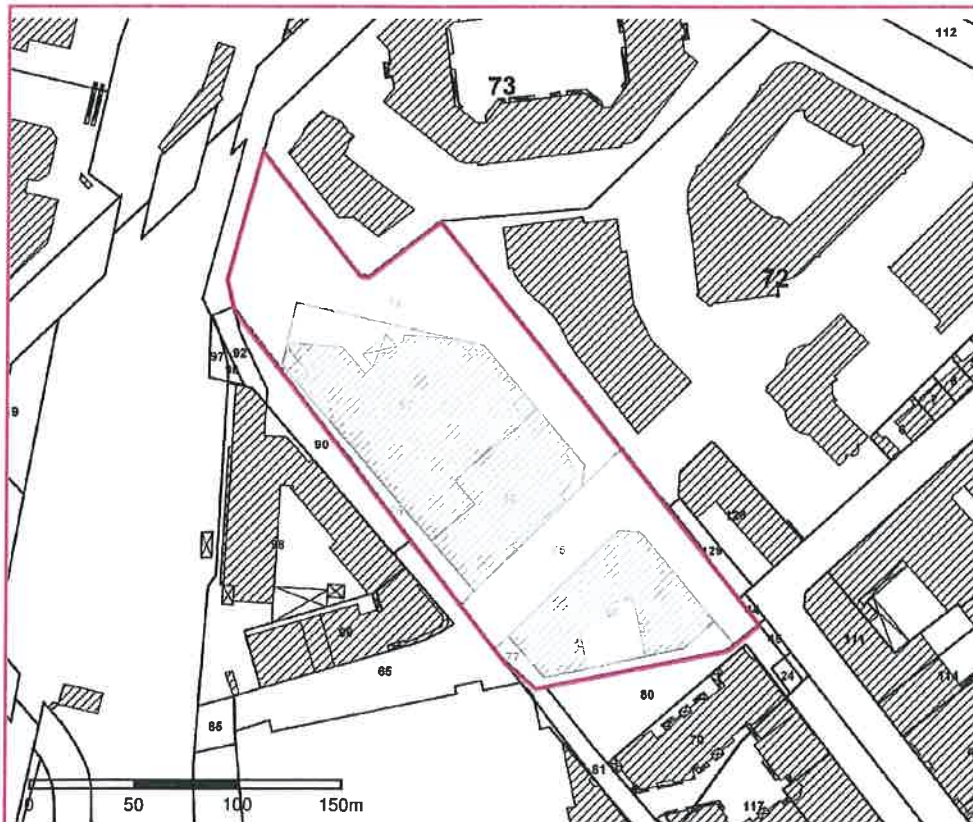
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05341



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05341



Identification

Identifiant	92SIS05393
Nom usuel	BP FRANCE
Adresse	91 avenue de Verdun
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	Une station-service a été exploitée sur ce site entre 1973 et juin 2010 . Un diagnostic environnemental réalisé en juillet 2011 a mis en évidence une pollution des sols et de la nappe souterraine en hydrocarbures, benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX). Les opérations de traitement ont été menées entre avril 2012 et mai 2014. Le site a été remis en état pour un usage non sensible de type commercial ou artisanal ou bureaux.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0079	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0079

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	645598.0 , 6858050.0 (Lambert 93)
Superficie totale	3950 m²
Perimètre total	518 m

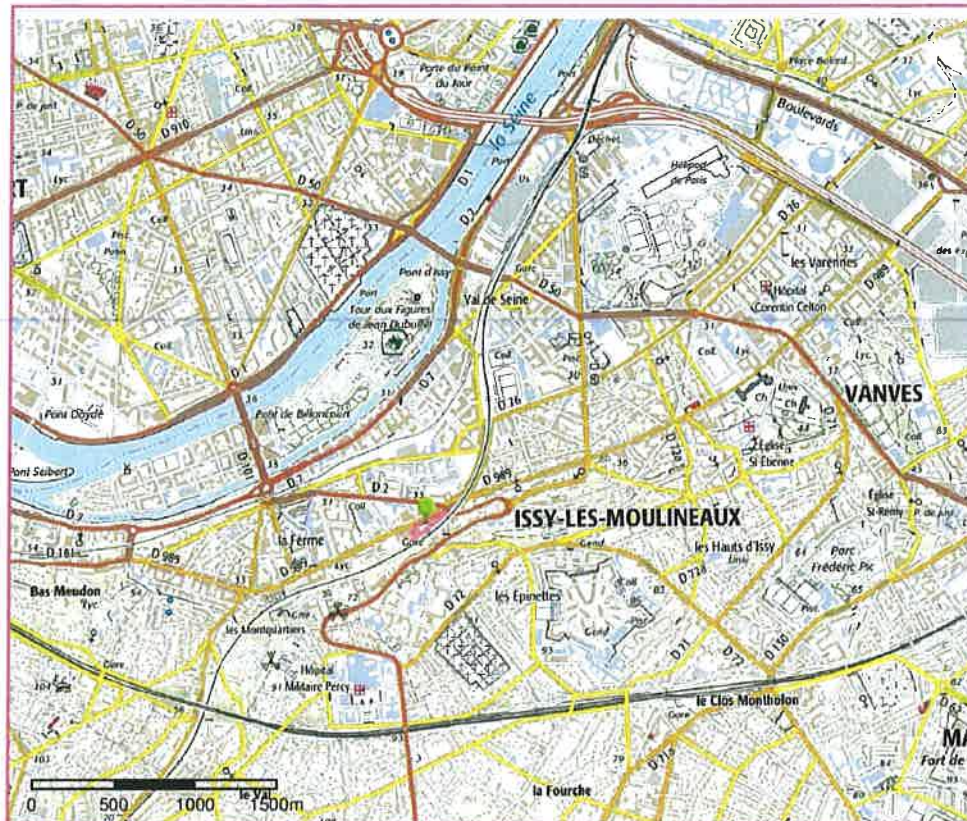
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0O	85	23/06/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0R	111	23/06/2017

Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05393



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05393

Identification

Identifiant	92SIS05475
Nom usuel	SHELL
Adresse	180 quai de Stalingrad
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une station-service dont l'activité a cessé en juillet 2006. Un diagnostic environnemental a mis en évidence une pollution en métaux lourds dans les sols, ainsi qu'en hydrocarbures (volatils et non volatils) et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX) dans les sols et les eaux souterraines. Des travaux de dépollution ont été effectués. Le site a été remis en état pour un usage logement.
Etat technique	Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9201588	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9201588

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution avérée des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	645394.0 , 6858517.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1677 m²
Perimètre total	404 m

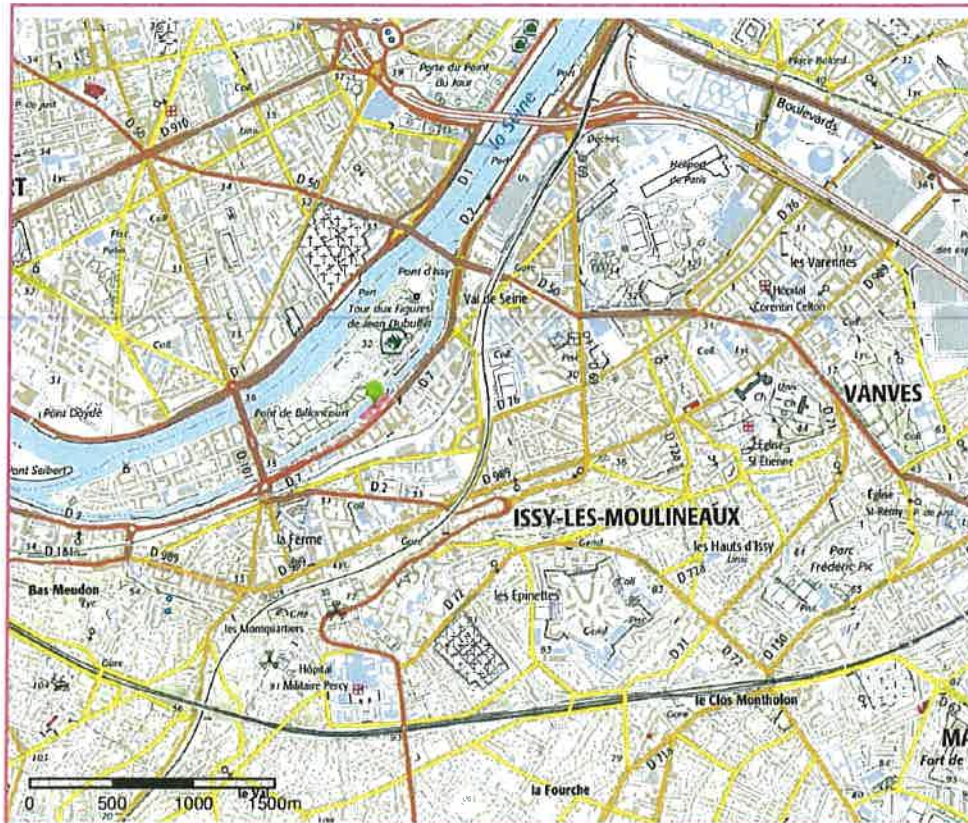
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0H	147	03/07/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0H	149	03/07/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0H	150	03/07/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0H	151	03/07/2017

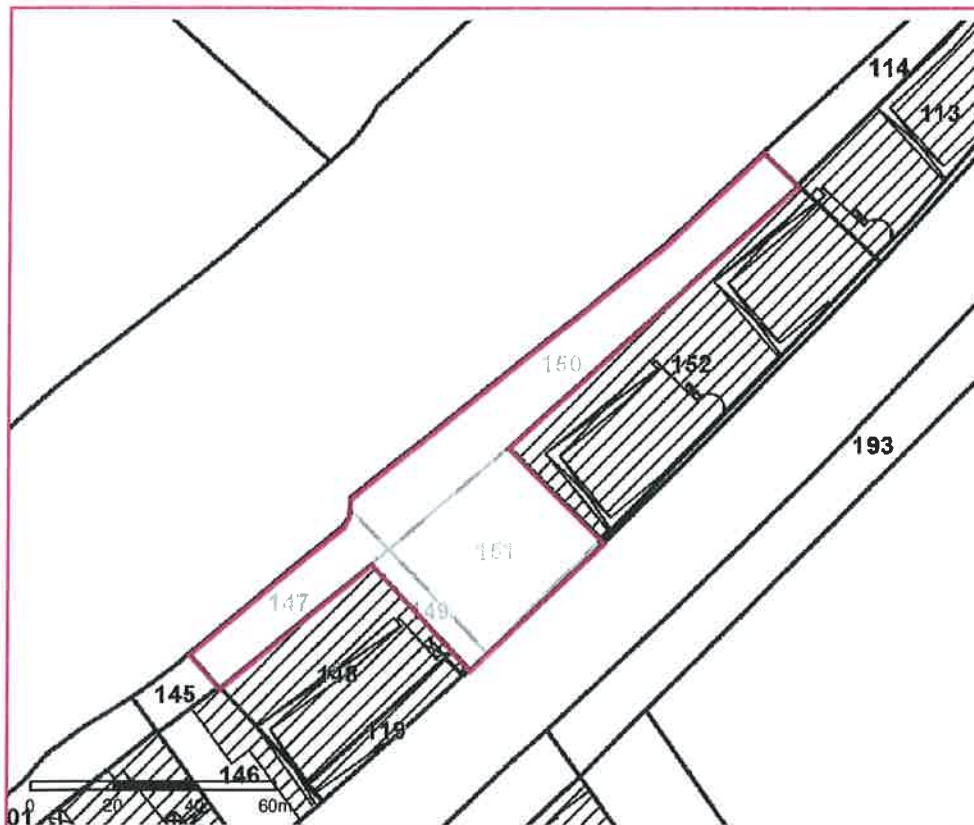
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05475



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05475



Identification

Identifiant	92SIS05490
Nom usuel	TOTAL
Adresse	15 boulevard Gallieni
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une station-service à partir de 1971. L'exploitant a notifié la cessation d'activité le 09/03/2007. Un diagnostic des sols réalisé en 2004 a mis en évidence une pollution au droit du site en hydrocarbures (sols et nappe) et benzène et xylènes (nappe). Des travaux de dépollution ont été entrepris en juin 2007. Ils ont consisté en l'excavation des terres contaminées. Une analyse des pollutions résiduelles réalisée en novembre 2007 a également montré une pollution des sols en métaux lourds et des gaz de sols en composés organo-halogénés volatils (COHV) et méthyl tert-butyl éther (MTBE). Une évaluation quantitative des risques sanitaires réalisée en janvier 2008 a montré la compatibilité de l'état du sol avec un usage de bureaux.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution avérée des sols

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	646232.0 , 6859371.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1459 m ²
Perimètre total	223 m

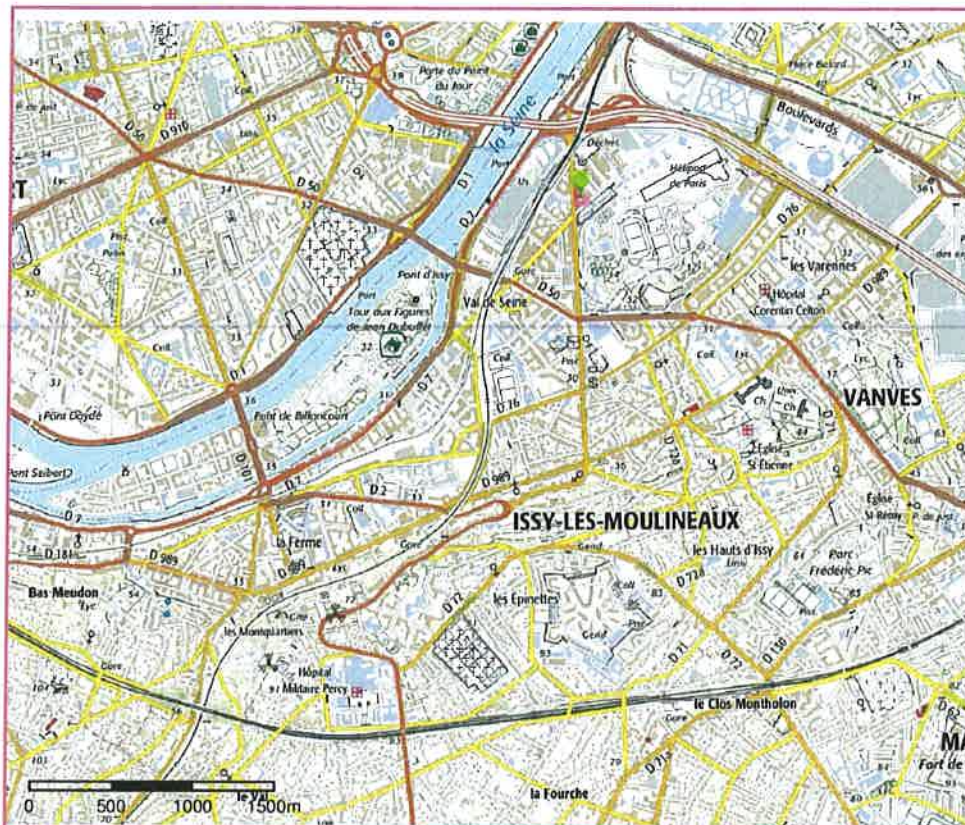
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0B	45	03/07/2017

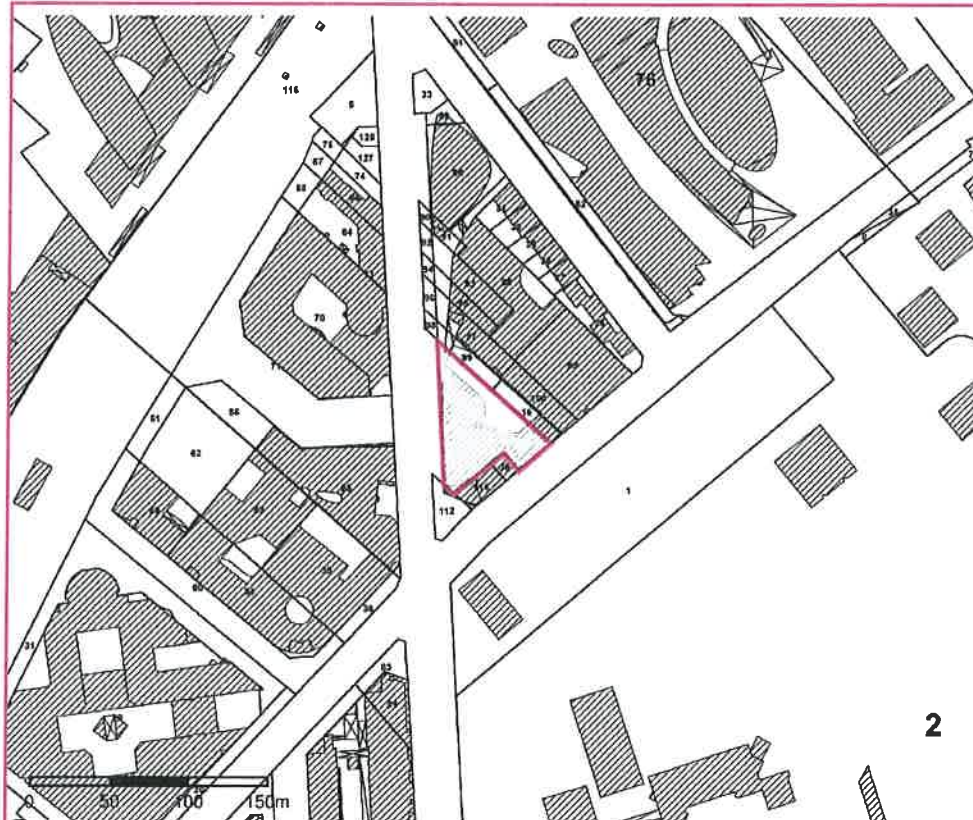
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05490



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05490

Identification

Identifiant	92SIS05496
Nom usuel	TOTAL
Adresse	201 quai de Stalingrad
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	ISSY LES MOULINEAUX - 92040
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli à partir de 1986 une station-service, dont l'activité a cessé le 14/06/2007. Un diagnostic des sols réalisé en septembre 2006 a mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures et benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (BTEX). Des travaux de dépollution, qui ont consisté en l'excavation des terres contaminées, ont été menés de novembre 2007 à fin janvier 2008. Une analyse des risques résiduels datée d'octobre 2008 a conclu à l'absence de risques pour les populations du futur bâtiment de logements. Le site a donc été remis en état pour un usage logement.
Etat technique	Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution avérée des sols

Caractéristiques géométriques générales

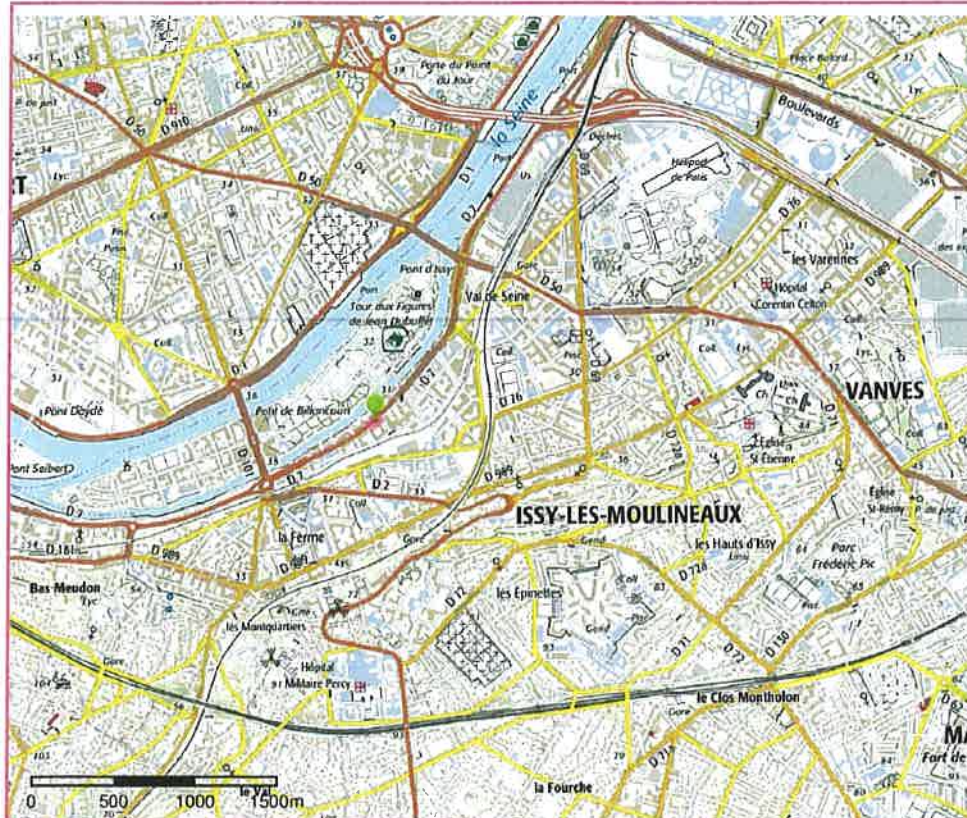
Coordonnées du centroïde	645390.0 , 6858451.0 (Lambert 93)
Superficie totale	982 m²
Perimètre total	178 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

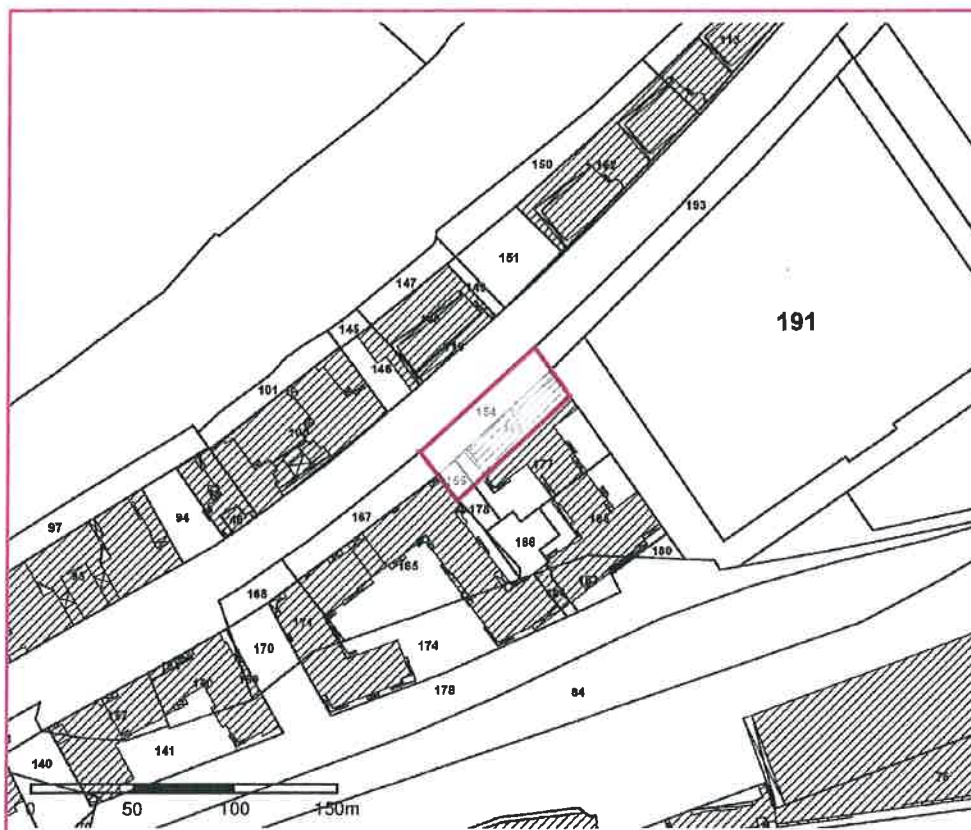
Commune	Section	Parcelle	Date génération
ISSY LES MOULINEAUX	0H	154	04/07/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0H	155	04/07/2017
ISSY LES MOULINEAUX	0H	156	04/07/2017

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05496



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05496

SIS Meudon

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019- 55 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Meudon.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune de Meudon ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune de Meudon et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés EFR, PCA (PEUGEOT COTROEN AUTOMOBILE) et RENAULT BAS MEUDON sont à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05052	EFR
92SIS05107	PCA (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE)
92SIS05420	RENAULT BAS MEUDON

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Meudon.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Meudon et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Meudon et monsieur le président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

Identification

Identifiant	92SIS05052
Nom usuel	EFR
Adresse	1 avenue de Villacoublay
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	MEUDON - 92048
Caractéristiques du SIS	La société EFR a exploité sur le site une station-service. L'activité a définitivement cessé en février 2013. Le diagnostic des sols a mis en évidence une pollution des sols et gaz du sol principalement par des hydrocarbures volatils. Suite aux travaux de dépollution, l'analyse des risques résiduels datée du 24 mars 2015 a démontré la compatibilité de l'état du site avec un usage commercial et d'habitations collectives avec un niveau de parking.
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols compatible avec l'usage actuel ou projeté
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site remis dans un état compatible avec un usage commercial et d'habitations

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	643720.0 , 6854095.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1201 m ²
Perimètre total	197 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MEUDON	AR	130	19/05/2017
MEUDON	AR	131	19/05/2017
MEUDON	AR	142	19/05/2017

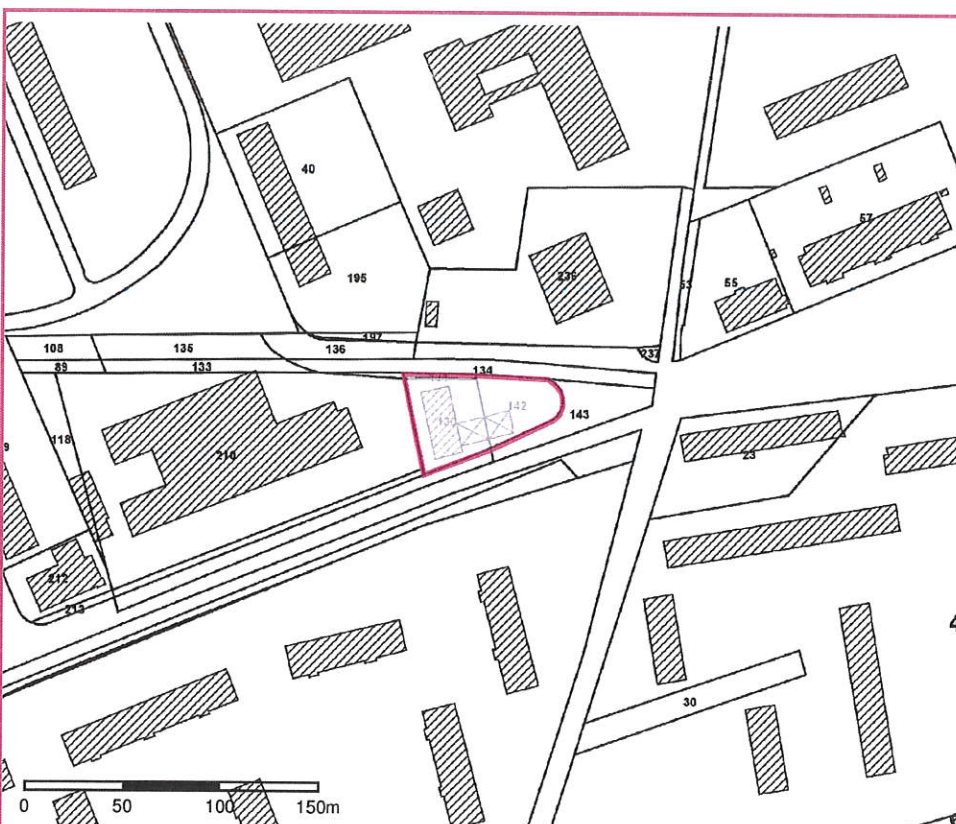
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05052



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05052

Identification

Identifiant	92SIS05107
Nom usuel	PCA (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE)
Adresse	9 avenue du Maréchal Juin
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	MEUDON - 92048
Caractéristiques du SIS	Depuis les années 1970, le site a appartenu à CITROEN, puis à PCA (PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE). Par courrier du 04/12/2014, l'exploitant a notifié la cessation définitive de ses activités à compter du 12/01/2015, et a transmis un diagnostic des sols mettant en évidence des anomalies en métaux (non volatils) sur plusieurs échantillons ainsi que des traces d'hydrocarbures, de fluorures et d'ammonium. Par courrier du 01/02/2016, l'exploitant a transmis un dossier de fin de travaux de dépollution et une analyse des risques résiduels montrant l'absence de risque sanitaire inacceptable. Le site est, à l'issue des travaux, compatible avec l'usage prévu, à savoir un usage tertiaire.
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols compatible avec l'usage actuel ou projeté
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Le site est, à l'issue des travaux, compatible avec l'usage de type tertiaire prévu.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	642297.0 , 6854630.0 (Lambert 93)
Superficie totale	68401 m ²
Perimètre total	1708 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MEUDON	AS	71	24/05/2017
MEUDON	AS	85	24/05/2017
MEUDON	AS	72	24/05/2017
MEUDON	AS	57	24/05/2017
MEUDON	AS	7	24/05/2017

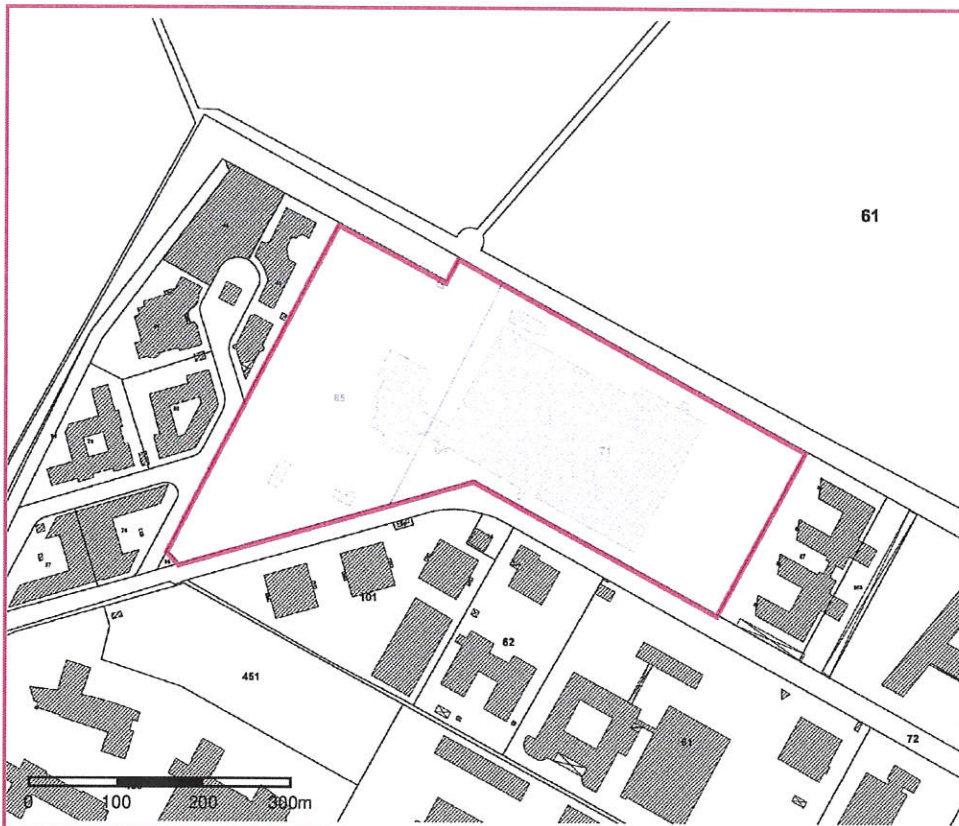
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05107



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05107

Identification

Identifiant	92SIS05420
Nom usuel	RENAULT BAS MEUDON
Adresse	9 rue Henri Savignac
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	MEUDON - 92048
Autre(s) commune(s)	SEVRES - 92072
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Les investigations sur site, menées en parallèle avec l'Ile Seguin, ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures, solvants halogénés et métaux lourds. Un zonage des travaux de réhabilitation a été défini, comprenant 7 zones, dont 6 sur l'Ile Seguin et 1 sur le Bas Meudon (zone 7). Des analyses complémentaires menées en janvier 1998 ont montré que les sols de la zone 7 pouvaient rester en place car ils répondaient aux spécifications de l'arrêté préfectoral du 09/05/1995. Un procès-verbal de récolement a été délivré le 10/11/2000. Le site a été remis en état pour un usage industriel.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Restriction d'usage sur l'utilisation de la nappe

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0014	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0014
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9201829	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9201829

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	643811.0 , 6858119.0 (Lambert 93)
Superficie totale	48149 m²
Perimètre total	2513 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SEVRES	AE	73	28/06/2017
MEUDON	AH	53	28/06/2017
MEUDON	AH	72	28/06/2017
MEUDON	AH	145	28/06/2017
MEUDON	AH	220	28/06/2017
MEUDON	AH	222	28/06/2017
MEUDON	AH	223	28/06/2017
MEUDON	AH	226	28/06/2017
MEUDON	AH	227	28/06/2017
MEUDON	AH	228	28/06/2017
MEUDON	AH	229	28/06/2017
MEUDON	AH	230	28/06/2017
MEUDON	AH	252	28/06/2017
MEUDON	AH	253	28/06/2017
MEUDON	AH	254	28/06/2017
MEUDON	AH	255	28/06/2017
MEUDON	AH	256	28/06/2017
MEUDON	AH	257	28/06/2017
MEUDON	AH	258	28/06/2017
MEUDON	AH	260	28/06/2017
MEUDON	AH	261	28/06/2017
MEUDON	AH	264	28/06/2017
MEUDON	AH	265	28/06/2017
MEUDON	AH	266	28/06/2017
MEUDON	AH	267	28/06/2017
MEUDON	AH	268	28/06/2017

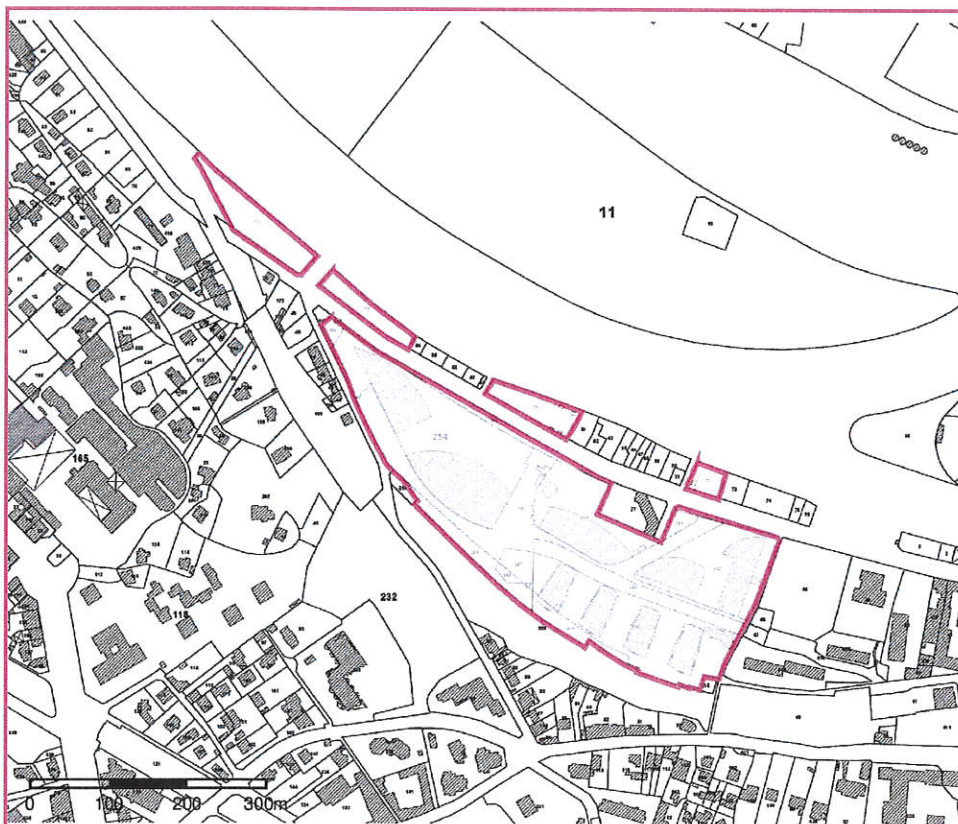
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05420



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05420

SIS Sèvres

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019- 64 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Sèvres.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune de Sèvres ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune de Sèvres et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que les activités exercées par la société RENAULT BAS MEUDON est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05420	RENAULT BAS MEUDON

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Sèvres.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Sèvres et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Sèvres, monsieur le président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Identification

Identifiant	92SIS05420
Nom usuel	RENAULT BAS MEUDON
Adresse	9 rue Henri Savignac
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	MEUDON - 92048
Autre(s) commune(s)	SEVRES - 92072
Caractéristiques du SIS	Le site a accueilli une partie de l'ancienne usine Renault (construction automobile) dont l'activité a cessé en 1992. Les investigations sur site, menées en parallèle avec l'Ile Seguin, ont mis en évidence une pollution en hydrocarbures, solvants halogénés et métaux lourds. Un zonage des travaux de réhabilitation a été défini, comprenant 7 zones, dont 6 sur l'Ile Seguin et 1 sur le Bas Meudon (zone 7). Des analyses complémentaires menées en janvier 1998 ont montré que les sols de la zone 7 pouvaient rester en place car ils répondaient aux spécifications de l'arrêté préfectoral du 09/05/1995. Un procès-verbal de récolement a été délivré le 10/11/2000. Le site a été remis en état pour un usage industriel.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Restriction d'usage sur l'utilisation de la nappe

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0014	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0014
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9201829	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9201829

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Site BASOL

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	643811.0 , 6858119.0 (Lambert 93)
Superficie totale	48149 m ²
Perimètre total	2513 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SEVRES	AE	73	28/06/2017
MEUDON	AH	53	28/06/2017
MEUDON	AH	72	28/06/2017
MEUDON	AH	145	28/06/2017
MEUDON	AH	220	28/06/2017
MEUDON	AH	222	28/06/2017
MEUDON	AH	223	28/06/2017
MEUDON	AH	226	28/06/2017
MEUDON	AH	227	28/06/2017
MEUDON	AH	228	28/06/2017
MEUDON	AH	229	28/06/2017
MEUDON	AH	230	28/06/2017
MEUDON	AH	252	28/06/2017
MEUDON	AH	253	28/06/2017
MEUDON	AH	254	28/06/2017
MEUDON	AH	255	28/06/2017
MEUDON	AH	256	28/06/2017
MEUDON	AH	257	28/06/2017
MEUDON	AH	258	28/06/2017
MEUDON	AH	260	28/06/2017
MEUDON	AH	261	28/06/2017
MEUDON	AH	264	28/06/2017
MEUDON	AH	265	28/06/2017
MEUDON	AH	266	28/06/2017
MEUDON	AH	267	28/06/2017
MEUDON	AH	268	28/06/2017

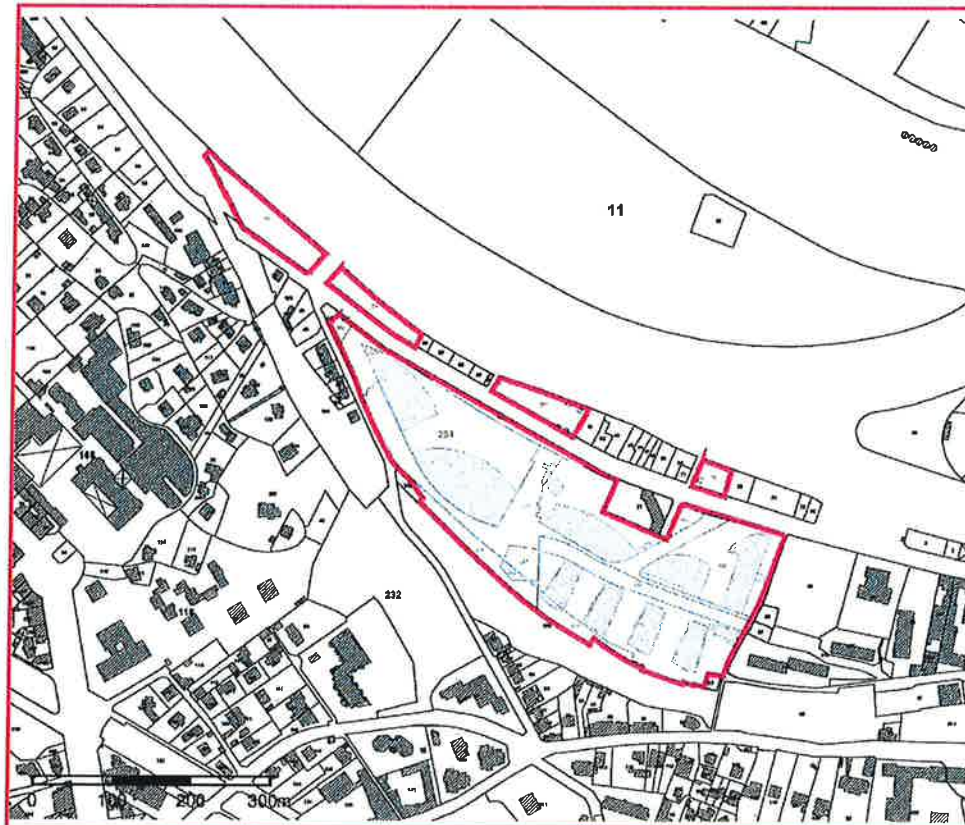
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05420



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05420

SIS Vanves



**Arrêté préfectoral DCPAT n°2022-40 en date du 5 mai 2022 portant création d'un
secteur d'information sur les sols (SIS) sur la commune de Vanves.**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent Hottiaux, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) ;

Vu le décret du 15 avril 2022 portant nomination de monsieur Pascal Gaucy, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté PCI n°2022-41 en date du 2 mai 2022 portant délégation de signature à monsieur Pascal Gaucy, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France en date du 17 novembre 2020 proposant la création de SIS sur la commune de Vanves ;

Vu la consultation du maire de Vanves sur le projet de création d'un secteur d'information sur les sols sur sa commune par courrier du 3 janvier 2020 ;

Vu la consultation du président de l'établissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » sur le projet de création d'un secteur d'information sur les sols sur son territoire par courrier du 3 janvier 2020 ;

Vu l'information du propriétaire concerné par le projet de création d'un secteur d'information sur les sols par courrier du 8 septembre 2020 ;

Vu les observations du public recueillies du 24 septembre 2020 au 18 octobre 2020 ;

Considérant que les activités exercées par la société Hachette Livre sont à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivants est créé :

Identifiant SSP	Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
SSP00065100101	92SIS11123	Hachette Livre

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Vanves.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'informations sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Vanves et au président de l'Établissement public territorial «Grand Paris Seine Ouest» compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il sera affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'Établissement public territorial «Grand Paris Seine Ouest» et publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Madame la secrétaire générale adjointe de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Vanves, monsieur le président de l'Établissement public territorial «Grand Paris Seine Ouest», madame la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Pascal GAUCI

Identification

Identifiant	92SIS11123
Nom usuel	HACHETTE LIVRE
Adresse	58-64 rue Jean Bleuzen
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	VANVES - 92075
Caractéristiques du SIS	La société HACHETTE LIVRE a exploité jusqu'en 2003 des cuves de fioul enterrées. Début juillet 2003, la société HACHETTE LIVRE a déclaré un incident sur ses cuves de fioul qui présentaient des fissures . Elles sont à l'origine d'une pollution des sols et de la nappe d'eau souterraine. Un arrêté préfectoral complémentaire du 28 juillet 2003 a prescrit à l'exploitant la dépollution du site. Les travaux ont été réalisés pour un usage de type tertiaire.
Etat technique	Site évalué ou traité, ou en cours, avec surveillance eaux sout. /sup. et restriction d'usage
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	92.0090	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=92.0090
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF9202911	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF9202911

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques gérés
Commentaires sur la sélection	Site avec pollution connue

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	648255.0 , 6858219.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6671 m ²
Perimètre total	484 m

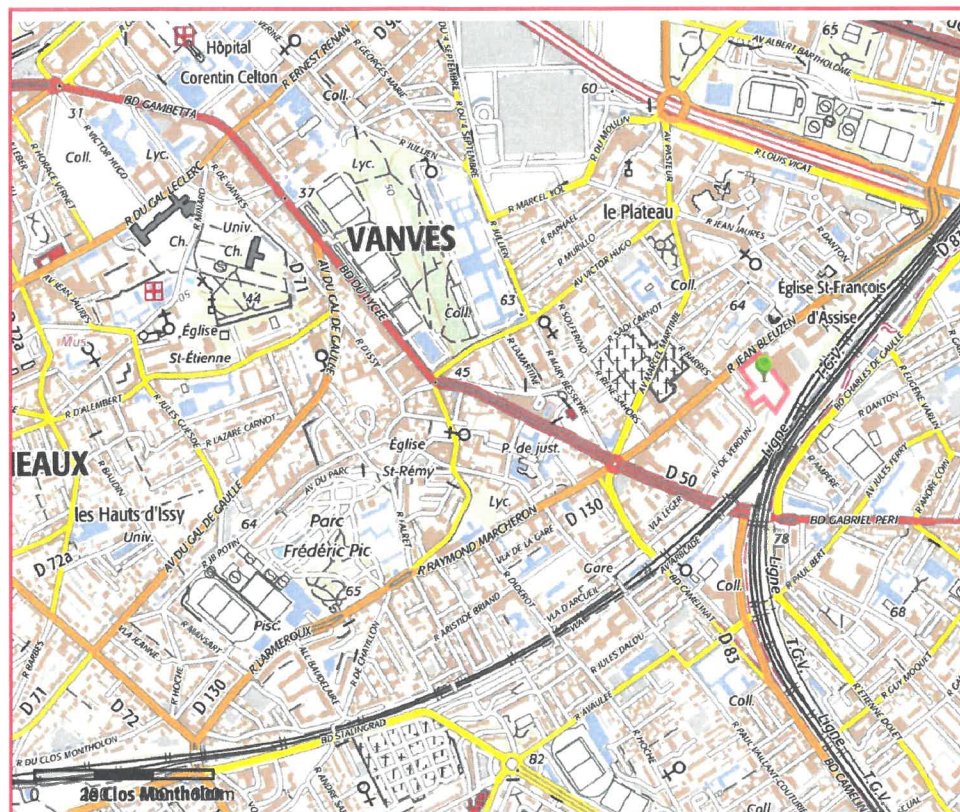
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VANVES	0H	261	06/08/2019

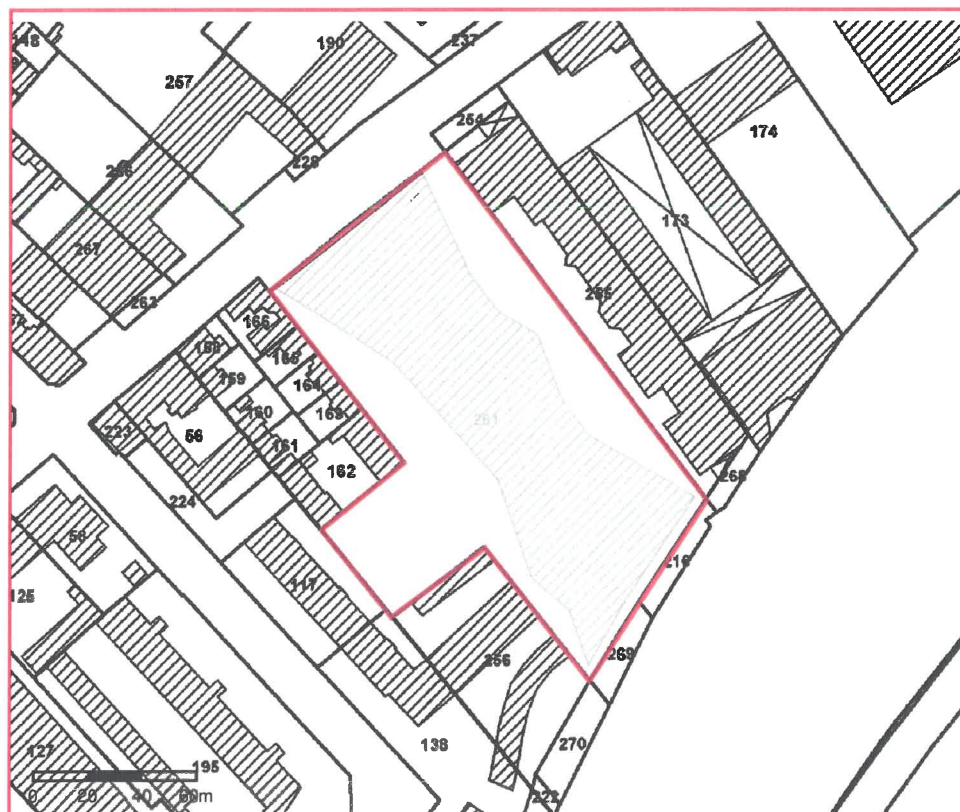
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS11123



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS11123

SIS Ville-d'Avray

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté préfectoral DCPAT n° 2019- 63 du 26 MARS 2019 portant création de secteurs d'information sur les sols sur la commune de Ville d'Avray.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme renoué, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre Soubelet, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 22 août 2017 portant nomination de monsieur Vincent Berton, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté MCI n° 2017-52 du 31 août 2017 portant délégation de signature à monsieur Vincent Berton, secrétaire général des Hauts-de-Seine ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 11 février 2019 proposant la création de SIS sur la commune de Ville d'Avray ;

Vu l'information faite aux propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 20 novembre 2018 ;

Vu les observations recueillies lors de la consultation du public effectuée entre les 26 novembre et 31 décembre 2018 ;

Considérant que la commune de Ville d'Avray et l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest ont été consultés sur les projets de création de SIS situés sur leur territoire, par courrier daté du 2 mars 2018 ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de SIS ont été informés par courrier daté du 20 novembre 2018 ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 26 novembre au 31 décembre 2018 ;

Considérant que les remarques des communes et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteurs d'information sur les sols ;

Considérant que les résultats du diagnostic réalisé dans l'établissement Les PETITS BOUTS ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols, afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

Identifiant SIS	Nom usuel du site correspondant
92SIS05616	LES PETITS BOUTS

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Le secteur d'information sur les sols défini par le présent arrêté est annexé au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Ville d'Avray.

ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPT compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITE

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Ville d'Avray et au président de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 5 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, monsieur le maire de Ville d'Avray, monsieur le président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, Monsieur le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



Identification

Identifiant	92SIS05616
Nom usuel	LES PETITS BOUTS
Adresse	13 bis rue de Sèvres
Lieu-dit	
Département	HAUTS-DE-SEINE - 92
Commune principale	VILLE D'AVRAY - 92077
Caractéristiques du SIS	L'État a engagé une démarche de diagnostics des sols dans les établissements accueillant des enfants ou adolescents, construits sur ou à proximité d'anciens sites industriels. Dans ce cadre, les investigations réalisées en 2014 dans la crèche « Les petits bouts » ont révélé la présence de composés volatils dans l'air du sol au droit de la cour de récréation ainsi que de plomb dans les sols superficiels. La qualité de l'air du sol au droit des bâtiments est compatible avec les usages et aménagements actuels de l'établissement. Quant aux terres au plomb, sous réserve du respect des recommandations de l'ARS, le site est compatible avec son usage actuel.
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (diagnostic ETS)
Observations	

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

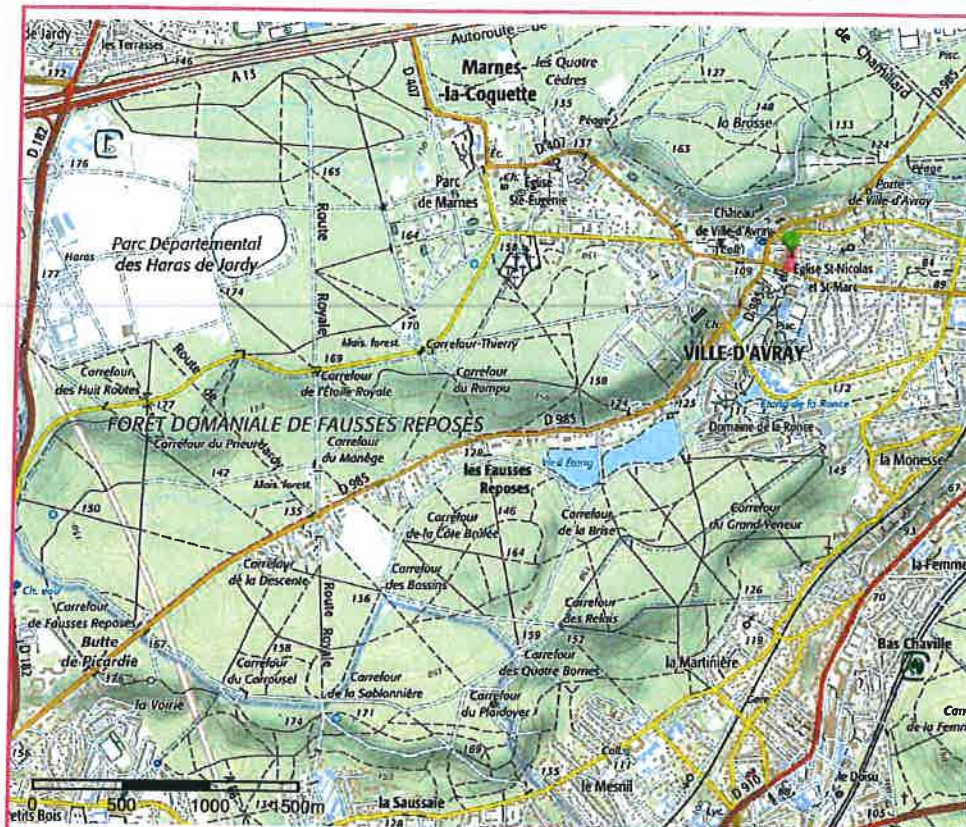
Coordonnées du centroïde	640536.0 , 6858865.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1799 m ²
Perimètre total	212 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

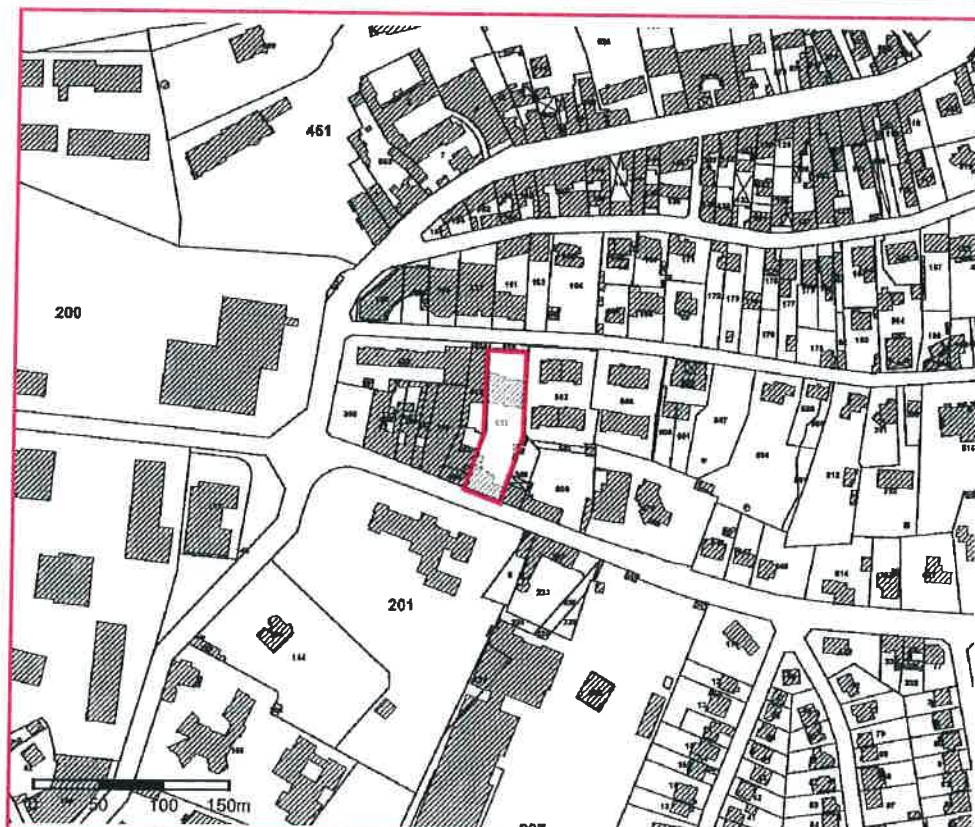
Commune	Section	Parcelle	Date génération
VILLE D'AVRAY	AC	615	31/07/2017

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS05616



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS05616